

# Renaturation de 4 délaissés routiers

Conseil Départemental de la Gironde



Janvier 2026



Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

**Site web : [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)**

# Renaturation de 4 délaissés routiers

## Conseil départemental de la Gironde

Commanditaire : Conseil départemental de la Gironde, Direction Environnement

Responsable du rapport

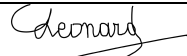
|  |
|--|
| <b>Géraldine AUDIE-LIEBERT</b> – Département Territoire – Unité Aménagement et environnement |
| Tél. : 07 62 08 70 77  |
| Courrier : <a href="mailto:g.audie-liebert@cerema.fr">g.audie-liebert@cerema.fr</a>          |
| Direction Territoriale Sud-Ouest – rue Pierre Ramond, 33160 St Médard en Jalles              |

Historique des versions du document

| Version | Date       | Commentaire   |
|---------|------------|---|
| 1       | 20/10/2025 | Version transmise pour relecture au CD 33               |
| 2       | 30/01/2026 | Reprise après relecture et demande de compléments CD 33 |
|         |            |   |

### Références

N° d'affaire : 2022-SO-0201

| Nom           | Service         | Rôle          | Date       | Visa  |
|---------------|-----------------|---------------|------------|---|
| AUDIE-LIEBERT | Cerema SO/DT/AE | <b>Auteur</b> | 29/08/2025 | GAL   |
| RAUEL         | Cerema SO/DT/AE | Relecteur     | 16/09/2025 | VR  |
| LEONARD       | Cerema SO/DT/AE | Validation    | 30/01/2026 |  |

## Résumé de l'étude

Le Conseil Départemental de la Gironde (CD33) a recensé les délaissés routiers de son réseau qui pourraient faire l'objet d'une démarche de désimperméabilisation-renaturation. Il souhaite réaliser une opération test afin de développer une méthodologie à employer avant de l'essayer sur d'autres sites du département.

4 sites délaissés ont été identifiés. Cette étude présente les diagnostics et les scénarios envisageables de réhabilitation.

## 5 à 10 mots clés à retenir de l'étude

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Renaturation          |  |
| Délaissé routier      |  |
| Méthodologie          |  |
| Désimperméabilisation |  |
| Désartificialisation  |  |

## Statut de communication de l'étude

Les études réalisées par le Cerema sur sa subvention pour charge de service public sont par défaut indexées et accessibles sur le portail documentaire du Cerema. Toutefois, certaines études à caractère spécifique peuvent être en accès restreint ou confidentiel. Il est demandé de préciser ci-dessous le statut de communication de l'étude.

- Accès libre : document accessible au public sur internet
- Accès restreint : document accessible uniquement aux agents du Cerema
- Accès confidentiel : document non accessible

Cette étude est capitalisée sur la plateforme documentaire [CeremaDoc](https://doc.cerema.fr/depot-rapport.aspx), via le dépôt de document : <https://doc.cerema.fr/depot-rapport.aspx>

# Sommaire

|          |   |           |
|----------|---|-----------|
| <b>1</b> | <b>Identification des délaissés tests.....</b>      | <b>8</b>  |
| 1.1      | Sélection des délaissés tests.....                  | 8         |
| 1.2      | Retour d'expérience sur le choix des délaissés..... | 10        |
| 1.3      | Les délaissés retenus .....                         | 11        |
| <b>2</b> | <b>diagnostic des délaissés .....</b>               | <b>12</b> |
| 2.1      | Préambule.....                                      | 12        |
| 2.1.1    | Les inventaires écologiques .....                   | 12        |
| 2.1.2    | Les analyses de la chaussée.....                    | 14        |
| 2.2      | <b>Délaissé 1 : Gajac-Bazas .....</b>               | <b>15</b> |
| 2.2.1    | Localisation et historique .....                    | 15        |
| 2.2.2    | Description .....                                   | 16        |
| 2.2.3    | Gestion.....  | 22        |
| 2.2.4    | Enjeux environnementaux .....                       | 22        |
| 2.2.5    | Résultats des analyses de chaussée.....             | 28        |
| 2.3      | <b>Délaissé 2 : Sainte-Foy-la-Longue .....</b>      | <b>32</b> |
| 2.3.1    | Localisation et historique .....                    | 32        |
| 2.3.2    | Description .....                                   | 33        |
| 2.3.3    | Gestion.....  | 37        |
| 2.3.4    | Enjeux environnementaux .....                       | 37        |
| 2.3.5    | Résultats des analyses de chaussée.....             | 43        |
| 2.4      | <b>Délaissé 3 : Savignac-de-l'Isle .....</b>        | <b>47</b> |
| 2.4.1    | Localisation et historique .....                    | 47        |
| 2.4.2    | Description .....                                   | 48        |
| 2.4.3    | Gestion.....  | 51        |
| 2.4.4    | Enjeux environnementaux .....                       | 51        |
| 2.4.5    | Résultats des analyses de chaussée.....             | 53        |
| 2.5      | <b>Délaissé n°4 : Abzac .....</b>                   | <b>54</b> |
| 2.5.1    | Localisation et historique .....                    | 54        |
| 2.5.2    | Description .....                                   | 56        |
| 2.5.3    | Gestion.....  | 61        |
| 2.5.4    | Enjeux environnementaux .....                       | 61        |
| 2.5.5    | Résultats des analyses de chaussée.....             | 70        |
| <b>3</b> | <b>Proposition de renaturation .....</b>            | <b>71</b> |
| 3.1      | Objectifs et principes de renaturation retenus..... | 71        |
| 3.2      | Outil d'aide à la décision .....                    | 72        |
| 3.3      | Des éléments de coûts .....                         | 75        |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>3.4 Scénarios de renaturation – Délaissé de Gajac-Bazas .....</b>         | <b>76</b> |
| 3.4.1 Rappel sur les enjeux en présence.....                                 | 76        |
| 3.4.2 Scénarios et analyse multicritères .....                               | 76        |
| <b>3.5 Scénarios de renaturation – Délaissé de Sainte-Foy-la-Longue.....</b> | <b>78</b> |
| 3.5.1 Rappel sur les enjeux en présence.....                                 | 78        |
| 3.5.2 Scénarios et analyse multicritères .....                               | 79        |
| <b>3.6 Scénarios de renaturation – Délaissé de Savignac-de-l’Isle .....</b>  | <b>80</b> |
| 3.6.1 Rappel sur les enjeux en présence.....                                 | 80        |
| 3.6.2 Les scénarios et analyse multicritères .....                           | 80        |
| <b>3.7 Scénarios de renaturation – Délaissé d’Abzac.....</b>                 | <b>82</b> |
| 3.7.1 Rappel sur les enjeux en présence.....                                 | 82        |
| 3.7.2 Les scénarios et analyse multicritères .....                           | 83        |
| <b>4 Suivi et gestion Post renaturation .....</b>                            | <b>88</b> |
| <b>5 Conclusion.....</b>   | <b>89</b> |
| 5.1 Table des illustrations .....  | 90        |

## Contexte et objet de l'étude

A l'occasion de travaux routiers (nouvelles voies, rectification de virage, déviation), d'anciennes portions des routes départementales peuvent être délaissées. Ces espaces restent la plupart du temps imperméabilisés et constituent des zones souvent mal entretenues (dépôts, déchets, ...) ou insuffisamment sécurisées.

La Direction Environnement (DE) du Conseil départemental de la Gironde (CD33) a recensé des délaissés routiers qui pourraient faire l'objet d'une opération de renaturation dans le cadre de sa politique ENS (espaces naturels sensibles) et zéro artificialisation nette. Elle a établi une grille de critères (zone humide, rôle dans les continuités écologiques, ...) pour sélectionner les sites les plus intéressants d'un point de vue environnemental et paysager. Elle a ensuite souhaité élaborer une méthodologie de renaturation de ces délaissés. Le Cerema Sud-Ouest (SO) a proposé de l'accompagner dans cette démarche dans le cadre d'un partenariat d'innovation et de coopération. L'objectif est de définir des choix et des techniques de restauration pour les opérations d'aménagement ultérieures.

Pour préparer la mise au point d'une méthode, sur la base de l'étude du Cerema Ouest menée avec le Conseil Départemental de la Loire-Atlantique, le Cerema SO et le CD33 ont sélectionné 4 délaissés routiers de différents types et présentant des enjeux variés.

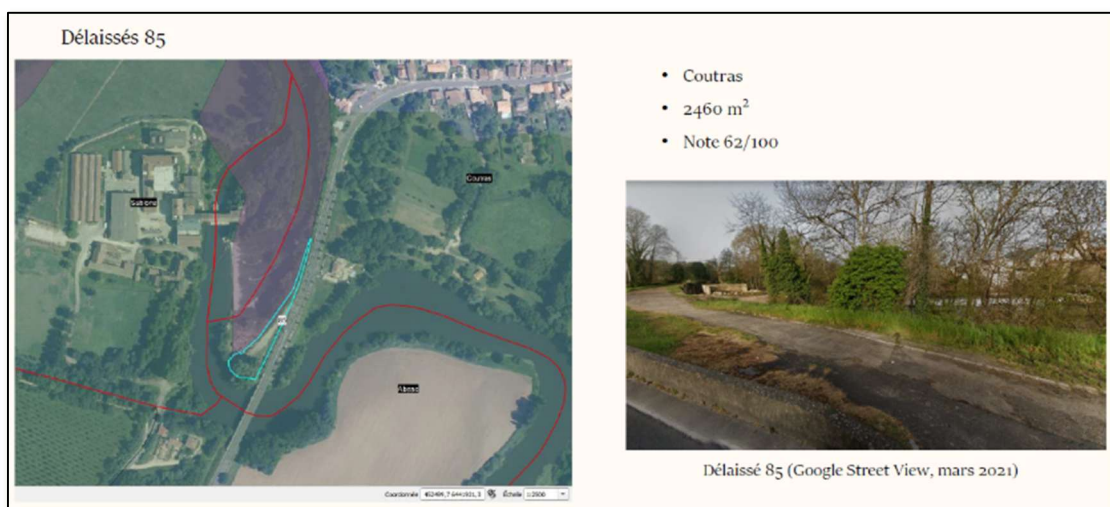
Cette étude se déroule en deux étapes : réalisation des diagnostics et préconisations de scénarios opérationnels de renaturation sur chaque site étudié. Le présent rapport vise à présenter les résultats de ces deux étapes.

# 1 IDENTIFICATION DES DELAISSES TESTS

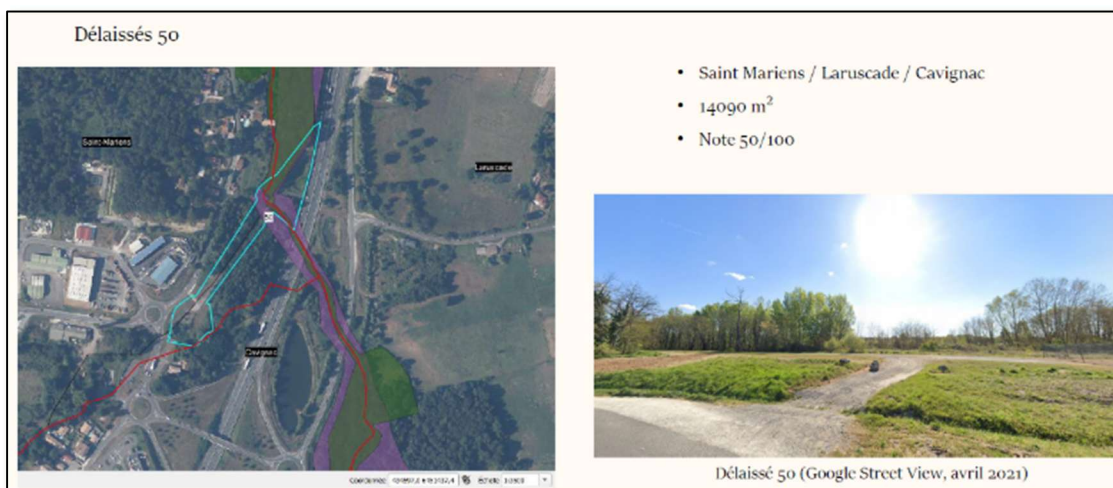
## 1.1 Sélection des délaissés tests

La Direction Environnement (DE) du CD 33 a réalisé un premier travail en amont visant à identifier les délaissés présentant un intérêt écologique et / ou paysager parmi ceux recensés par la direction des Infrastructures (DI). Dans un premier temps 70 délaissés ont été extraits et classés en différentes catégories selon leur localisation et fonction : délaissés ruraux, délaissés urbains, ponts, aires de repos, délaissés devant des habitations, délaissés à enjeux paysagers. Ces 70 délaissés représentent une superficie totale de 18 hectares soit en moyenne 0,26 hectare/délaissé.

*L'emprise des délaissés a été définie grâce aux recommandations de la DI et à l'observation de photos aériennes mais elle ne représente pas forcément la réalité. Une marge d'erreur doit être parfois à considérer.*




*Illustration 1 : Exemple d'un délaissé type « rural »*




*Illustration 2 : Exemple d'un délaissé type « urbain »*

**Délaissés 59**



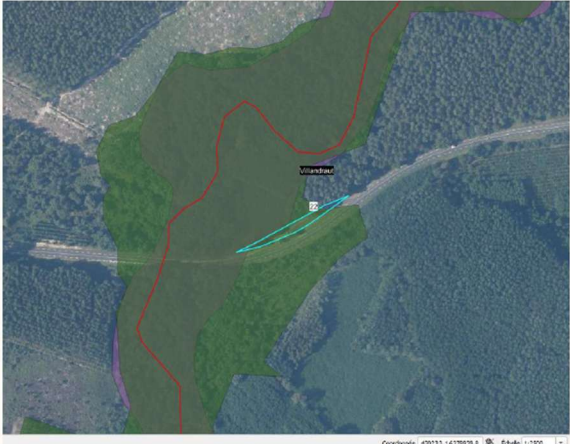
- Bazas / Gajac
- 2420 m<sup>2</sup>
- Note 59/100




Délaissés 59 (Google Street View, décembre 2021)

*Illustration 3 : Exemple d'un délaissé type « pont »*

**Délaissés 22**  
Aménagé, tables de pique-nique




- Villandraut
- 1060 m<sup>2</sup>
- Note 52/100




Délaissés 22 (Google Street View, décembre 2021)

*Illustration 4 ; Exemple d'un délaissé type « aire de repos »*


**Délaissés 31 et 32**



- Val de Virvée
- 1465 m<sup>2</sup> et 9005 m<sup>2</sup>
- Note 42/100 et 46/100



Délaissés 31 (Google Street View, avril 2021)



Délaissés 32 (Google Street View, avril 2021)

*Illustration 5 : Exemple d'un délaissé type « à enjeu paysager »*

Dans un second temps, le potentiel écologique et paysager de ces délaissés a été évalué à l'aide d'une grille de critères établie par le CD 33. Selon l'enjeu considéré (écologique, paysager, gestion / valorisation, foncier ?), différents critères ont été sélectionnés et une note a été attribuée à chacun d'entre eux. La somme des notes obtenues pour les différents critères a ainsi permis de produire une note globale traduisant le potentiel écologique et paysager d'un délaissé. Cette note, qui varie entre 25 et 64 pour les 70 délaissés extraits de la base de données de la DI, met ainsi en évidence ceux susceptibles de faire l'objet d'une opération de renaturation ou de désimperméabilisation / végétalisation sur la base d'une valeur seuil.

| Enjeux                                     | Critères  | Evaluation   |
|--|---|--|
| Enjeux écologiques / 20                    | Espace compris ou dans les 500m d'une ZNIEFF / ZICO / zone Natura 2000<br>→ <b>ZICO_pt</b>  | 5 : appartient entièrement<br>4 : appartenant en partie (dans la zone + tampon)<br>3 : à moins de 500m (dans tampon)<br>2 : appartient en partie à la zone tampon<br>0 : sinon   |
|  | Espace compris ou dans les 500m d'une Réserve Naturelle Nationale / Arrêté Préfectoral de Protection Biotope / Réserve Biologique<br>→ <b>APPB_pt</b> | 5 : appartient entièrement<br>4 : appartenant en partie (dans la zone + tampon)<br>3 : à moins de 500m (dans tampon)<br>2 : appartient en partie à la zone tampon<br>0 : sinon   |
|  | Espace correspondant à un milieu particulier (zone humide, ripisylve, lagune, pelouse calcicole)<br>→ <b>ZH_pt</b>                                    | 5 : dans les 100m autour d'un milieu particulier<br>0 non  |
|  | Espace réservoir de biodiversité ou à proximité d'un corridor écologique<br>→ <b>corri_pt</b>   | 5 : corridor ou réservoir de biodiversité<br>3 : présence de haies/bosquet/forêts/cours d'eau à moins de 100 m<br>0 : trop éloigné d'un corridor ou réservoir  |
| Enjeux paysagers / 20                      | Espace appartenant à un site inscrit ou classé, ou dans les 500m<br>→ <b>inscrit_pt</b>   | 5 : dans le périmètre d'un site inscrit/classé<br>3 : à moins de 500m<br>0 : sinon   |
|  | Paysage qualifié ou dégradé<br>→ <b>quali_pt</b>  | 5 : très qualifié, remarquable (bois, forêt, dunes, falaises)<br>4 : qualifié (espace naturel proche d'une zone urbanisée)<br>3 : agréable (plaine monotone, campagne urbanisée)<br>2 : neutre (zone aménagée/urbaine)<br>1 : dégradé (zone très urbaine)<br>0 : très dégradé, médiocre (zone industrielle)                                  |
|  | Visibilité des espaces<br>→ <b>visib_pt</b>   | 5 : visible<br>3 : visible de loin/distinction/depuis les chemins ruraux<br>0 : impossible à voir  |
|  | Intégration des espaces dans le territoire<br>→ <b>integr_pt</b>  | 5 : assure la continuité avec l'espace environnant<br>3 : neutre<br>0 : crée une rupture avec l'espace environnant   |
| Enjeux de question et de valorisation / 25 | Espace à proximité d'un circuit de randonnée ou d'une piste cyclable<br>→ <b>PC_pt</b>  | 3 : à moins de 100m<br>0 : sinon   |
|  | Présence de bâti sur l'espace et dans les 50m<br>→ <b>batis_pt</b>  | 0 : oui bâti sur la parcelle<br>1 : oui bâti dans tampon de 50 m<br>3 : pas de bâti sur la parcelle et zone tampon   |
|  | Proximité de l'espace avec un ENS ou une ZPENS pour la gestion<br>→ <b>ENS_pt</b>   | 3 : dans les 5km<br>0 : à plus de 5km  |
|  | Opportunité d'ouverture au public, espace à plus de 30m d'une route<br>→ <b>public_pt</b>   | 3 : parcelle à plus de 30m d'une route<br>0 : parcelle à moins de 30m d'une route  |
|  | Accessibilité de l'espace pour la gestion<br>→ <b>aces_pt</b>   | 0 : pas accessible<br>3 : accessible, à moins de 10m   |
|  | Usage actuel de l'espace<br>→ <b>usage_pt</b>   | 5 : usage nul<br>3 : à confirmer<br>0 : usage par les habitants  |
|  | Délégation de gestion de l'espace possible avec des partenaires du Département<br>→ <b>gest_pt</b>  | 5 : oui<br>3 : à confirmer<br>0 : non  |
| Enjeux fonciers / 10                       | Surface de l'espace<br>→ <b>surf_pt</b>   | 0 : < 0,01 ha = 100m <sup>2</sup><br>1 : De 0,01 à 0,05 = 100m <sup>2</sup> à 500m <sup>2</sup><br>2 : De 0,05 à 0,1 ha = 500m <sup>2</sup> à 1000m <sup>2</sup><br>3 : De 0,1 à 0,5 ha = 1000m <sup>2</sup> à 5000m <sup>2</sup><br>4 : De 0,5 à 1ha = 5000m <sup>2</sup> à 10 000m <sup>2</sup><br>5 : Plus de 1 ha = 10 000m <sup>2</sup> |
|  | Pression subie par l'espace par rapport à l'urbanisation / artificialisation / déprise agricole<br>→ <b>press_pt</b>                                  | 5 : pressions élevées<br>3 : pressions modérées<br>0 : pressions faibles   |

Illustration 6 : Grille de critères utilisés

Au final, 18 délaissés présentaient un intérêt écologique et / ou paysager certain et étaient par conséquent susceptibles de faire l'objet d'une opération de renaturation.

Parmi ceux-ci, 9 délaissés ont été sélectionnés pour une visite sur site visant à vérifier les potentialités de renaturation et les usages en cours avant de débiter le diagnostic. Au final, 3 sites tests ont été retenus, en couvrant les différentes typologies (urbain, rural, à enjeux paysagers, aire de repos et ponts). Un quatrième site a été retenu par opportunité suite à une visite sur site.

## 1.2 Retour d'expérience sur le choix des délaissés

Parmi les 9 délaissés visités, le choix des 4 sites tests s'est avéré plus compliqué que prévu, les délaissés sélectionnés n'étant pas tous voués à être réhabilités. Et ce pour plusieurs raisons :

- nouvel usage : aire de repos, accès aux riverains ou devant être maintenu pour l'entretien des équipements liés à l'infrastructure, comme les bassins d'assainissement, ... ;
- peu ou pas d'enjeu écologique et paysager sur le terrain ;
- problème de foncier : après vérification, il s'est avéré que le CD 33 n'avait pas la maîtrise foncière du site ou alors seulement sur une partie du délaissé. Dans ce cas il est toujours possible d'intervenir mais le potentiel de renaturation reste trop faible en termes de surface par rapport à la superficie initiale ;
- enjeu politique : projet de la commune ou de privés à proximité du délaissé.

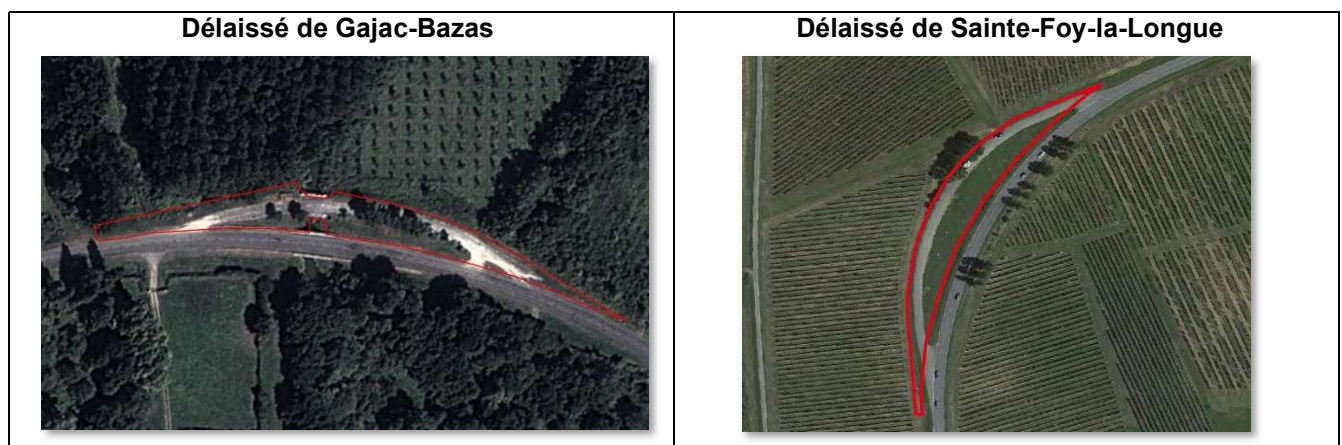
*Avant de retenir un délaissé pour évaluer son potentiel de renaturation, il est essentiel de s'assurer qu'il appartient bien au Conseil départemental et qu'il n'a pas, depuis son classement en délaissé, un autre usage qu'il serait difficile de faire évoluer. Une visite sur le terrain est ensuite nécessaire, si possible en compagnie du responsable du centre routier d'exploitation du secteur, pour appréhender le site, échanger sur l'historique du délaissé, ses usages et les modes de gestion appliqués.*

Les centres routiers d'exploitation (CRD) ont parfois connaissance de délaissés sur leur secteur qui ne sont pas encore référencés dans le système d'information de la DI. Ces délaissés sont potentiellement des sites pour lesquels une opération de renaturation (ou désimperméabilisation / végétalisation) présenterait un intérêt certain, tant écologique que paysager.

*Avant d'essayer une politique de renaturation des délaissés, il serait intéressant de compléter le système d'information routier de la DI le plus précisément possible et de géoréférencer les sites (création d'une base SIG - système d'informations géographiques).*

### 1.3 Les délaissés retenus

9 visites de terrain (présence de la DE, parfois de la DI, du responsable / d'agents du CRD et du Cerema) ont permis de sélectionner les 4 sites tests finaux. Une description détaillée figure au chapitre 2 pour chacun d'entre eux.



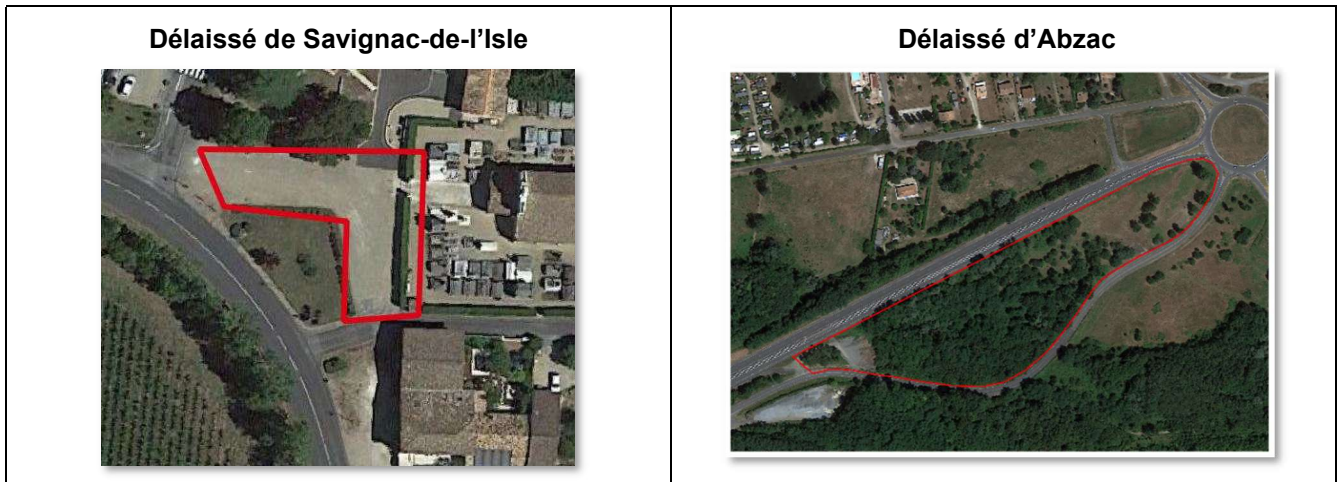


Illustration 7 : Délaissé retenus

## 2 DIAGNOSTIC DES DELAISSES

La première étape de toute opération de renaturation consiste en un diagnostic du site afin de déterminer les actions à mettre en œuvre. Le diagnostic s'articule en différents volets décrits dans les paragraphes suivants et ce, pour les 4 délaissés tests.

### 2.1 Préambule

#### 2.1.1 Les inventaires écologiques

Des inventaires faune et flore ont été réalisés par un bureau d'études spécialisé en écologie (Améten) afin de préciser les enjeux sur la période de février 2024 à septembre 2024. Pour établir ce diagnostic écologique, trois aires d'études ont été prises en compte :

- l'aire d'étude immédiate correspondant à l'emprise du délaissé ;
- l'aire d'étude rapprochée correspondant à une zone tampon de 140 m autour de l'aire d'étude immédiate. Elle correspond à une surface de 13 ha pour le délaissé de Gajac-Bazas, de 14,4 ha pour le délaissé de Sainte Foy la Longue et de 24 ha pour celui d'Abzac ;
- l'aire d'étude éloignée correspondant à une zone tampon de 5 km autour de l'aire d'étude immédiate (analyse du contexte environnemental du projet), quel que soit le délaissé.

Pour le délaissé de Savignac de l'Isle, au regard du contexte urbain et de la typologie même du site, il n'a pas été réalisé d'étude spécifique faune / flore (pour rappel, aucune végétation n'est présente sur le délaissé).



Illustration 8 : Aires d'étude pour le délaissé Bazas-Gajac (Source : Améten 2025)

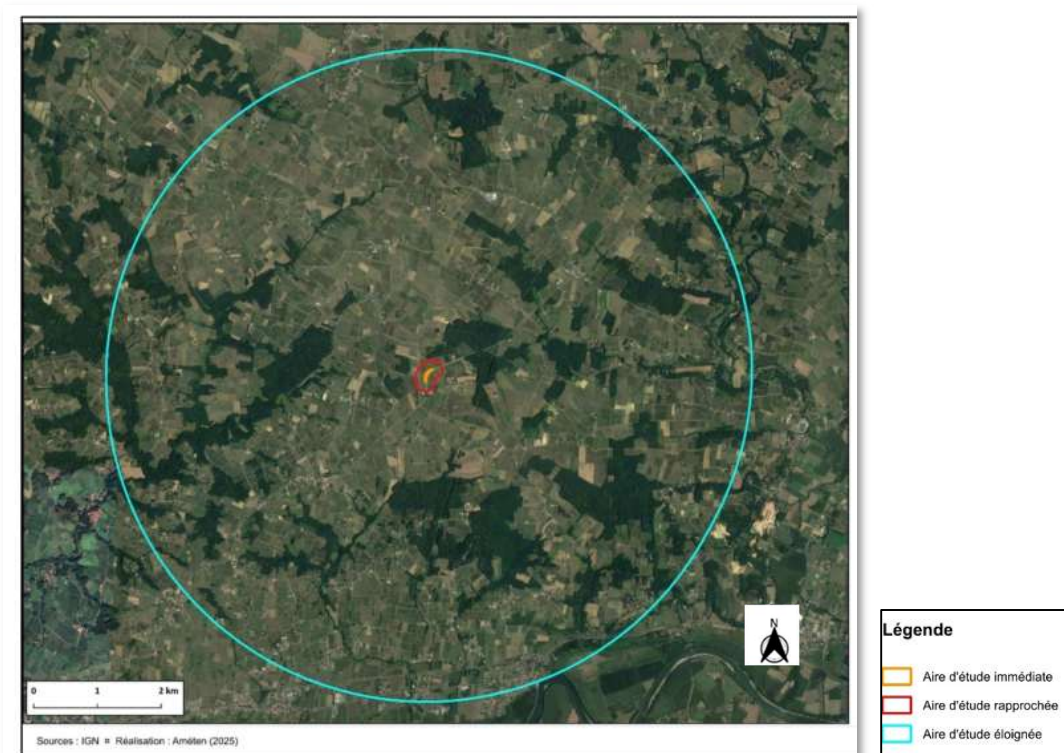


Illustration 9 : Aires d'étude pour le délaissé de Sainte Foy la Longue (Source : Améten, 2025)

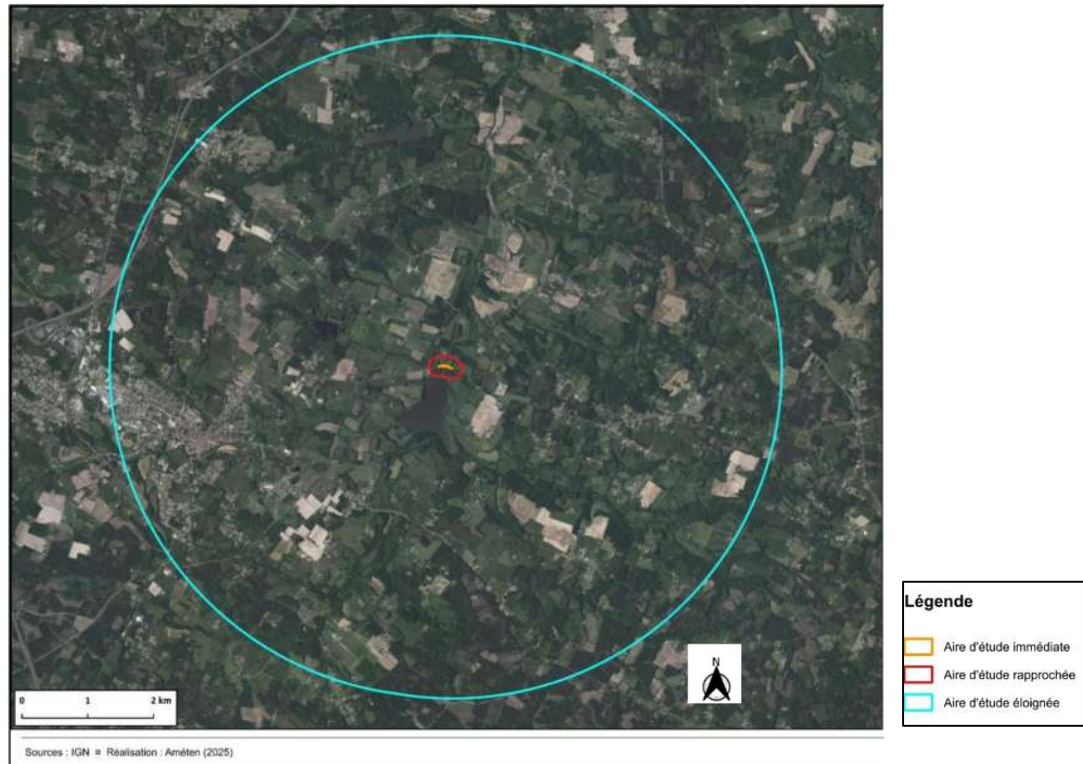


Illustration 10 : Aires d'étude, délaissé d'Abzac (Source : Améten, 2025)

### 2.1.2 Les analyses de la chaussée

L'un des scénarios envisageables dans le cadre de la renaturation d'un délaissé consiste à détruire et à retirer la chaussée en place ce qui, outre un problème quantitatif au regard du volume de chaussée à traiter (selon son épaisseur et son volume), pose un problème d'ordre qualitatif : la pollution potentielle aux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et l'amiante. Les carottages ont pour objectif d'identifier les couches contenant ces polluants, de les doser pour connaître les possibilités de valorisation ou orienter vers un lieu de stockage approprié et avoir ainsi un prérequis permettant de définir des solutions de renaturation des délaissés.

En fonction de la teneur en HAP (1 ppm = 1 mg/kg), les matériaux de chaussées peuvent être classés en déchets inertes, en déchets non dangereux ou en déchets dangereux. Leur stockage ou leur usage est alors parfaitement réglementé. Il existe trois types d'installation de stockage :

- ISDI = Installation de Stockage de Déchets Inertes (anciennement classe 3).
- ISDND = Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (anciennement classe 2).
- ISDD = Installation de Stockage de Déchets Dangereux (anciennement classe 1)

Les taux de HAP qui déterminent la possibilité de recyclage en technique routière et le type d'installation de stockage concernée en cas d'évacuation sont rappelés dans le tableau ci-dessous.

| Taux de HAP<br>(mg/kg de Matière Sèche) | Recyclage                     | Stockage |
|---|-------------------------------|----------|
| 0 à 50                                  | tout usage à chaud ou à froid | ISDI     |
| 50 à 500                                | usage à froid uniquement      | ISDND    |
| 500 à 1000                              | impossible                    | ISDND    |
| > 1000                                  | impossible                    | ISDD     |

ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes  
 ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non dangereux  
 ISDD : Installation de Stockage de Déchets Dangereux

Illustration 11 : Possibilité de recyclage en technique routière et type d'installation de stockage concernée

Les possibilités de recyclage en technique routière sont tirées du guide Cerema "Acceptabilité environnementale de matériaux alternatifs en technique routière" (Cerema, 2016).

La directive 2003/33/CE définit les installations de stockage par type de déchet et l'annexe III de la directive 2008/98/CE définit les priorités qui rendent les déchets dangereux.

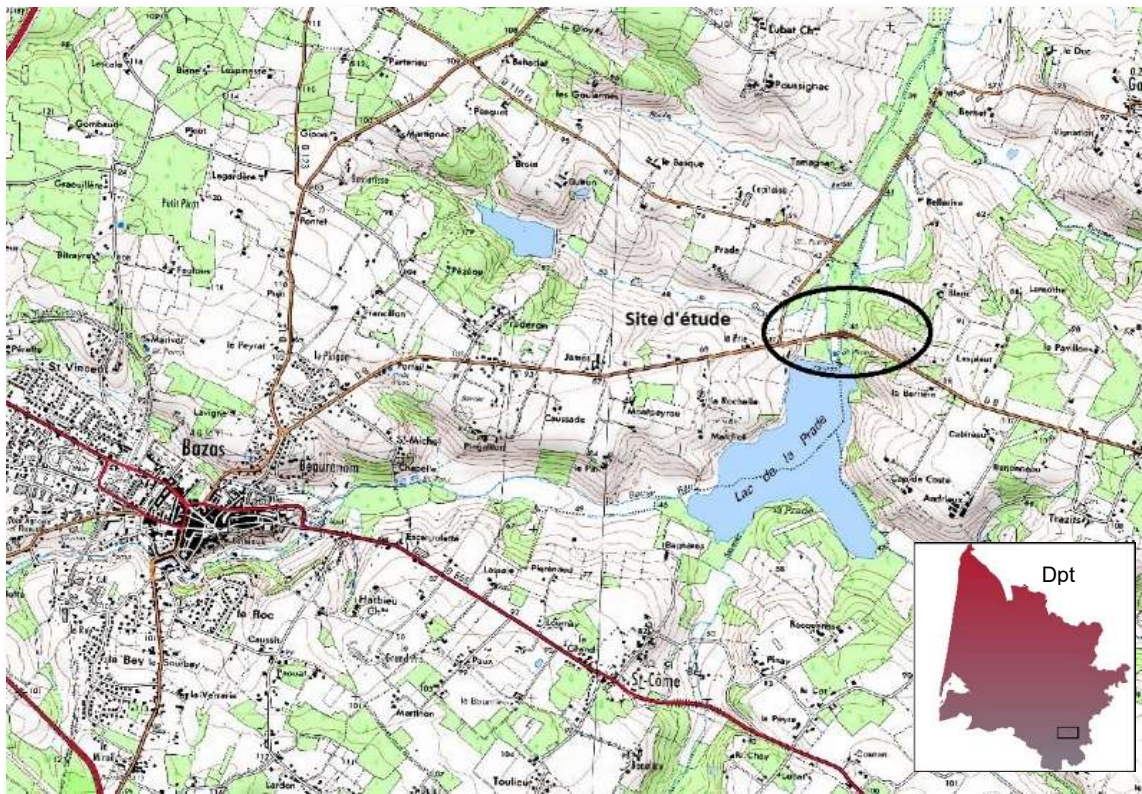
En cas de détection d'amiante, les agrégats doivent être systématiquement évacués vers une installation de stockage de déchets dangereux (ISDD).

Dans le cadre de la présente étude, **il a été décidé d'appliquer le principe de non-intervention en présence d'amiante** au regard des difficultés rencontrées lorsqu'elle est détectée dans les enrobés. Retirer un enrobé amianté nécessite l'intervention d'une entreprise certifiée, implique des procédures strictes (aspiration, confinement, protections) et génère des déchets dangereux à éliminer en filière spécialisée (en ISDD - solution la plus fréquente -, stabilisation / vitrification ou traitement spécialisé - rare en France car coûteux). Le rabotage d'enrobé amianté se révèle donc être coûteux et doit être très encadré afin de garantir que l'amiante ne se disperse pas dans l'air.

## 2.2 Délaié 1 : Gajac-Bazas

### 2.2.1 Localisation et historique

Le délaié, de type pont selon la classification du CD 33, représente une superficie de 2 420 m<sup>2</sup>. Il est situé sur les communes de Gajac et Bazas sur la RD 9 dans le sud-est du département. Son potentiel écologique et paysager est de 59/100.



*Illustration 12 : Localisation du site de Gajac-Bazas*

Il s'agit d'un ancien virage rectifié dans les années 1990 (selon les clichés IGN).



*Illustration 13 : Evolution du site de Gajac-Bazas en 1991 (à gauche) et 2023 (à droite) (Source : IGN, Remonter le temps)*

## 2.2.2 Description

Un descriptif précis du délaissé permet d'élaborer et de dimensionner au mieux le projet de renaturation. Différents éléments sont relevés dans cet objectif.

### 2.2.2.1 Généralités

Le délaissé, situé dans un site Natura 2000, est en enrobé et délimité par deux bandes enherbées. Quelques arbres sont présents sur la bande longeant la RD 9 : charmes, noyers, pins, aulnes et frênes le long du cours d'eau.



*Illustration 14 : Site de Gajac-Bazas*

Deux merlons mis en place volontairement par le Conseil départemental limitent l'accès au délaissé, permettant d'éviter le stationnement et le dépôt de déchets dans sa partie centrale.



*Illustration 15 : Merlon au milieu du délaissé de Gajac*

Sous l'actuelle route départementale, l'ouvrage hydraulique a été aménagé avec une banquette pour la petite faune. L'ouvrage présent sur l'ancienne départementale (délaissé actuel), toujours en place, a été également aménagé pour rétablir la transparence aux déplacements de la petite faune (encorbellement bois).



*Illustration 16 : Banquettes petite faune aménagées dans l'ouvrage hydraulique le long de la Petite Beuve*

Deux chemins situés de part et d'autre du délaissé donnent l'accès à une peupleraie et à une autre parcelle de bois.



*Illustration 17 : Peupleraie à proximité du délaissé de Gajac-Bazas*

#### *2.2.2.2 Equipement et réseaux*

Aucun équipement (banc, poubelle) n'est présent sur le site.

Concernant les réseaux, la déclaration de travaux permet de déterminer que le délaissé est traversé par des réseaux électriques, d'eau potable et de télécommunication. Des recommandations techniques devront donc s'appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées.

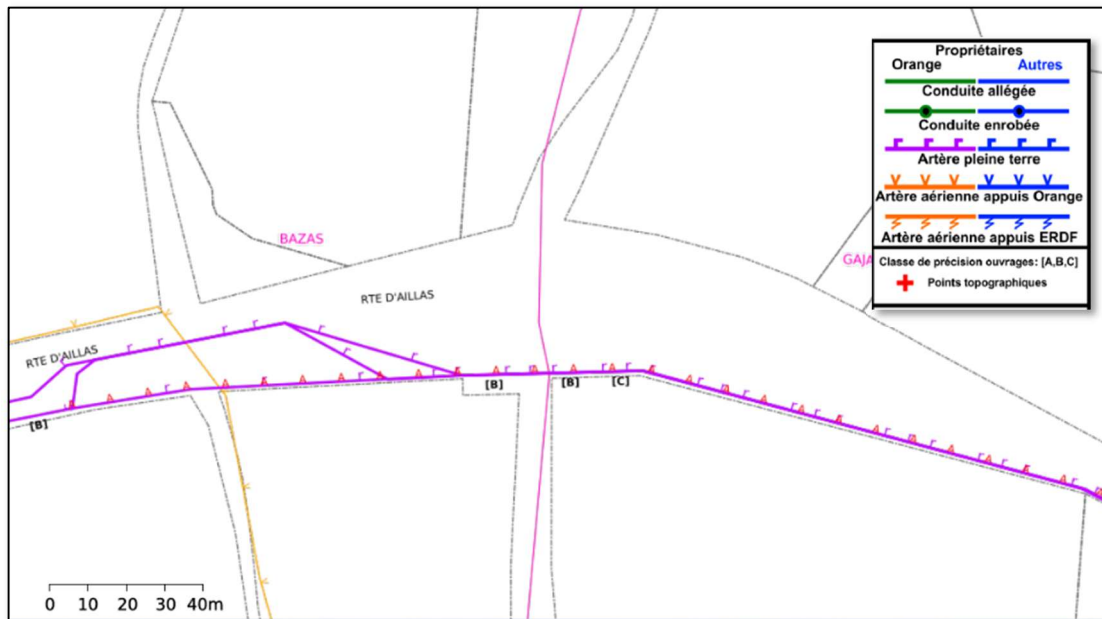


Illustration 18 : Emplacement du réseau de télécommunication (Source : DICT)

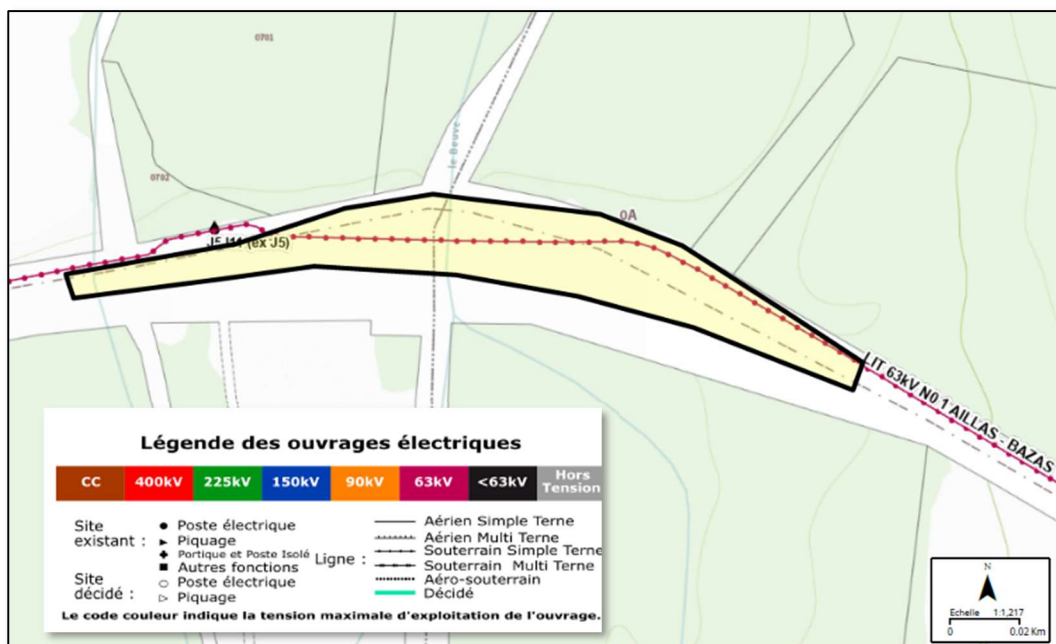


Illustration 19 : Emplacement RTE<sup>1</sup>, ligne souterraine HTB (haute tension) (Source : DICT)

<sup>1</sup> Réseau de transport d'électricité

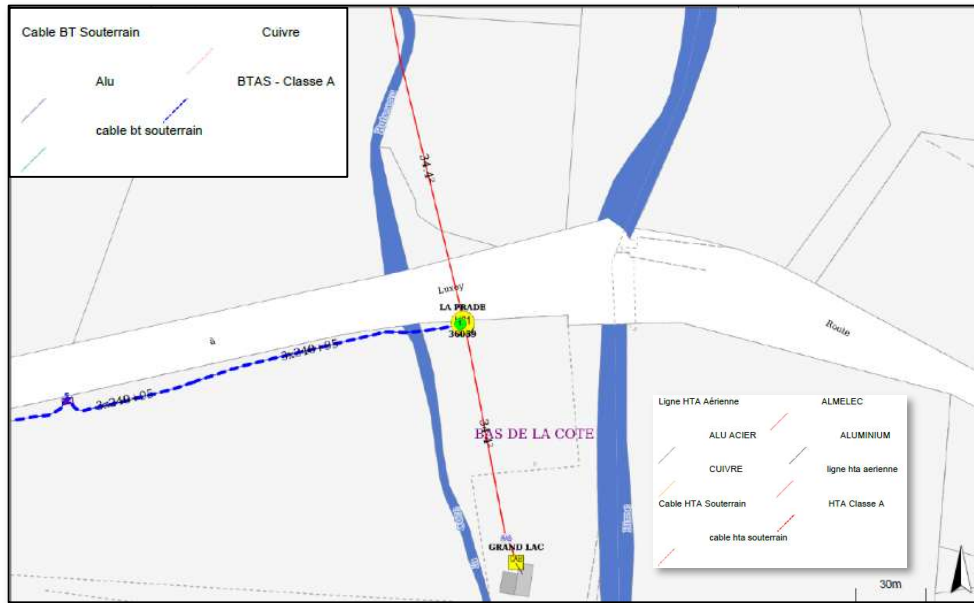


Illustration 20 : Emplacement du réseau électrique (Source : DICT)



Illustration 21 : Réseau eau et irrigation (Source : DICT)

### 2.2.2.3 Contexte physique

#### ➤ Topographie

L'aire d'étude est située dans un secteur alluvial en aval du bassin versant de la petite Beuve.



Illustration 22 : Topographie du délaissé (Source : Améten)

### ➤ Géologie

D'après la feuille n°876 (Bazas) de la carte géologique de France 1/50 000 (BRGM), l'aire d'étude est située au niveau de formations tertiaires : les argiles carbonatées jaunes et bleues des Molasses de l'Agenais.

Selon la carte d'aléas du BRGM, le délaissé se situe en zone d'exposition forte au retrait gonflement des argiles.

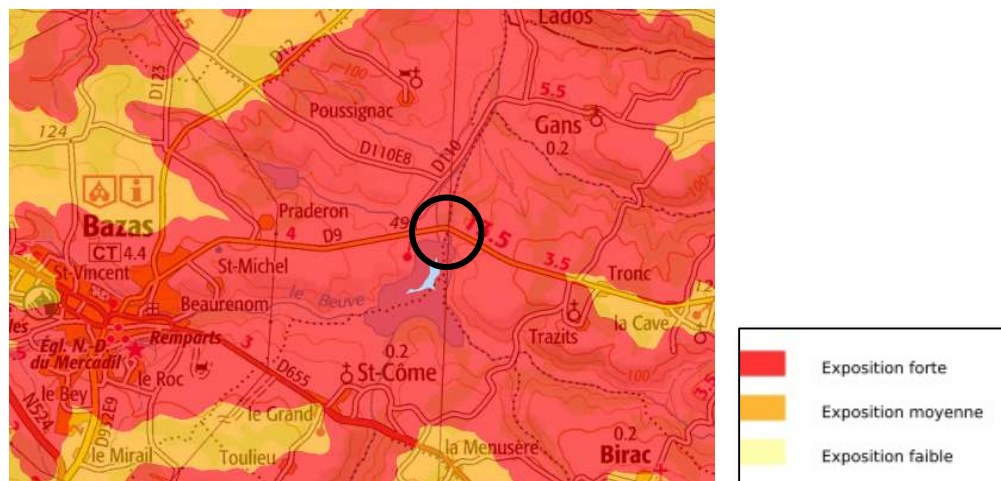


Illustration 23 : Exposition au retrait gonflement des argiles (Source : BRGM <https://infoterre.brgm.fr>)

## ➤ Hydrologie

L'aire d'étude est située au nord du Lac de la Prade, avec le passage du cours d'eau de la Beuve sur le site.

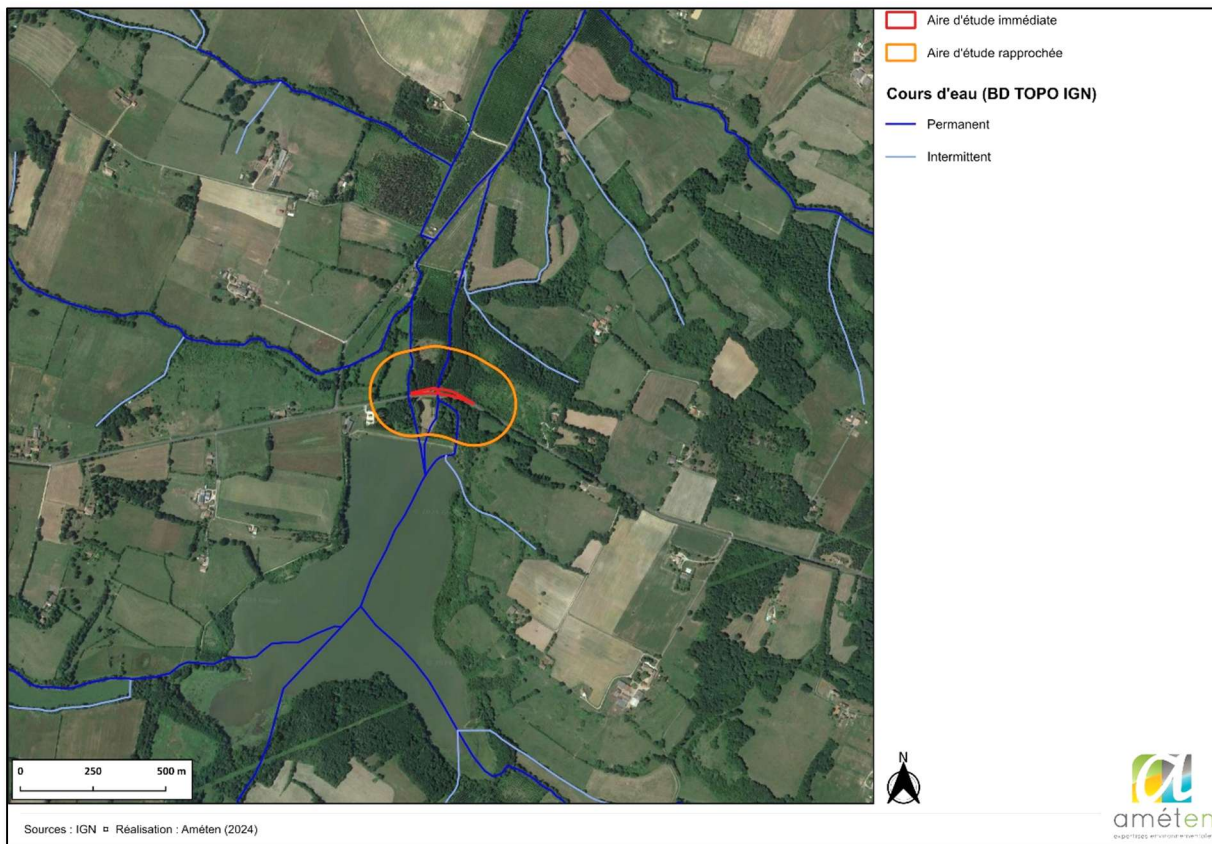


Illustration 24 : Réseau hydrographique aux abords de l'aire d'étude rapprochée (Source : IGN, réalisation : Améten)

### 2.2.3 Gestion

Une fauche est pratiquée 1 à 2 fois par an en bordure du bois et une tonte est réalisée plusieurs fois par an en bordure de route par le CD33.

### 2.2.4 Enjeux environnementaux

#### 2.2.4.1 *Éléments de contexte*

Le site est inclus dans une matrice paysagère constituée de territoires agricoles, de forêts et milieux semi-naturels. Un lac se situe à environ de 150 m du délaissé, au sud de la route départementale.

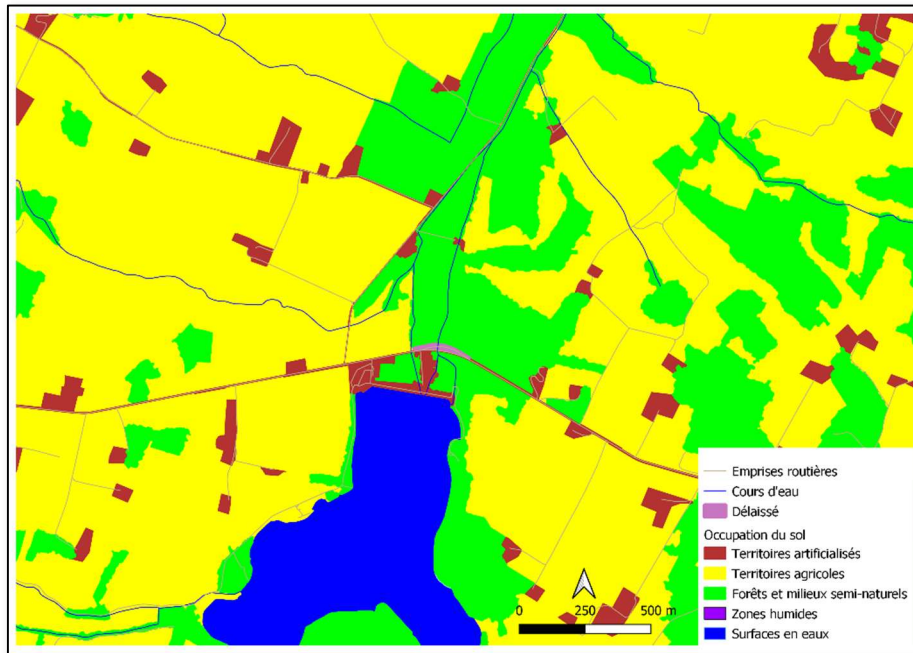


Illustration 25 : Occupation du sol autour du site (Source : OCS NVA)

Plusieurs zonages réglementaires et d'inventaire se trouvent à proximité du délaissé :

- une ZNIEFF de type II : Coteaux calcaires et réseau hydrographique du Beuve ;
- une ZNIEFF de type I : Réseau hydrographique amont du Beuve, coteau de Gans et étang de la Prade ;
- le site Natura 2000 : Réseau hydrographique du Beuve, le Beuve passant sous le délaissé ;
- un Espace Naturel Sensible (ENS) : Lac de la Prade ;
- une Zone de Prémption Espace Naturel Sensible (ZPENS) : vallée de la Beuve.

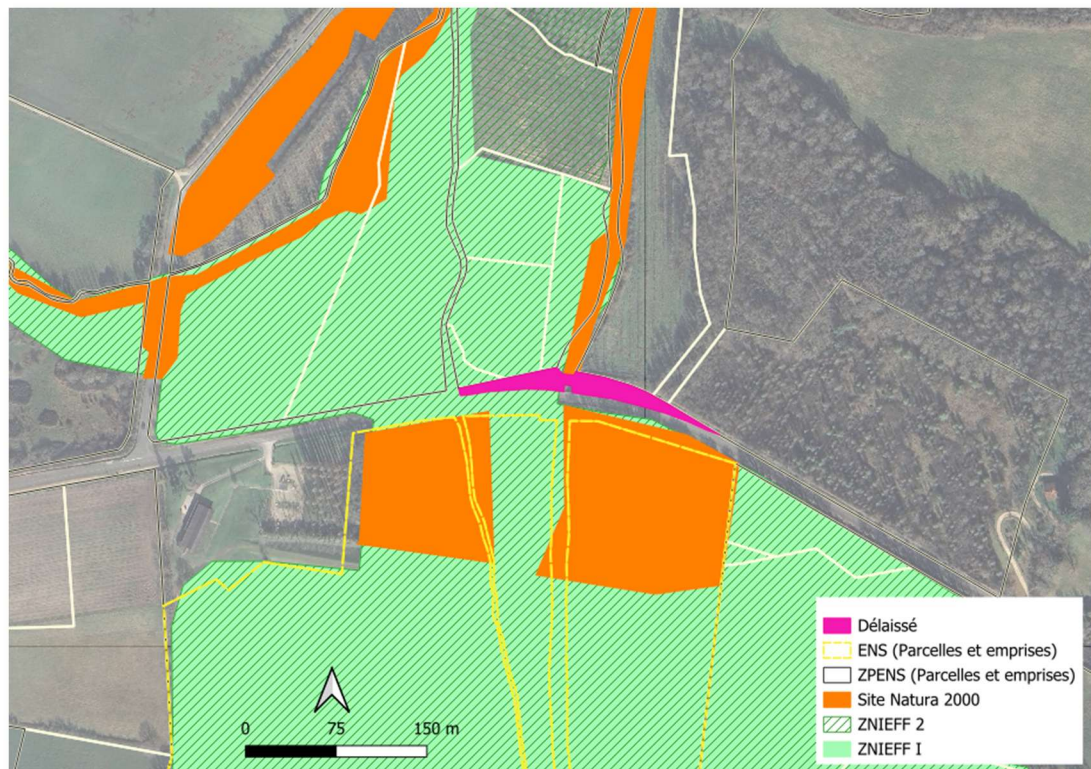


Illustration 26 : Zonages de protection/d'inventaire les plus proches du site (Source : INPN, réalisation Cerema)

Selon la cartographie des continuités écologiques, le site se situe à proximité<sup>2</sup> :

- d'un réservoir de biodiversité de type « milieux thermophiles » qui correspond au secteur de Grignols-Bazas, situé au droit du délaissé ;
- d'un réservoir de biodiversité de type « boisements de conifères et milieux associés » correspondant au massif des Landes de Gascogne ;
- d'un corridor écologique de type « milieux humides » correspondant à la vallée du Beuve, situé au droit du délaissé ;
- d'un corridor écologique de type « pelouses sèches » situé au nord-est du délaissé.

La présence de réservoirs potentiels à proximité rend le site intéressant, ce dernier pouvant constituer une zone relai entre ces différentes entités riches, d'autant plus si elle est renaturée.

La RD9 n'est pas référencée comme un obstacle linéaire dans la carte des continuités écologiques bien qu'elle constitue une rupture majeure de continuités, notamment entre le réservoir de biodiversité « milieux thermophiles » et le corridor surfacique « pelouses sèches » (*source : Améten*).

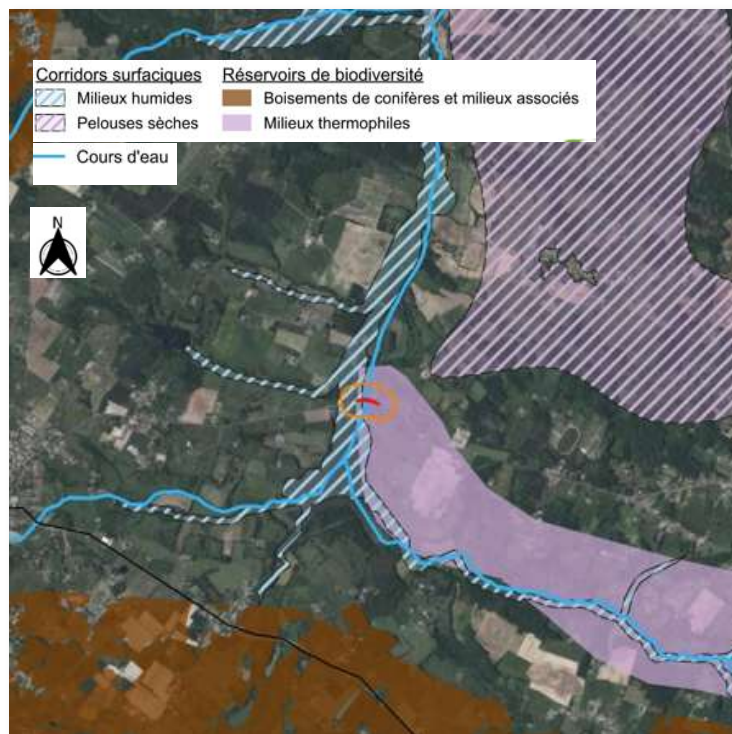


Illustration 27 : Continuités écologiques à proximité du délaissé (Source : Améten)

En conclusion sur le contexte écologique du site, on peut noter que l'environnement est marqué par la présence du réseau hydrographique du Beuve qui s'écoule sous le délaissé, des coteaux calcaires surplombant ce réseau et du lac de la Prade au sud du délaissé. L'environnement plus éloigné du délaissé semble majoritairement occupé par des milieux bocagers pouvant présenter un intérêt d'un point de vue écologique (*source : Améten*).

<sup>2</sup> Dans un rayon de 5 km

### 2.2.4.2 Habitats et flore

#### ✓ Les habitats

Les milieux végétalisés situés en marge des surfaces imperméabilisées du délaissé ont très peu d'intérêt (friches, bermes, végétation rudérale<sup>3</sup>). Des habitats à enjeu de conservation notable sont en revanche présents en périphérie du délaissé, notamment des milieux boisés sur les coteaux calcaires, des milieux hygrophiles de type boisements ou prairies (zones humides) ou encore le cours d'eau.

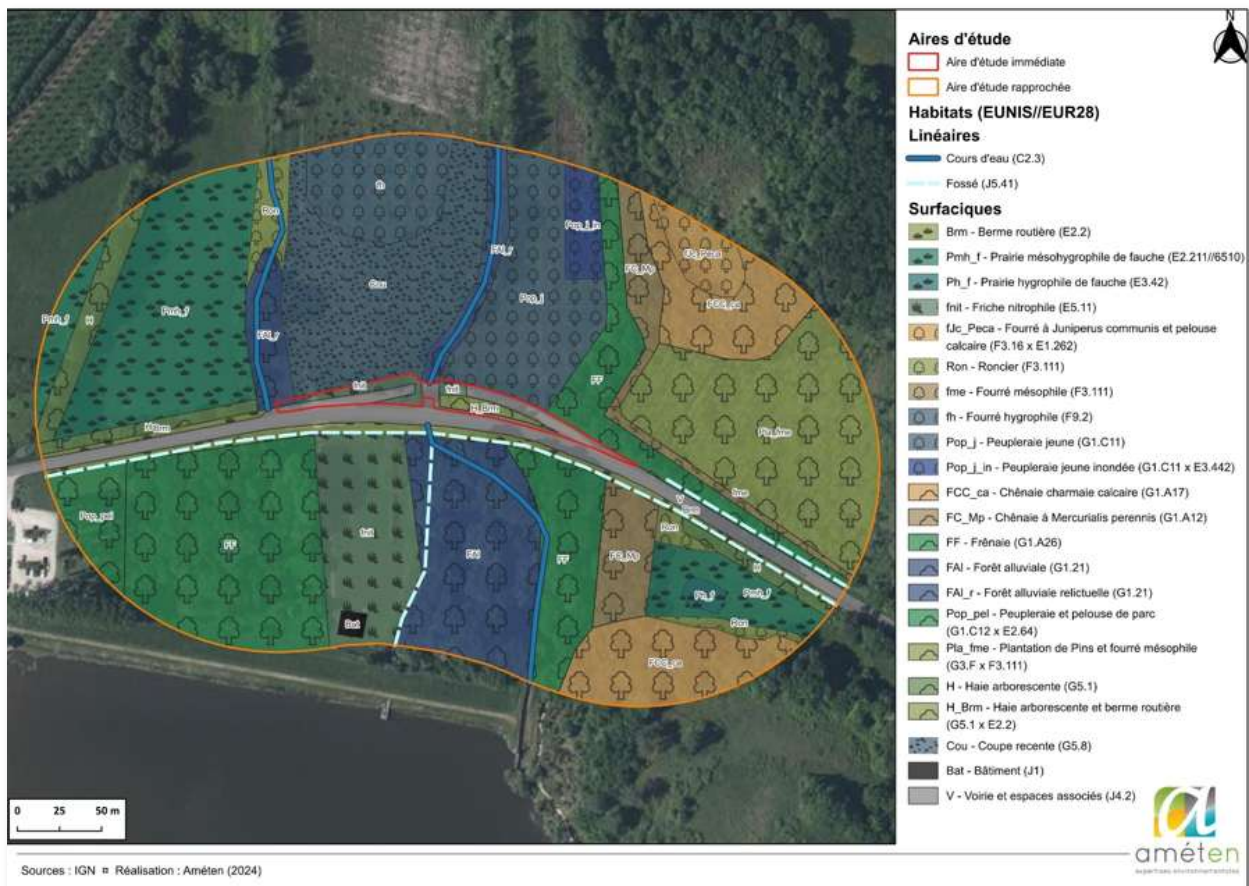


Illustration 28 : Localisation des habitats observés au niveau du délaissé et de sa périphérie (Source : Améten)

#### ✓ La flore

Le site est caractérisé par une assez faible diversité d'espèces du fait de l'état dégradé de la majorité des habitats observés (plantations, coupes récentes, etc.).

Trois espèces à enjeu de conservation ont cependant été observées au sein de l'aire d'étude, en dehors du délaissé : le Glaïeul d'Italie, l'Ophrys verdissant et le Sérapias à labelle long.

Les plantes exotiques envahissantes sont très présentes au niveau du délaissé. Parmi les 16 taxons naturalisés observés, tous sont référencés dans la « Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine » (CBNSA, 2022). La zone de coupe récente de Peupliers concentre l'essentiel des espèces exotiques envahissantes, notamment des espèces annuelles comme les Vergerettes (*Erigeron*) et le Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*), mais également des espèces ligneuses comme l'Érable negundo (*Acer negundo*) et le Noyer noir (*Juglans nigra*).

<sup>3</sup> Qui se développe sur des décombres, à proximité des maisons, sur des sols perturbés.

Les plantes exotiques envahissantes sont également bien présentes aux abords du délaissé. On constate notamment la présence d'une haie de Laurier palme (*Prunus laurocerasus*) et de Noyer noir (*Juglans nigra*). Une espèce réglementée au niveau européen, la Jussie rampante (*Ludwigia peploides*) est présente au niveau du cours d'eau le Beuve.

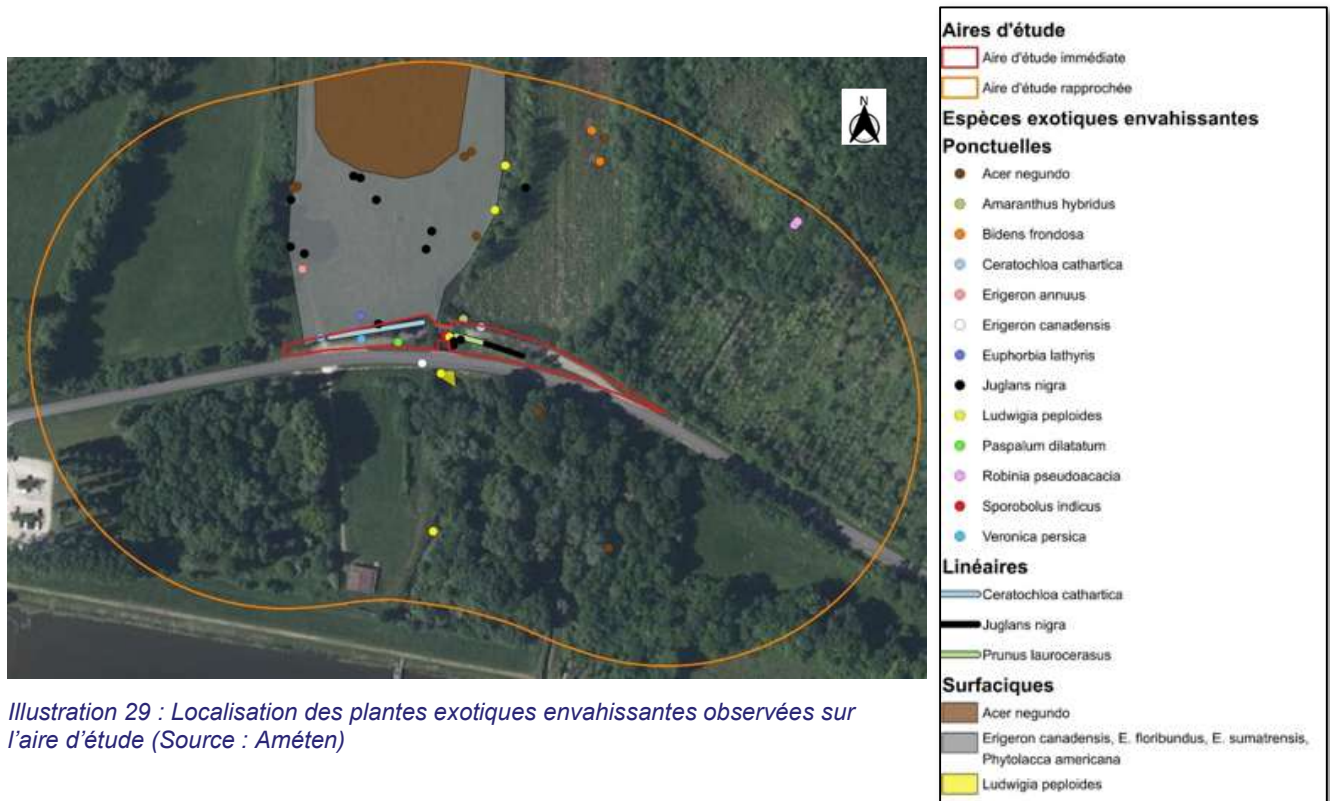


Illustration 29 : Localisation des plantes exotiques envahissantes observées sur l'aire d'étude (Source : Améten)

✓ Les zones humides

La délimitation des zones humides réalisée sur les critères « végétation » et « sols » a permis de mettre en évidence la présence d'une zone humide généralisée à l'ensemble de l'aire d'étude, couvrant une surface de 10,2 ha. Les seuls éléments pouvant être exclus de cette délimitation sont les surfaces imperméabilisées (voirie), la parcelle remblayée, les cours d'eau et les coteaux à l'est du délaissé (Améten).

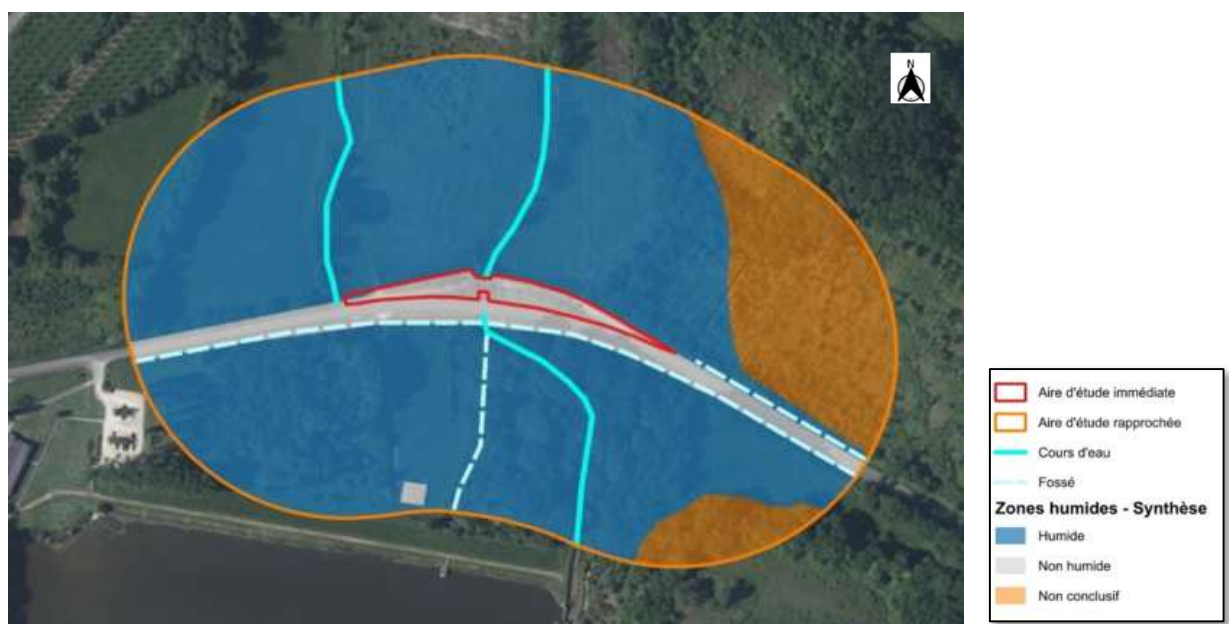


Illustration 30 : Synthèse des zones humides identifiées au niveau du délaissé et de sa zone tampon (Source : Améten)

### 2.2.4.3 Espèces faunistiques

L'ensemble des groupes faunistiques ont été prospectés. Les enjeux ont été établis en premier lieu à partir du statut de menace des espèces à l'échelle régionale puis modulés en fonction du contexte local :

- Entomofaune : sur les 6 espèces entomologiques patrimoniales et/ou protégées présentes sur les communes de Bazas et Gajac, aucune n'a été contactée par observation directe et/ou indirecte. 17 espèces de « papillons de jour » et zygènes, 10 espèces de criquets, sauterelles et grillons, 3 espèces d'odonates et 11 espèces de coléoptères ont été recensées sur l'aire d'étude rapprochée ou immédiate. L'intérêt fonctionnel de l'aire d'étude pour le cycle biologique des espèces entomologiques est jugé assez fort au regard de la diversité spécifique et des enjeux spécifiques respectifs.
- Reptiles : 4 espèces protégées ont été recensées dans l'aire d'étude (Lézard des murailles, Couleuvre helvétique, Orvet fragile et Couleuvre verte et jaune). D'autres espèces relativement communes et bien représentées dans leurs zones biogéographiques ont été recensées. L'enjeu pour les reptiles est globalement assez fort sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée, de par la diversité spécifique, les enjeux associés à ces espèces et la fonctionnalité des habitats pour ce cortège.
- Amphibiens : trois espèces batrachologiques ont été recensées au sein de l'aire d'étude rapprochée (Grenouille rieuse, grenouilles vertes, Crapaud épineux). Elles sont communes à très communes à l'échelle nationale et/ou régionale et/ou départementale. Si l'aire d'étude rapprochée comporte des habitats favorables à l'accomplissement du cycle de vie, son intérêt fonctionnel est jugé modéré.
- Oiseaux : 36 espèces ont été recensées dans l'aire d'étude rapprochée en période de reproduction dont 31 sont protégées au niveau national. L'enjeu de ce groupe est modéré.
- Mammifères : sur les 6 espèces de mammifères patrimoniales et/ou protégées présentes sur les communes de Bazas et Gajac, seule la Loutre d'Europe a été identifiée au sein de l'aire d'étude rapprochée. Les autres espèces recensées (chevreuil, renard et ragondin) sont considérées comme communes. L'intérêt fonctionnel de l'aire d'étude est jugé fort pour le cycle biologique des espèces mammalogiques, au regard de la diversité spécifique et des enjeux associés.
- Chiroptères : 11 espèces protégées ont été contactées au sein de l'aire d'étude rapprochée, dont au moins 8 présentent de par leur statut de protection, leur répartition et leur utilisation fonctionnelle de l'aire d'étude, un enjeu intrinsèque significatif. Le niveau d'enjeu de conservation des habitats d'espèces au sein de l'aire d'étude immédiate est faible. Aucun gîte potentiel n'a été recensé dans l'aire d'étude immédiate, contrairement aux aires d'étude rapprochée et éloignée.

### 2.2.4.4 Conclusion

Globalement il n'y a pas d'enjeux majeurs qui ressortent des inventaires au niveau de l'aire d'étude immédiate. Les enjeux sont plutôt localisés au niveau de l'aire d'étude rapprochée et au-delà et peuvent être assez forts, voire forts (présence de ZNIEFF, zone Natura 2000, ENS, réservoirs de biodiversité et corridors, cours d'eau et zones humides, boisements d'intérêt, milieux calcaires plus éloignés...). Le délaissé pourrait donc jouer un rôle dans la restauration des habitats naturels et des continuités écologiques. En effet, malgré sa faible superficie, il est possible de restaurer des milieux et que des espèces viennent s'y installer. Les actions à mener, sur la base de critères purement écologiques, seraient en lien notamment avec l'entretien du site et viseraient par exemple à supprimer les surfaces imperméabilisées, gérer les espèces exotiques envahissantes. Des plantations d'arbres (haies, boisements) pourraient également être envisagées ainsi que la restauration des zones humides.



Illustration 31 : Enjeux écologiques stationnels au sein de l'aire d'étude rapprochée (Source : Améten)

## 2.2.5 Résultats des analyses de chaussée

### ✓ Résultats amiante et HAP

La caractérisation des enrobés bitumineux a été confiée à l'entreprise AC Environnement. La localisation des carottages et les teneurs en HAP et amiante sont présentés ci-dessous.



Illustration 32 : Emplacement des sondages pour analyses HAP et amiante

| N° carottage | Couche | Epaisseur (cm) | HAP (mg/kg) | Amiante |
|--------------|--------|----------------|-------------|---------|
| 1            | 1      | 2              | 99          | Absence |
|              | 2      | 2              | 780         | Absence |
| 2            | 1      | 2              | 230         | Absence |
|              | 2      | 2              | 180         | Absence |

Illustration 33 : Résultats des analyses de chaussées, délaissé Bazas-Gajac

La deuxième couche de la première carotte a une teneur élevée en HAP (> 500 mg/kg). Les matériaux devront être évacués pour un dépôt en ISDD<sup>4</sup>.

Il est à noter que les différentes épaisseurs n'apparaissent pas dans le PV d'analyse. Elles ont été transmises sur demande du Cerema. Elles sont nécessaires pour déterminer sur quelle épaisseur le rabotage devra être effectué si une telle opération est envisagée.

#### ✓ Sondages carottés

Les sondages carottés permettent de caractériser les structures de chaussée en place.

2 carottages ont été réalisés par le laboratoire routier du département (LRD), aux mêmes emplacements que pour les analyses d'amiante et de HAP.

Le sondage n°1 présente une structure mixte, avec un ESU<sup>5</sup> d'une épaisseur de 2 cm sur 6 cm de EB<sup>6</sup>, et de GTLH<sup>7</sup> en dessous, sur une épaisseur indéterminée mais dont l'aspect visuel paraît très dégradé et donc facilement excavable<sup>8</sup>.



<sup>4</sup> Installation de Stockage de Déchets Dangereux

<sup>5</sup> Enduit superficiel routier

<sup>6</sup> Enrobé bitumineux

<sup>7</sup> Grave traitée aux liants hydrauliques

<sup>8</sup> Qui peut être creusé ou extrait du sol.

| Côte NGF (cm) | Profondeur (cm) | Eau | DESCRIPTION LITHOLOGIQUE |
|---------------|-----------------|-----|--------------------------|
| 0.0           |                 |     | ESU                      |
| -1.0          | <- 2 ->         |     |                          |
| -2.0          |                 |     | EB                       |
| -3.0          |                 |     |                          |
| -4.0          |                 |     |                          |
| -6.0          | <- 6 ->         |     |                          |
| -6.0          |                 |     |                          |
| -7.0          |                 |     | Grave Traité LH          |
| -6.0          | <- 7 ->         |     |                          |



Illustration 34 : Carotte n°1 (Source : LRD)

Le sondage n°2 présente une structure souple, avec un ESU<sup>9</sup>, directement sur la GNT<sup>10</sup>, dont l'épaisseur est estimée à 2 cm. La structure en place étant un enduit directement réalisé sur une GNT, il n'a pas été possible de faire un carottage plus en profondeur (la GNT se délite lorsque l'on extrait la carotte).

<sup>9</sup> Enduit superficiel d'usure

<sup>10</sup> Grave non traitée

| Côte NGF (cm) | Profondeur (cm) | Eau | DESCRIPTION LITHOLOGIQUE |
|---------------|-----------------|-----|--------------------------|
| 0.0           |                 |     | ESU                      |
| -1.0          | <- 2 ->         |     |                          |
| -2.0          | <- 2 ->         |     | SOL                      |



Illustration 35 : Carotte n°2 (Source : LRD)

Les épaisseurs des différentes couches de la première carotte indiquées (a posteriori) par l'entreprise ne correspondent pas à celles transmises par le laboratoire du département. Les carottages ont dû être réalisés à des endroits sensiblement différents ou bien il y a eu un problème lors de la transmission des données sur l'épaisseur des couches.





*Illustration 37 : Délaissé de Sainte Foy la Longue en 1985 et 2023 (Source : IGN, Remonter le temps)*

## 2.3.2 Description

### 2.3.2.1 Généralités

Le délaissé, en enrobé sur la majorité du site, est utilisé comme aire de stationnement. Il est séparé de la route par une bande de végétation. De nombreux déchets sont déposés ; un ramassage régulier est réalisé par le Département.



*Illustration 38 : Délaissé de Sainte-Foy-la-Longue*

### 2.3.2.2 Equipement et réseaux

Le mobilier (tables de pique-nique et poubelles) a été enlevé par manque de personnel pour l'entretenir. Le centre d'exploitation envisageait d'utiliser ce site pour y déposer des matériaux de stockage.

Concernant les réseaux, le site est concerné par une canalisation en eau potable et par un réseau de télécommunication. Des mesures de sécurité seront à mettre en œuvre (sondages à effectuer) avant travaux.

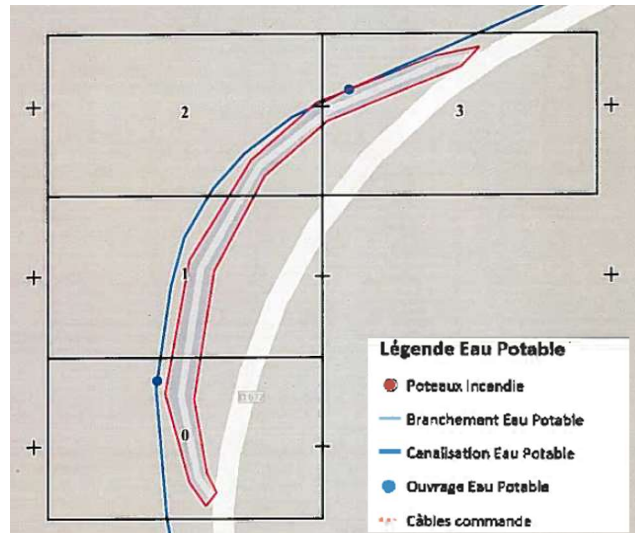


Illustration 39 : Réseau eau (alimentation en eau potable) (Source : DICT)

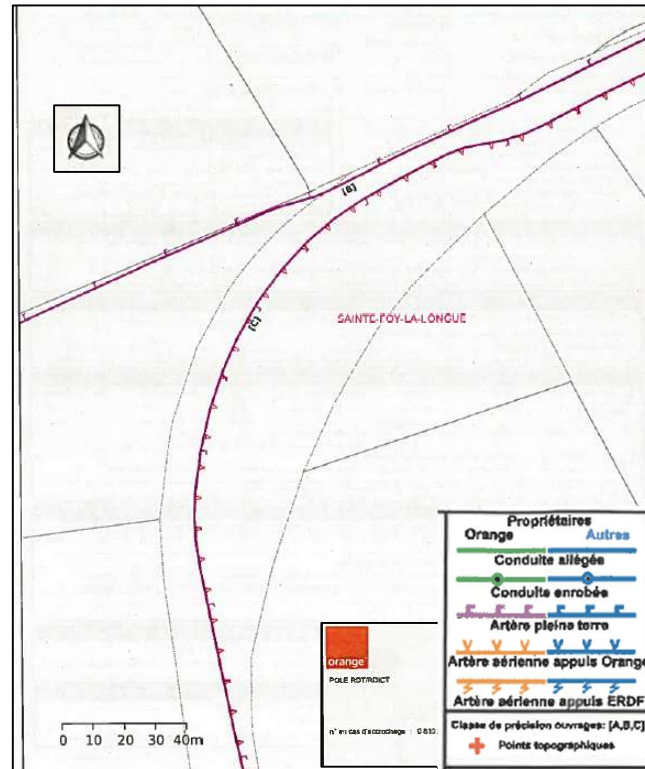


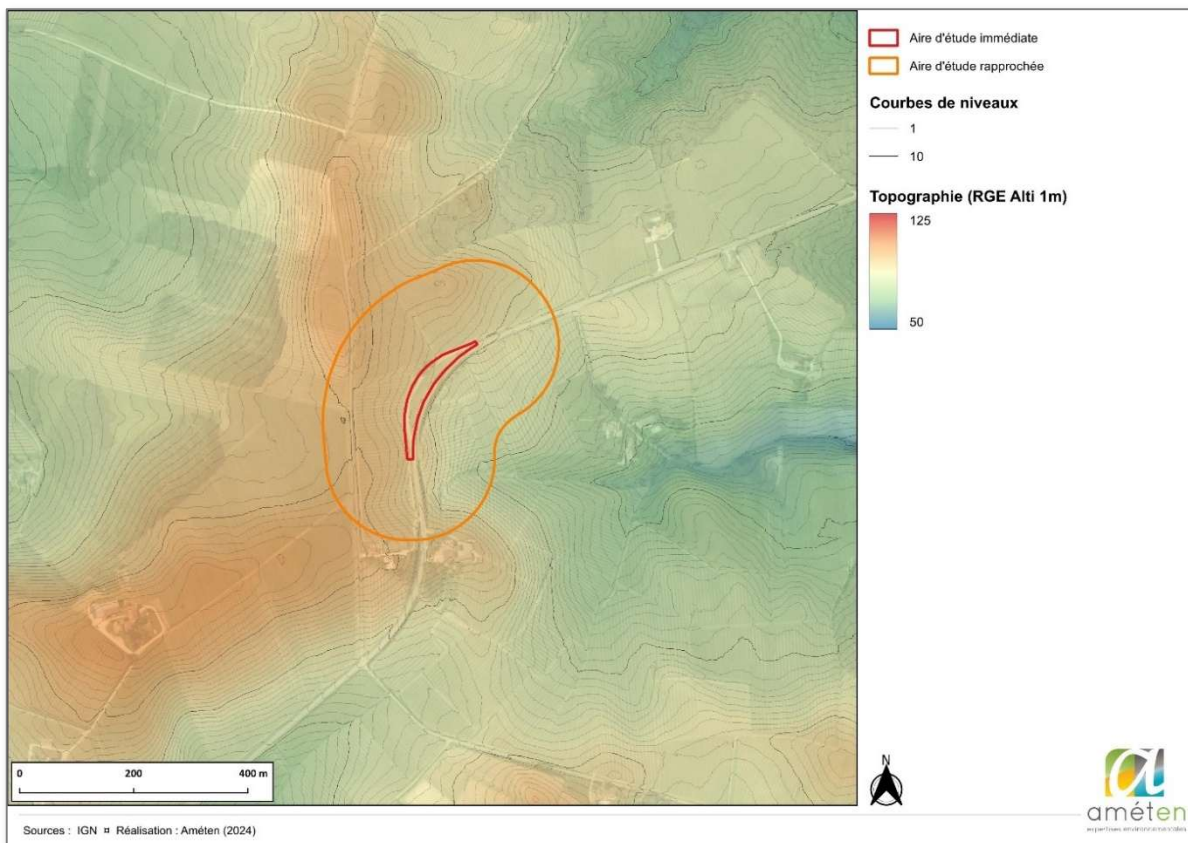
Illustration 40 : Réseau télécommunication (fibre) (Source : DICT)

### 2.3.2.3 Contexte physique

#### ➤ Topographie

L'aire d'étude est localisée sur un secteur relativement plat, avec une pente ouest-est de 2 à 4° en direction du cours d'eau. Les variations topographiques sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée ne dépassent pas 20 m NGF.

Les écoulements sont limités sur les zones de pentes faibles à nulles, conditions qui associées à une pédologie particulière (présence d'argile) peuvent être favorables à l'apparition de zones humides par stagnation d'eau.



*Illustration 41 : Topographie au niveau du délaissé*

#### ➤ Géologie

D'après la feuille n°852 (Langon) de la carte géologique de France 1/50 000 (BRGM), l'aire d'étude est située au niveau de formations datant du miocène (m1a : calcaires et marnes, m1c : grès et/ou calcaire) et du quaternaire (CF : sables grossiers argileux avec graviers et galets).

Selon la carte d'aléas du BRGM, le délaissé se situe en zone d'exposition forte au retrait gonflement des argiles.

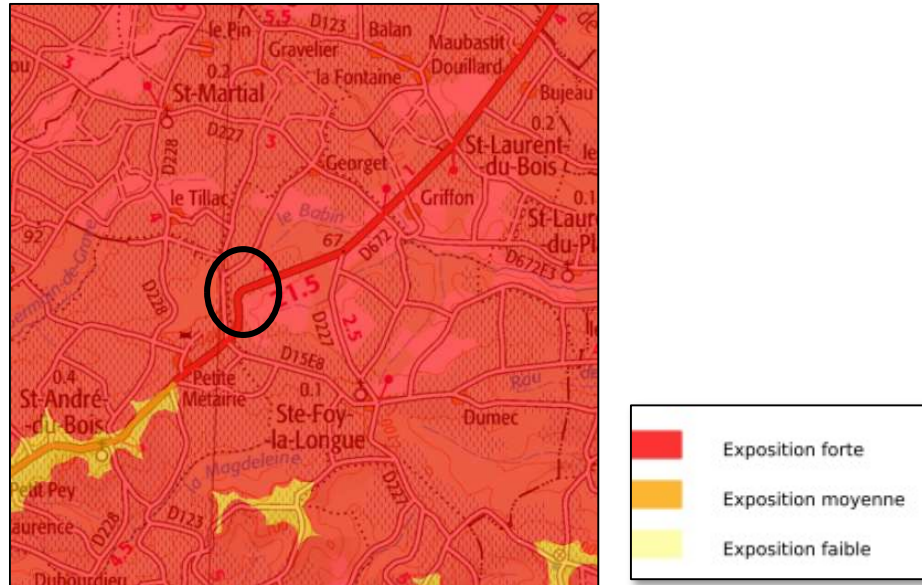


Illustration 42 : Exposition au retrait gonflement des argiles (Sources : BRGM <https://infoterre.brgm.fr>)

➤ Hydrologie

L'aire d'étude rapprochée est située en tête de bassin versant, au sein de la vallée de la Vignague, affluent du Dropt, et localisée à 15 km en amont de la Garonne. Les seuls cours d'eau référencés à proximité immédiate du site sont à régime intermittent.

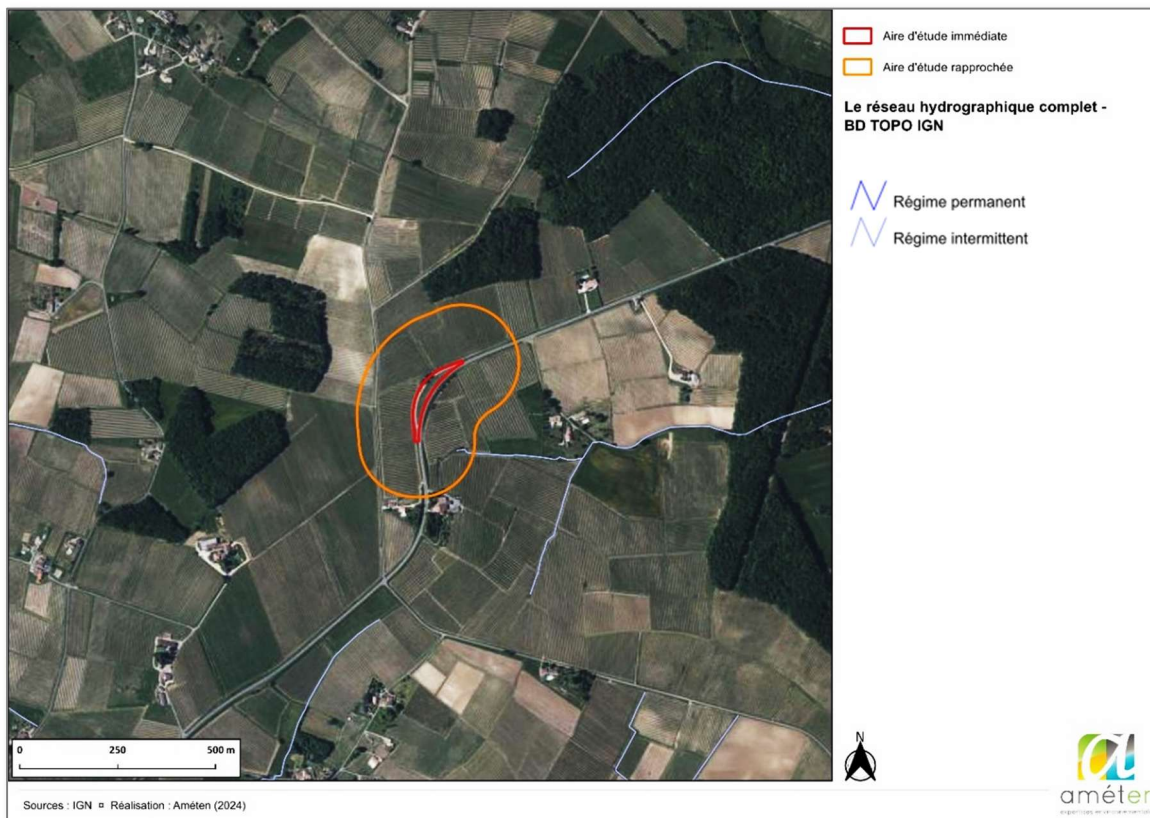


Illustration 43 : Réseau hydrographique aux abords de l'aire d'étude rapprochée (Source : IGN, réalisation : Améten)

### 2.3.3 Gestion

L'espace enherbé est fauché 3 à 4 fois par an.

### 2.3.4 Enjeux environnementaux

#### 2.3.4.1 *Éléments de contexte*

Le délaissé est inclus dans une matrice paysagère constituée essentiellement de cultures, la viticulture étant l'activité agricole prédominante. Il n'y a pas de mares ni d'étangs à proximité (dans un rayon de 500 m).

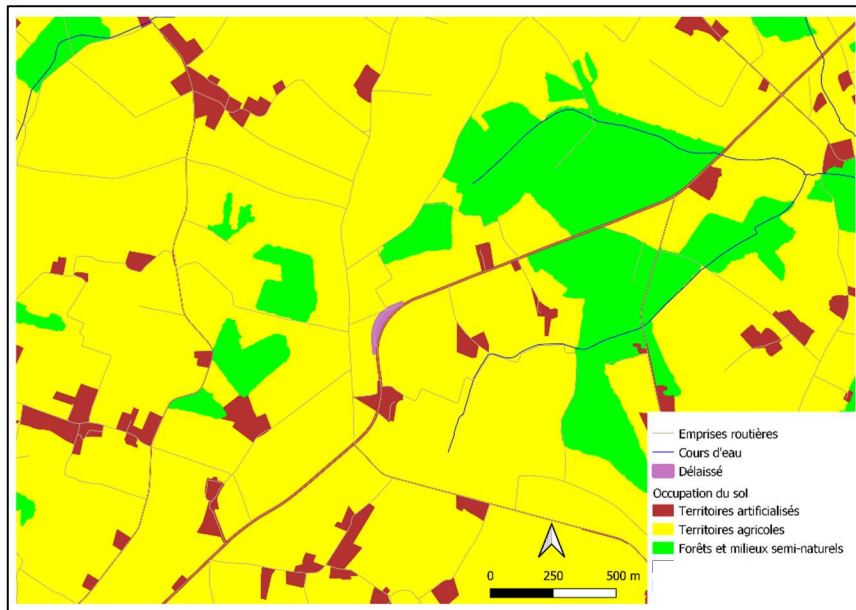


Illustration 44 : Occupation du sol autour du site (Source : OCS NvA)

Aucun zonage réglementaire / de protection ne se situe à proximité immédiate du site (dans un rayon de 2 km).

Selon la cartographie des continuités écologiques, le site se situe à proximité :

- d'un réservoir de biodiversité de type « boisements de feuillus et forêts mixtes » correspondant au bois de Labarie et ruisseau de Galouchey dans l'aire d'étude éloignée ;
- de deux corridors surfaciques au niveau de l'aire d'étude éloignée ;
- un corridor de type « boisements de feuillus et forêts mixtes » constitué d'îlots forestiers, à proximité de l'aire d'étude rapprochée ;
- un corridor de type « milieux humides » correspondant à la vallée du Dropt au sud.

La RD 672 est répertoriée comme « obstacle linéaire » aux continuités écologiques.

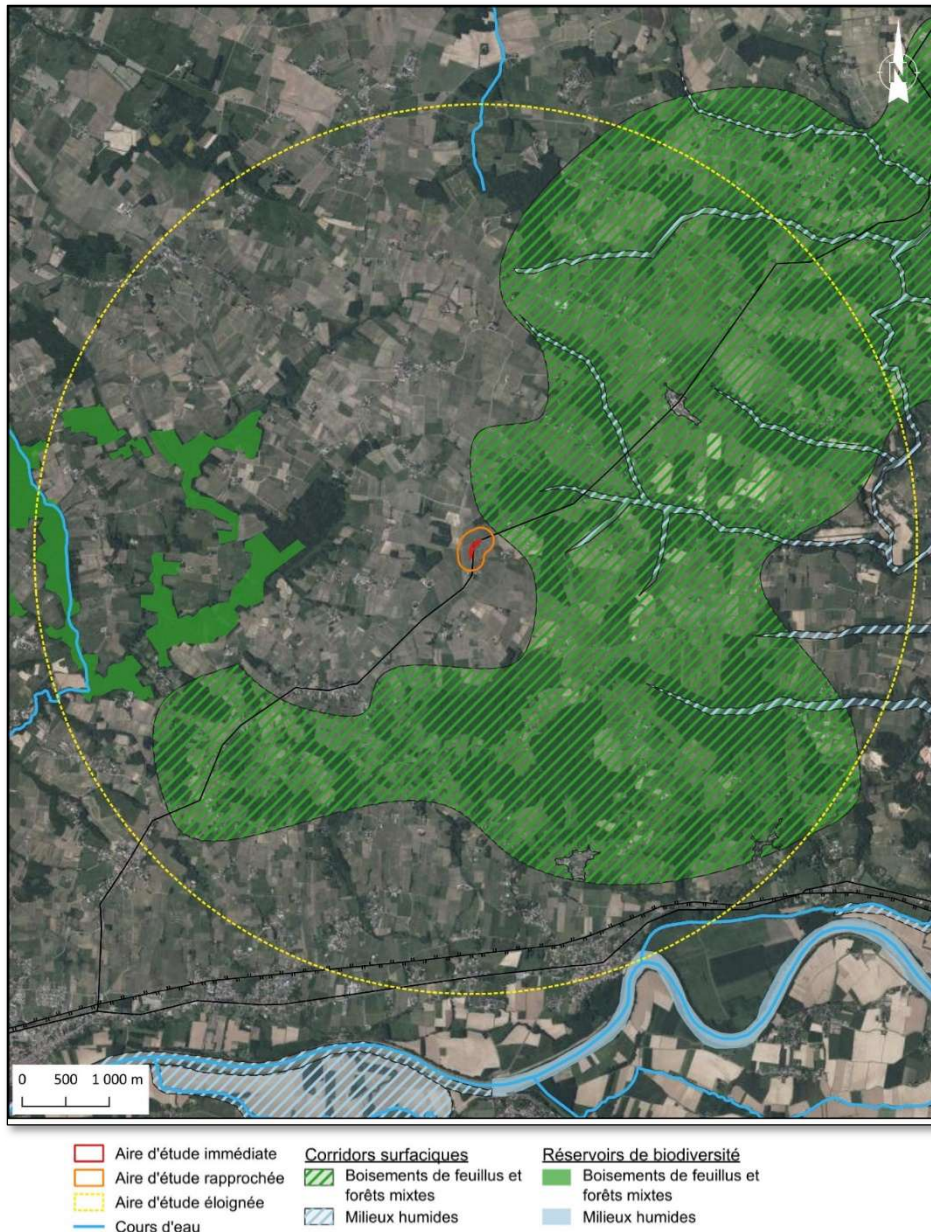


Illustration 45 : Continuités écologiques au niveau du délaissé et de sa périphérie (Source : IGN, réalisation : Améten)

En synthèse sur le contexte écologique, on peut noter que l'environnement du délaissé est dominé par des vignobles. Le secteur d'intérêt le plus proche concerne la présence du réseau hydrographique du Dropt. Le délaissé est également proche d'un corridor surfacique composé d'îlots boisés. Les autres secteurs à enjeux connus sont, dans l'ensemble, très éloignés du délaissé.

Il est à noter que des actions de gestion de la végétation ont été réalisées au niveau des milieux ouverts présents sur l'aire d'étude immédiate, notamment en période printanière. Ces entretiens paysagers sont susceptibles de provoquer des perturbations vis-à-vis de la faune (entomofaune, avifaune, reptiles et mammifères principalement), réduisant la probabilité d'observation des espèces.

*Afin d'observer les espèces potentiellement présentes sur le site d'étude, il est nécessaire de demander l'arrêt de l'entretien (ou le report à une date ultérieure) du site en question auprès du gestionnaire.*

### 2.3.4.2 Habitats et flore

#### ✓ Les habitats

Le délaissé est essentiellement occupé par des surfaces imperméabilisées. Les milieux végétalisés présents en marge de ces surfaces présentent très peu d'intérêt (friches, bermes, végétation rudérale<sup>11</sup>).

Des habitats à enjeu de conservation notable sont en revanche présents en périphérie du délaissés, notamment les milieux boisés associés au cours d'eau et les habitats observés au niveau des coteaux calcaires.



Illustration 46 : Enjeux « habitats » définis au niveau du délaissé et de sa périphérie (Source : Améten)

#### ✓ La flore

Le site est caractérisé par une faible diversité du fait de l'omniprésence de vignobles et de la rareté d'autres habitats.

Trois espèces à enjeu de conservation ont été observées au sein de l'aire d'étude : le Glaïeul d'Italie (*Gladiolus italicus*), le Rhinanthé nain (*Rhinanthus minor*) à enjeu jugé assez fort, et le Silène de France (*Silene gallica*). Seul le Glaïeul d'Italie a été observé dans les emprises du délaissé.

<sup>11</sup> Qui pousse sur les décombres, les tas d'ordures et généralement aux abords des habitations et sur les voies de circulation.



Illustration 47 : *Rhinanthus nain* (Source : Améten)



Illustration 48 : Localisation de la flore patrimoniale observée sur l'aire d'étude (Source : Améten)

LC : préoccupation mineure, espèces à faible risque de disparition ; PR : espèce protégée au niveau régional

Les plantes exotiques envahissantes sont peu abondantes sur l'aire d'étude, bien que certaines espèces soient régulièrement observées. Parmi les 6 taxons naturalisés observés, 5 sont référencés dans la « Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine » (CBNSA, 2022). 4 de ces espèces sont considérées comme ayant un impact majeur et 1 comme ayant un impact modéré. Le Paspale dilaté est la seule espèce très présente au sein de la prairie du délaissé, les autres étant plus ponctuelles.

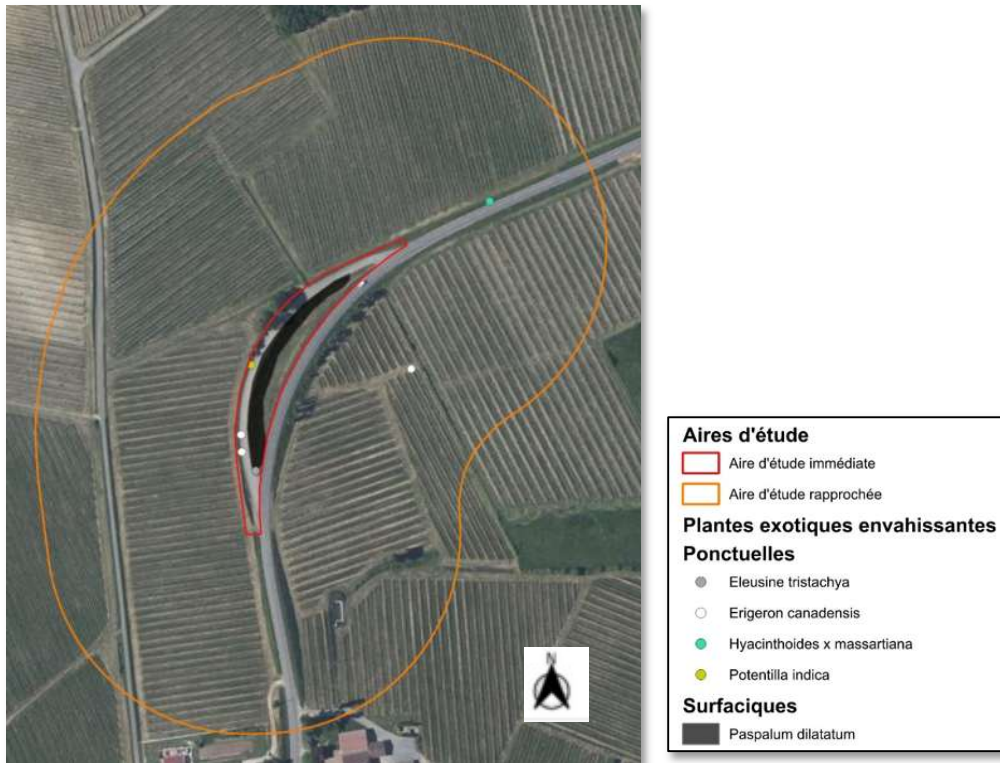


Illustration 49 : Localisation des plantes exotiques envahissantes observées sur l'aire d'étude (Source : Améten)

#### ✓ Les zones humides

L'aire d'étude est favorable à la formation de zones humides du fait de la nature des sols (argileux, peu perméables) et de la topographie. Les modifications du paysage peuvent cependant limiter l'expression et le maintien de ces zones humides (infrastructures linéaires, fossés, drains). Seules deux zones humides sur critère « végétation » ont été observées, au niveau d'une dépression et en bordure du bassin artificiel. Les autres zones humides, délimitées sur critère « sol », présentent une végétation mésohygrophile, tolérant donc un certain assèchement. Elles ont été observées au niveau de fonds de vallons et de ruptures de pentes (Source : Améten).

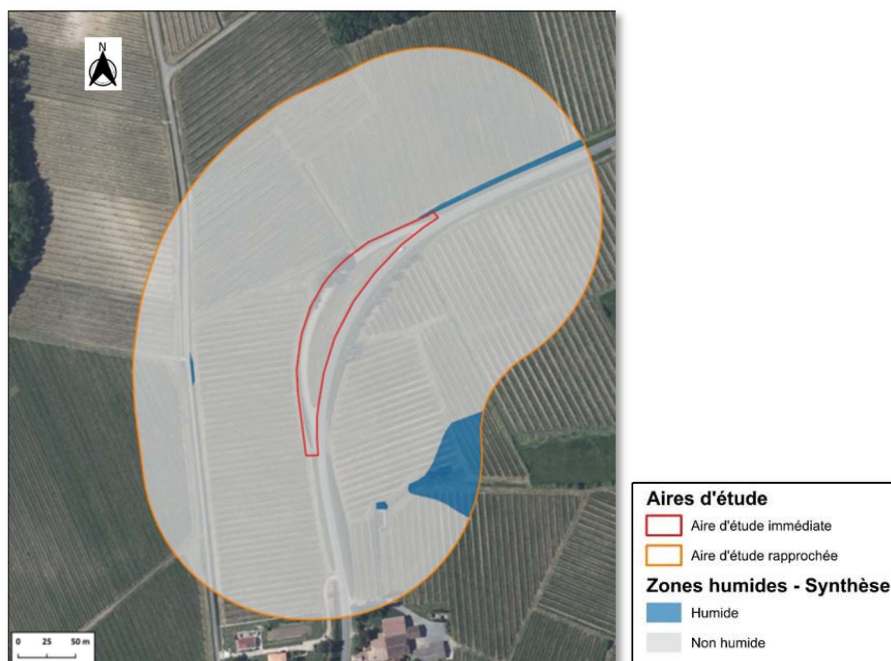


Illustration 50 : Localisation des zones humides identifiées (Source IGN, réalisation : Améten)

L'ensemble des groupes faunistiques ont été prospectés. Les enjeux ont été établis en premier lieu à partir du statut de menace des espèces à l'échelle régionale puis modulés en fonction du contexte local.

- Entomofaune : l'espèce entomologique patrimoniale et/ou protégée présente sur la commune de Sainte-Foy-la-Longue (Damier de la Succise) n'a pas été contactée par observation directe et/ou indirecte. 15 espèces de lépidoptères et zygènes, 8 orthoptères, 6 espèces de coléoptères, ont été recensées (aucun odonate). L'intérêt fonctionnel de l'aire d'étude pour le cycle biologique des espèces entomologiques est jugé faible au regard de la diversité spécifique et des enjeux spécifiques respectifs.
- Reptiles : les deux espèces recensées dans l'aire d'étude (Lézard des murailles et Couleuvre verte et jaune) sont protégées au niveau national. Néanmoins, ces espèces sont relativement communes et bien représentées dans leurs zones biogéographiques. L'enjeu pour les reptiles est donc globalement faible sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée.
- Amphibiens : les espèces d'amphibiens recensées sur l'aire d'étude (grenouilles vertes et Grenouille rieuse) sont communes à très communes à l'échelle nationale et/ou régionale et/ou départementale. Les habitats favorables à la reproduction des espèces concernent les fossés, le cours d'eau intermittent et le bassin artificiel, tandis que la roselière, les fourrés, la haie, les alignements d'arbres, la zone urbaine et dans une certaine mesure les vignes sont favorables à l'accueil des espèces en phase terrestre. L'enjeu de ce groupe est faible au sein de l'aire d'étude rapprochée.
- Oiseaux : une espèce à enjeu de conservation assez fort (Alouette Lulu) et 4 espèces à enjeu de conservation modéré, ont été recensées au sein de l'aire d'étude rapprochée. Hormis ces 5 taxons nicheurs certains, probables ou possibles à enjeu de conservation, les autres espèces d'oiseaux demeurent relativement communes à l'échelle du territoire étudié. Sur les 22 espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée en période de reproduction, 18 sont protégées au niveau national. L'enjeu de ce groupe est modéré.
- Mammifères : aucune espèce protégée à l'échelle nationale n'a été observée sur l'aire d'étude rapprochée et sa périphérie proche. Les trois espèces recensées dans l'aire d'étude rapprochée sont considérées comme relativement communes à l'échelle du territoire d'étude : renard, chevreuil et lièvre. L'intérêt fonctionnel de l'aire d'étude est jugé faible pour le cycle biologique des espèces mammalogiques, au regard de la diversité spécifique et des enjeux spécifiques respectifs.
- Chiroptères : 12 espèces protégées ont été contactées au sein de l'aire d'étude rapprochée, dont au moins 8 présentent de par leur statut de protection, leur répartition et leur utilisation fonctionnelle de l'aire d'étude, un enjeu intrinsèque significatif. Les enjeux de conservation au sein de l'aire d'étude concernent principalement des habitats semi-ouverts de chasse et de transit. Les milieux ouverts au regard de la gestion employée, représentent des terrains de chasse de moindre qualité. Aucun gîte potentiel n'a été recensé dans l'aire d'étude immédiate, contrairement aux aires d'étude rapprochée et éloignée.

#### 2.3.4.3 Conclusion

Globalement il n'y a pas d'enjeu majeur qui ressort des inventaires au niveau de l'aire d'étude immédiate (enjeu modéré pour les oiseaux et faible pour les autres groupes faunistiques). Les talus routiers, en limite du délaissé, constituent un refuge pour des espèces de prairies dont une à enjeu de conservation (Glaïeul d'Italie). Selon la gestion appliquée, cette espèce pourrait se retrouver sur le délaissé. Il faudra veiller toutefois, si le site n'est plus fauché, à ce que des espèces exotiques envahissantes ne colonisent pas le site. Le site jouxte un corridor écologique régional pour la sous-trame boisements de feuillus et mixtes et pourrait avoir un rôle à jouer dans le renforcement des continuités écologiques.

Sur la base de critères purement écologiques, les actions à mener seraient en lien avec la suppression des surfaces imperméabilisées présentes sur le délaissé, la gestion des espèces exotiques envahissantes, la plantation d'un bosquet qui contribuerait à limiter la prolifération de Paspale dilaté,

espèce exotique envahissante et à restaurer la trame verte et bleue (sous-trame des milieux boisés et semi-ouverts), permettant aux espèces associées de se déplacer d'un boisement à un autre.

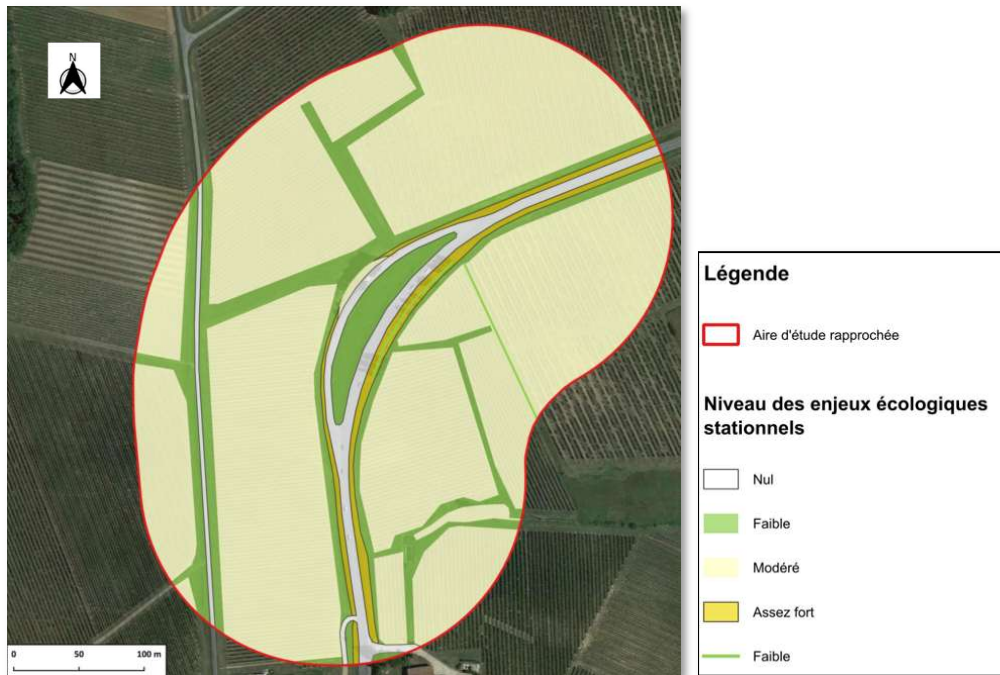


Illustration 51 : Enjeux écologiques stationnels au sein de l'aire d'étude rapprochée (Source : Améten)

### 2.3.5 Résultats des analyses de chaussée

- ✓ Résultats amiante et HAP

La caractérisation des enrobés bitumineux a été confiée à l'entreprise AC Environnement. La localisation des carottages et les teneurs en HAP et amiante sont présentés ci-dessous.



Illustration 52 : Emplacement des prélèvements pour analyses HAP et amiante

| N° carottage | Couche | Epaisseur (cm) | HAP (mg/kg) | Amiante |
|--------------|--------|----------------|-------------|---------|
| 1            | 1      | 3              | Absence     | Absence |
|              | 2      | 10             | 2200        | Absence |
| 2            | 1      | 4              | 82          | Absence |
|              | 2      | 9              | Absence     | Absence |

La deuxième couche de la première carotte a une teneur élevée en HAP et les matériaux de chaussées devront être évacués vers un lieu de stockage adapté (dépôt en ISDD).

✓ Sondages carottés

Les sondages carottés permettent de caractériser les structures de chaussée en place.

2 carottages ont été réalisés par le LRD, aux mêmes emplacements que les analyses d’amiante et de HAP.

Le sondage n°1 présente une structure bitumineuse, avec 16 cm d’enrobé (BB<sup>12</sup> et EB<sup>13</sup>).

<sup>12</sup> Béton bitumineux

<sup>13</sup> Enrobé bitumineux

| Côte NGF (cm) | Profondeur (cm) | Eau | DESCRIPTION LITHOLOGIQUE |
|---------------|-----------------|-----|--------------------------|
| 0,0           |                 |     | BB                       |
| -1,0          |                 |     |                          |
| -2,0          |                 |     |                          |
| -3,0          | <- 5 ->         |     |                          |
| -4,0          |                 |     |                          |
| -5,0          | -5              |     | EB médiocre              |
| -6,0          |                 |     |                          |
| -7,0          |                 |     |                          |
| -8,0          |                 |     |                          |
| -9,0          |                 |     |                          |
| -10,0         |                 |     |                          |
| -11,0         | <- 11 ->        |     |                          |
| -12,0         |                 |     |                          |
| -13,0         |                 |     |                          |
| -14,0         |                 |     |                          |
| -15,0         |                 |     |                          |
| -16,0         | -16             |     | GNT *                    |
| <- 7 ->       |                 |     |                          |

\* GNT : grave non traitée



Illustration 53 : Carotte n°1 (Source : LRD)

Le sondage n°2 présente une structure mixte, avec 12 cm d'enrobé constitués de 4 cm de BB et de 8 cm de EB, et de GTLH<sup>14</sup> en dessous sur une épaisseur de 20 cm.

<sup>14</sup> Grave traitée aux liants hydrauliques

| Côte NGF (cm) | Profondeur (cm) | Eau | DESCRIPTION LITHOLOGIQUE |
|---------------|-----------------|-----|--------------------------|
| 0,0           |                 |     |                          |
| -2,0          | <- 4 ->         |     | BB                       |
| -4,0          |                 |     |                          |
| -6,0          |                 |     | EB médiocre              |
| -8,0          | <- 8 ->         |     |                          |
| -10,0         |                 |     |                          |
| -12,0         | -12             |     | Grave Traité LH          |
| -14,0         |                 |     |                          |
| -16,0         |                 |     |                          |
| -18,0         |                 |     |                          |
| -20,0         |                 |     |                          |
| -22,0         | <- 20 ->        |     |                          |
| -24,0         |                 |     |                          |
| -26,0         |                 |     |                          |
| -28,0         |                 |     |                          |
| -30,0         |                 |     |                          |
| -32,0         | -32             |     |                          |
|               | <- 7 ->         |     | SOL                      |



Illustration 54 : Carotte n°2 (Source : LRD)

Les épaisseurs des différentes couches de la première carotte indiquées (a posteriori) par l'entreprise ne correspondent pas à celles transmises par le laboratoire du département. Les carottages ont dû être réalisés à des endroits sensiblement différents ou bien il y a eu un problème lors de la transmission des données sur l'épaisseur des couches.

## 2.4 Délaissé 3 : Savignac-de-l'Isle

### 2.4.1 Localisation et historique

Le délaissé d'une superficie de 720 m<sup>2</sup> est situé sur la RD 120 dans le nord-est du département. Son potentiel écologique et paysager est de 52/100.

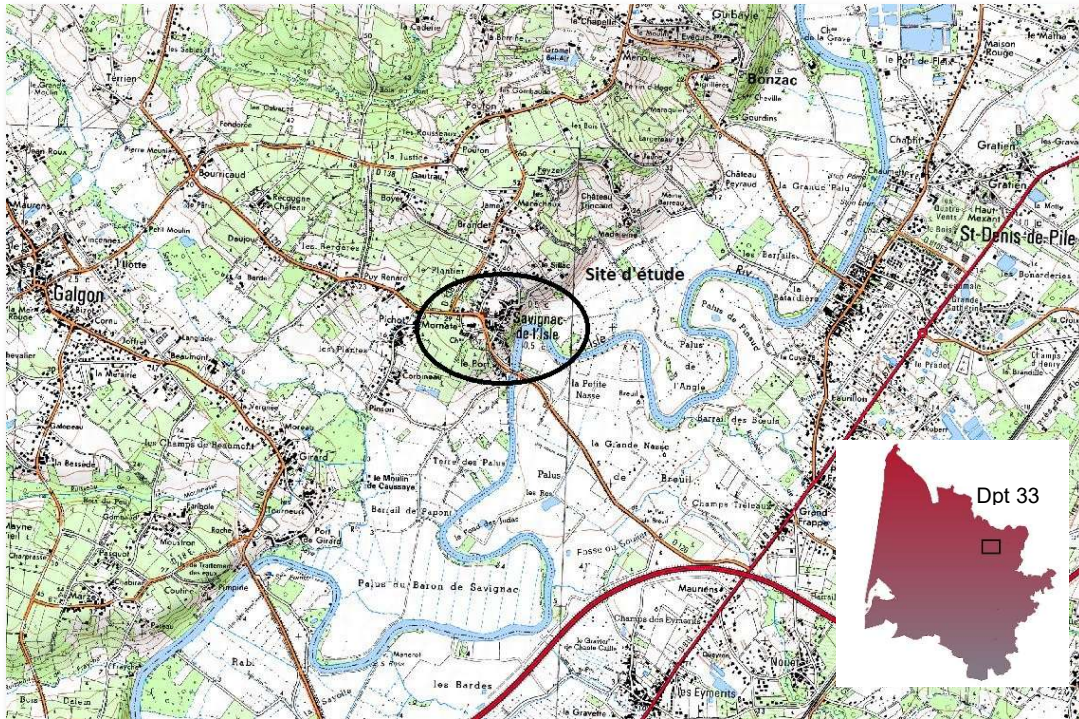


Illustration 55 : Localisation du site de Savignac-de-l'Isle

Il s'agit d'une rectification de virage en cœur de village ; les travaux datent des années 1970.

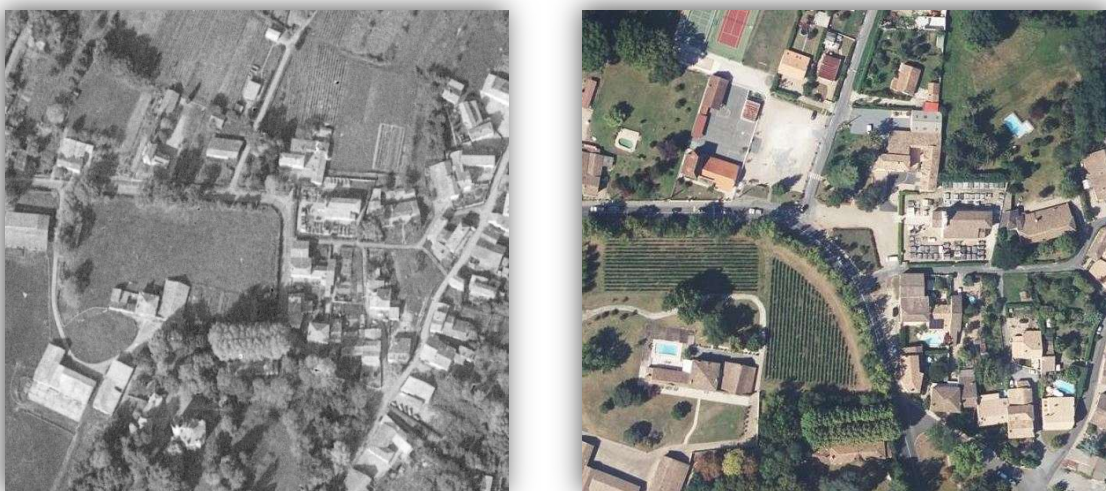


Illustration 56 : Site de de Savignac-de-l'Isle en 1970 et 2023 (Source : IGN, Remonter le temps)

## 2.4.2 Description

### 2.4.2.1 Généralités

Le délaissé est située au centre de Savignac, le long de la D120. Il s'agit d'un chemin d'accès et de lieu de parking pour la mairie, la salle des fêtes et le cimetière.

La partie la plus au sud est bitumée, l'autre partie est recouverte de gravillon. Aucune végétation n'est présente sur le délaissé.



Illustration 57 : Site de Savignac-de-l'Isle

### 2.4.2.2 Equipement et réseaux

Aucun équipement (banc, poubelle) n'est présent sur le délaissé ; seuls des poteaux de délimitation d'emprise empêchant l'accès aux voitures sont présents.

Concernant les réseaux, le site est concerné par un réseau de télécommunication et par un réseau électrique.

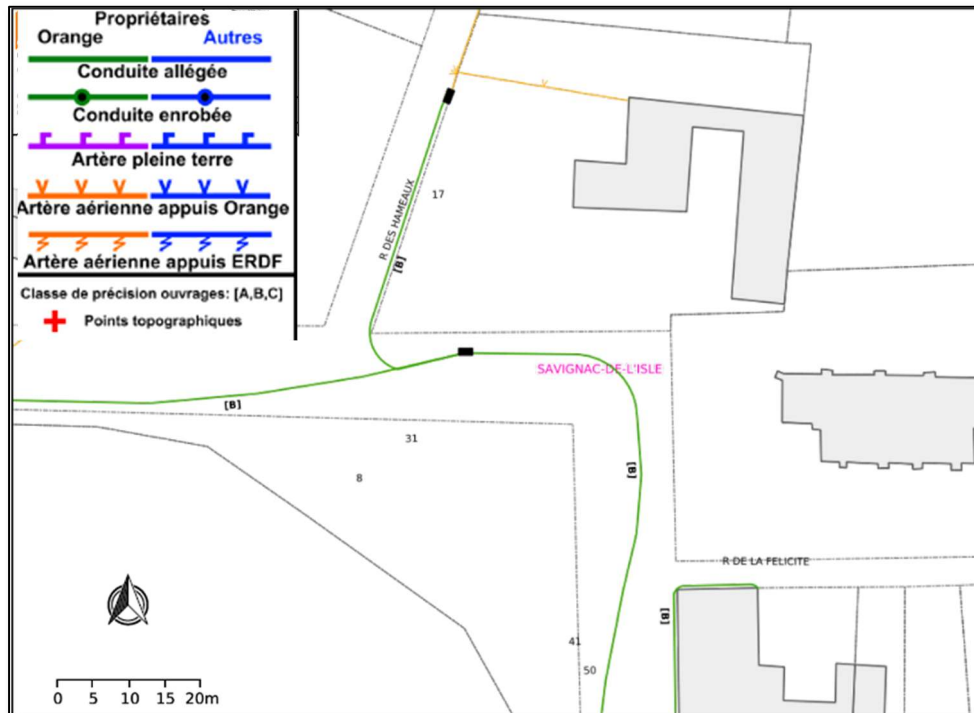


Illustration 58 : Réseau télécommunication (Source : DICT)



Illustration 59 : Réseau électrique (Source : DICT)

### 2.4.2.3 Contexte physique

#### ➤ Topographie

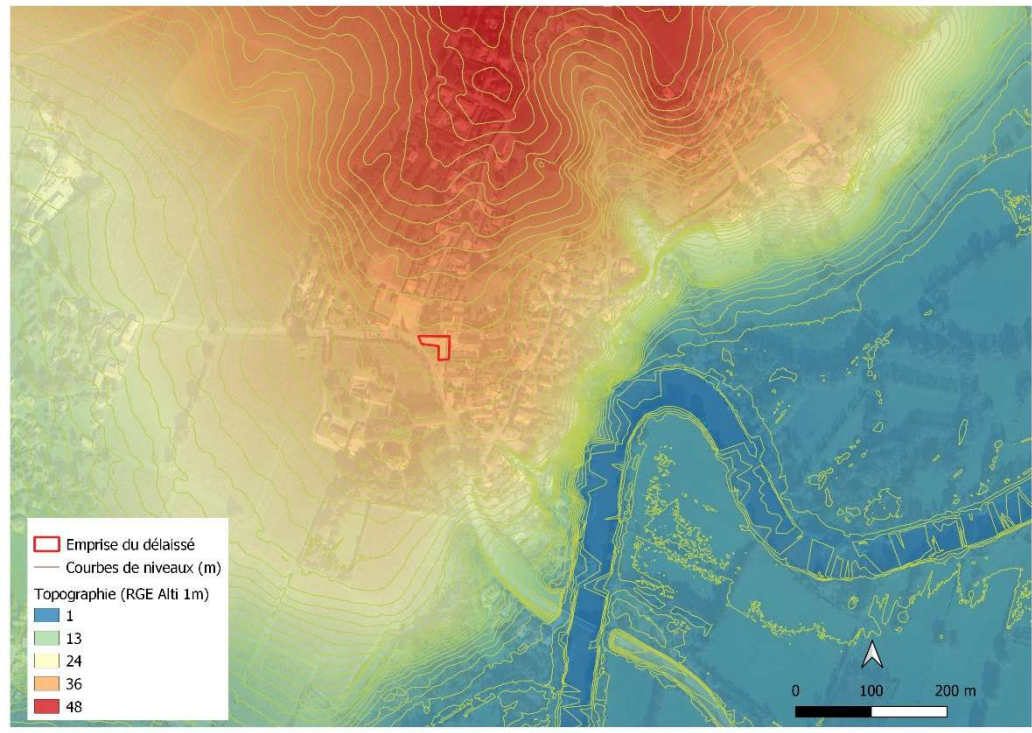


Illustration 60 : Topographie au niveau de l'aire d'étude immédiate (Source : IGN, RGE Alti, réalisation : Cerema)

➤ Géologie

Le délaissé est en zone d'exposition forte au retrait gonflement des argiles selon la carte d'aléas du BRGM.

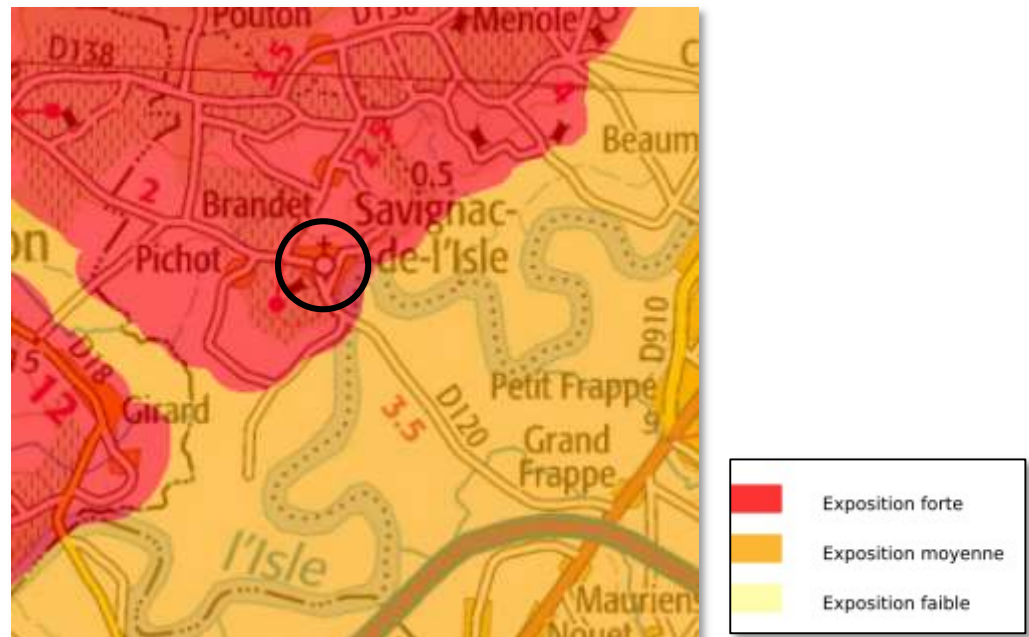


Illustration 61 : Exposition au retrait gonflement des argiles (Source : BRGM, <https://infoterre.brgm.fr>)

## ➤ Hydrographie

L'aire d'étude est située à environ 200 m au nord-ouest du cours d'eau l'Isle et à l'est d'un affluent du ruisseau de la Say.



Illustration 62 : Réseau hydrographique aux abords de l'aire d'étude rapprochée (Source : IGN, BD Topo)

### 2.4.3 Gestion

L'entretien est réalisé par les agents de la mairie de Savignac (désherbage intensif).

### 2.4.4 Enjeux environnementaux

Pour rappel, au regard du contexte urbain et de la typologie même du site, il n'a pas été réalisé d'étude spécifique faune / flore.

#### 2.4.4.1 *Eléments de contexte*

Le délaissé se situe en milieu urbain, au cœur du village, entouré par des terres agricoles, excepté à l'est et au sud (à environ 150 m) où des forêts et des milieux semi-naturels sont présents.



Illustration 63 : Occupation du sol autour du site (Source : OCS NvA)

Plusieurs zonages réglementaires et d'inventaire se trouvent à proximité du délaissé (moins de 200 m) :

- le site Natura 2000 Vallée de l'Isle de Périgueux à sa confluence avec la Dordogne ;
- la ZNIEFF de type II, l'Isle du barrage de Laubardemont à Libourne et sa vallée bocagère ;
- 1 ZPENS : Vallée de l'Isle.



Illustration 64 : Zonages de protection/d'inventaire les plus proches du site (Source : INPN, réalisation : Cerema)

Selon la cartographie des continuités écologiques, aucun réservoir de biodiversité ne se situe à proximité du délaissé. Un seul corridor de type humide est présent à plus de 900 m.

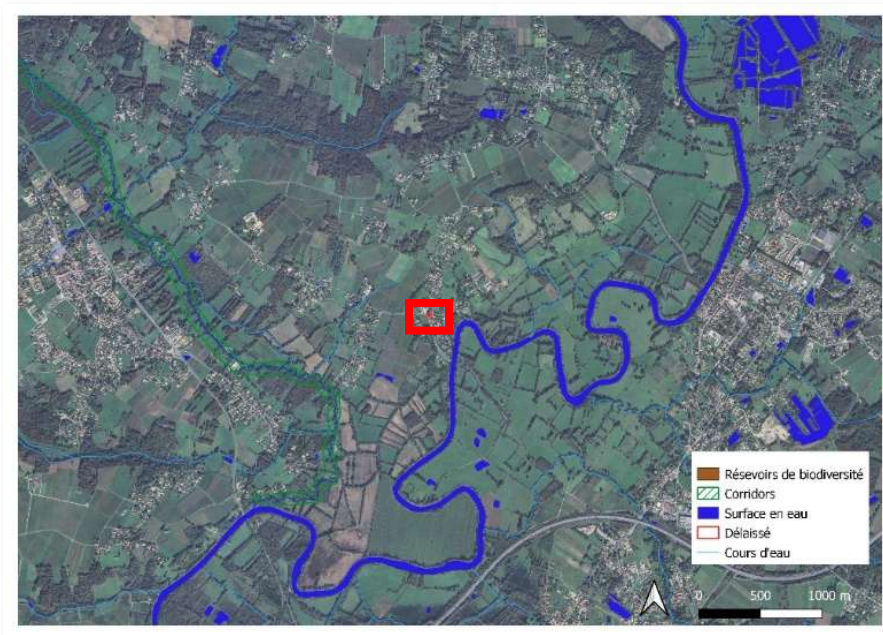


Illustration 65 : Continuités écologiques au niveau du délaissé et de sa périphérie (Source : Cerema)

Pour rappel, le site étant en milieu urbain et de superficie très limitée, il a été fait le choix de ne pas réaliser d'inventaires faunistiques et floristiques.

## 2.4.5 Résultats des analyses de chaussée

- ✓ Résultats amiante et HAP

La caractérisation des enrobés bitumineux a été confiée à l'entreprise AC Environnement. La localisation des carottages et leurs teneurs en HAP sont présentées ci-dessous.

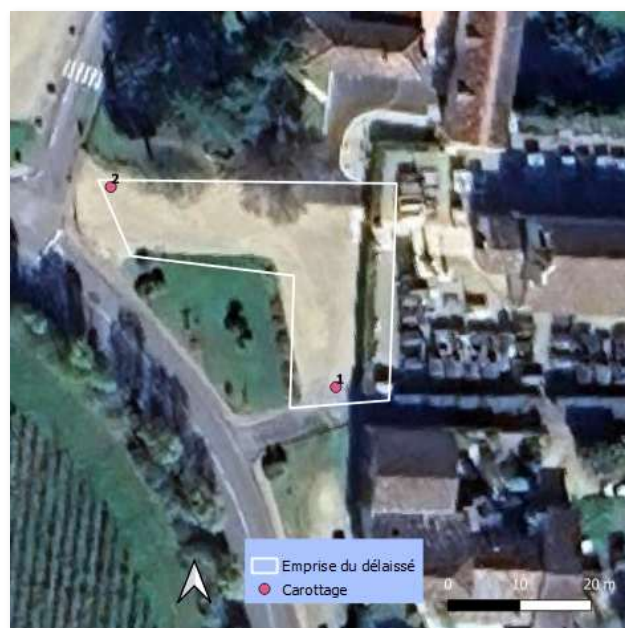


Illustration 66 : Emplacement des prélèvements pour analyses HAP et amiante

| N° carottage | Couche | Epaisseur (cm) | HAP (mg/kg) | Amiante |
|--------------|--------|----------------|-------------|---------|
| 1            | 1      | 2              | Absence     | Absence |
| 2            | 1      | 3              | Absence     | Absence |

L'absence de pollutions en amiante et en HAP constitue un atout pour envisager la renaturation du délaissé.

La principale contrainte est l'adhésion de la commune à un tel projet de renaturation, d'autant plus qu'un espace vert est déjà présent à proximité immédiate.

- ✓ Sondages carottés

Les sondages carottés permettent de caractériser les structures de chaussée en place.

Il a été décidé de ne pas réaliser de sondage pour des questions d'impact visuel sur le site.

## 2.5 Délaissé n°4 : Abzac

### 2.5.1 Localisation et historique

Le site d'une superficie de 3,5 ha est situé entre la N89 et la D247 dans le nord-est du département.

Très peu d'informations subsistent quant à l'historique de ce délaissé au sein du centre d'exploitation.



Illustration 67 : Localisation du délaissé d'Abzac





*Illustration 68 : Site entre 1979 et 2012 (Source : IGN, Remonter le temps)*





## 2.5.2 Description

### 2.5.2.1 Généralités

Le potentiel écologique et paysager de ce délaissé n'a pas été évalué par le CD 33 car ce site n'était pas recensé dans le Système d'information géographique des délaissés routiers. Il a été identifié par un gestionnaire du Centre Routier Départemental lors de visites d'autres sites.

Le site peut être divisé en 4 secteurs correspondant à 4 typologies de zones : une zone de bosquet, une zone de dépôt et de stockage, une zone de boisement et une zone de milieu ouvert. La carte ci-dessous permet de visualiser l'emplacement de ces différents secteurs :



-  Zone 1 : Bosquet
-  Zone 2 : Zone de dépôt et de stockage (bitume)
-  Zone 3 : Boisement
-  Zone 4 : Milieu ouvert





*Illustration 69 : Délaissé d'Abzac et ses différents secteurs*

#### 2.5.2.2 *Équipement et réseaux*

Aucun équipement n'est présent sur le site.

Seul un réseau de télécommunication est présent. Des recommandations techniques spécifiques seront à appliquer, en fonction des risques liés aux types de travaux employés.



### 2.5.2.3 Contexte physique

#### ➤ Topographie

Le site est situé sur un secteur relativement plat mais de fortes pentes sont présentes au niveau du cours d'eau fortement encaissé et de la zone de dépôt de déchets (zone n°2).



Illustration 72 : Topographie au niveau du délaissé (Source : IGN, réalisation : Améten)

#### ➤ Géologie

D'après la feuille n°780 (Coutras) de la carte géologique de France 1/50 000 (BRGM), l'aire d'étude est située au niveau de formations quaternaires (Fu3 : sables grossiers argileux avec graviers et galets ; Fu/Fv : graviers et galets dans une matrice argilo-sableuse) et de l'éocène (e6-7 : argiles très carbonatées jaunâtres et verdâtres à concrétions calcaires).

Selon la carte d'aléas du BRGM, le délaissé se situe en zone d'exposition forte et moyenne au retrait gonflement des argiles.

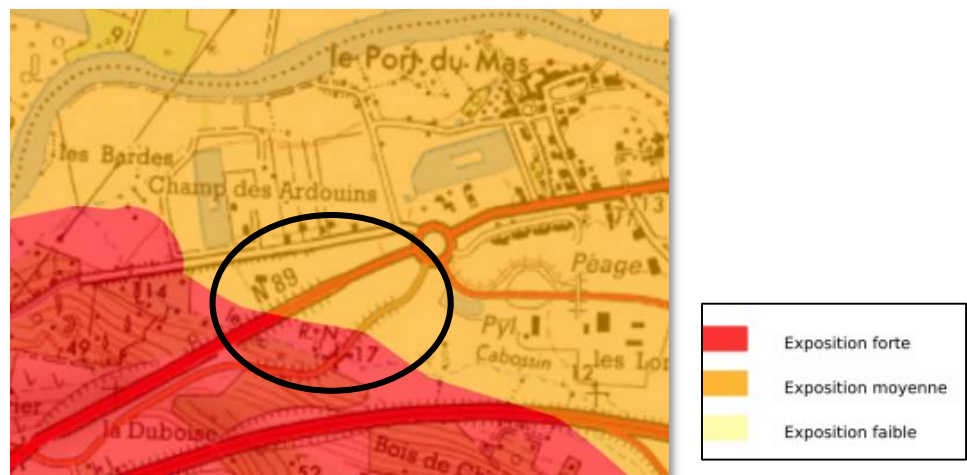


Illustration 73 : Exposition au retrait gonflement des argiles (Source : BRGM <https://infoterre.brgm.fr>)

### ➤ Hydrographie

L'aire d'étude est située au niveau du ruisseau intermittent du Cabossin, à environ 500 m de sa confluence avec l'Isle.

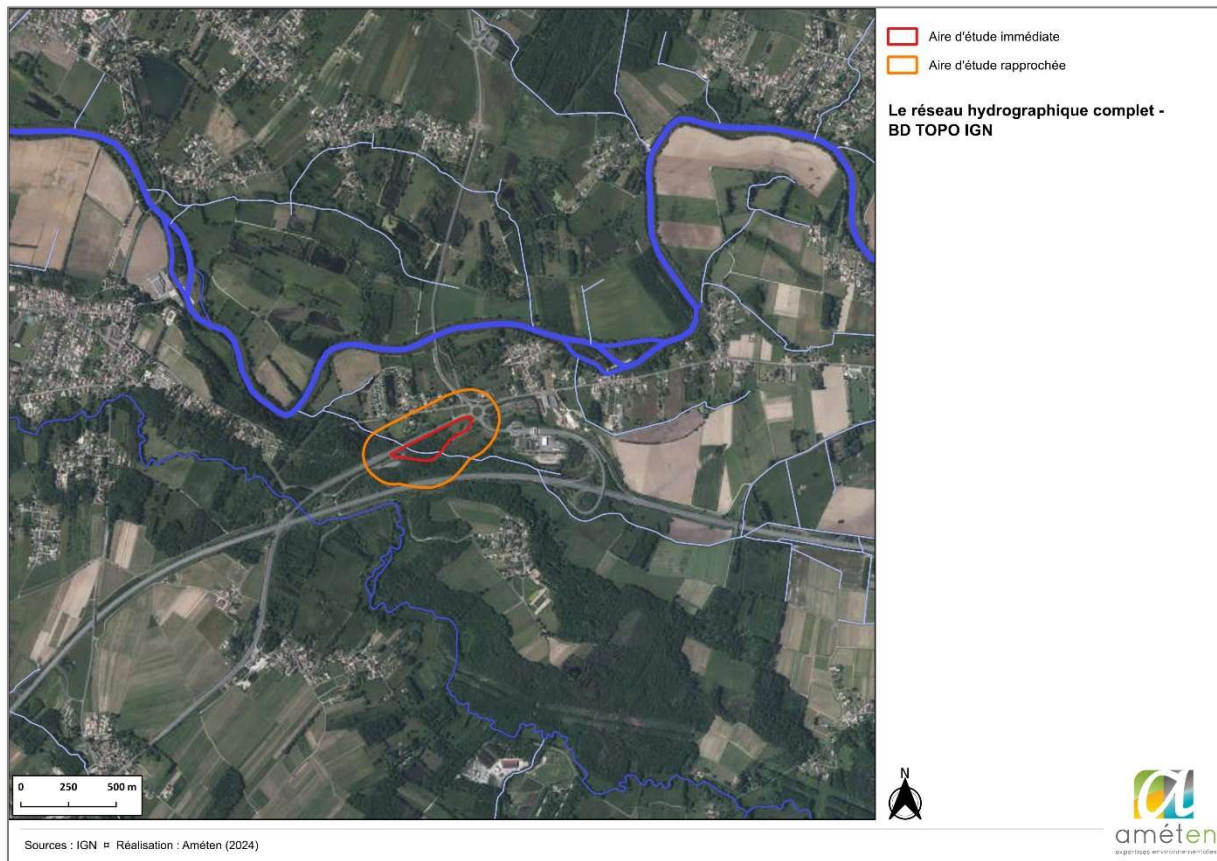


Illustration 74 : Réseau hydrographique aux abords de l'aire d'étude rapprochée (Source : IGN, réalisation : Améten)

## 2.5.3 Gestion

Une partie du site à l'ouest sert historiquement de zone de stockage de matériaux inertes (blocs de pierre, goudron et amiante) et de déchets verts. Un grand remblai s'est ainsi constitué au fil du temps à proximité du ruisseau du Cabossin. Les riverains déposent également divers déchets depuis la route départementale.

Concernant la partie la plus à l'est, aucune information n'a pu être obtenue sur la gestion du site.

## 2.5.4 Enjeux environnementaux

### 2.5.4.1 *Éléments de contexte*

Le site est inclus dans une mosaïque de milieux : artificialisés, forestiers et semi-naturels, agricoles et est traversé par le ruisseau du Gabossin.

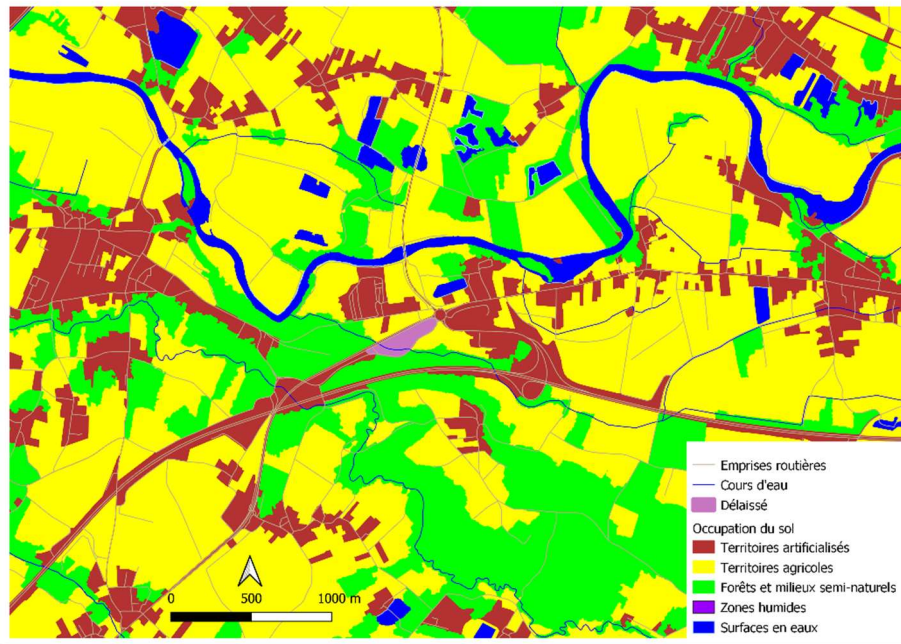


Illustration 75 : Occupation du sol autour du site (Source : OCS NvA)

Plusieurs zonages réglementaires et d’inventaire se trouvent à proximité du délaissé :

- une ZNIEFF de type 2, Vallée de St Seurin sur l’Isle à Coutras ;
- un site Natura 2000, Vallée de l’Isle de Périgueux à sa confluence avec la Dordogne ;
- un ENS : Bardes l’Abzac.

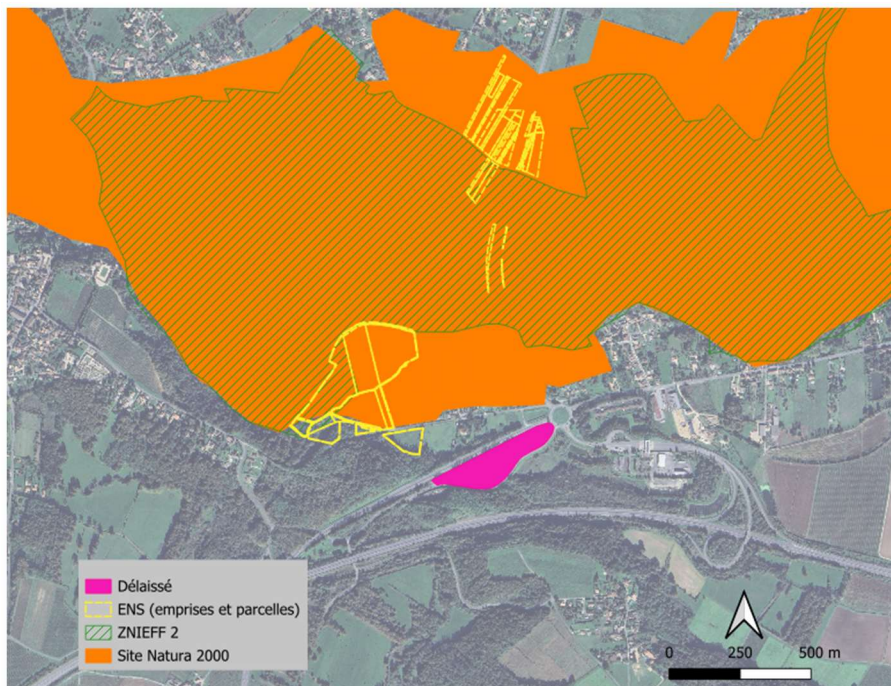


Illustration 76 : Zonages de protection/d’inventaire les plus proches du site (Source : INPN, IGN, réalisation : Cerema)

Selon la cartographie des continuités écologiques, le délaissé se situe à proximité :

- de 2 réservoirs de biodiversité situés au droit de l’aire d’étude rapprochée :

- 1 réservoir de type « système bocager » qui correspond à la vallée de l'Isle et vallée de la Dronne ;
- 1 réservoir de type « milieux humides » qui correspond à la basse vallée de l'Isle.

Il est à noter que 2 obstacles linéaires majeurs sont présents de part et d'autre du délaissé : l'A89 et la RD1089.

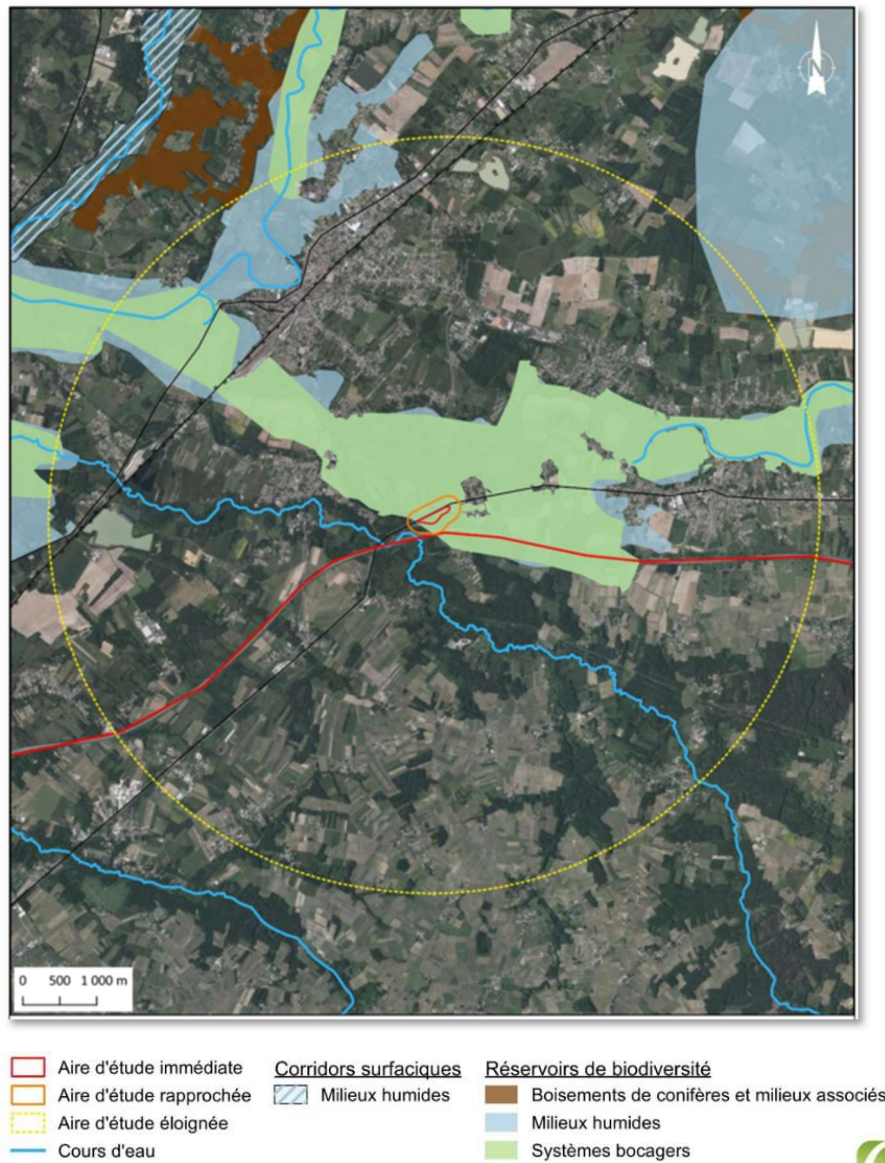


Illustration 77 : Localisation des continuités écologiques à proximité du délaissé (Source : IGN, réalisation : Améten)

En synthèse sur le contexte écologique, on peut noter que l'environnement du délaissé est marqué par la présence de la vallée de l'Isle, située juste au nord, qui concentre l'essentiel des enjeux connus au niveau de l'aire d'étude éloignée du site. Le ruisseau du Cabossin qui traverse le délaissé, est un affluent de l'Isle. Il existe donc une connexion fonctionnelle entre le délaissé et ces milieux à fort enjeu de conservation.

### 2.5.4.2 Habitats et flore

#### ✓ Habitats

Le délaissé d'Abzac a fait l'objet de forts remaniements depuis plusieurs décennies. Il est caractérisé par la présence d'un boisement de Robinier faux-acacia à l'ouest, avec présence de chênes dans la partie sud et de milieux ouverts pionniers à l'est (dont des pelouses méso-xérophiles). Les principaux enjeux relevés concernent le ruisseau du Cabossin ainsi que le boisement alluvial relictuel associé.

Bien que l'ensemble soit très dégradé, certaines fonctionnalités associées à ce corridor restent intéressantes. En périphérie du délaissé, ce sont les boisements alluviaux et d'autres boisements moins hygrophiles (frênaie, chênaie-charmaie) qui présentent l'enjeu de conservation le plus important, ainsi que des petits secteurs de zones humides (cariçaias en continuité avec les boisements alluviaux) et des prairies mésophiles au nord du délaissé.



Illustration 78 : Localisation des habitats observés au niveau du délaissé et de sa périphérie (1/2) (Source : Améten)

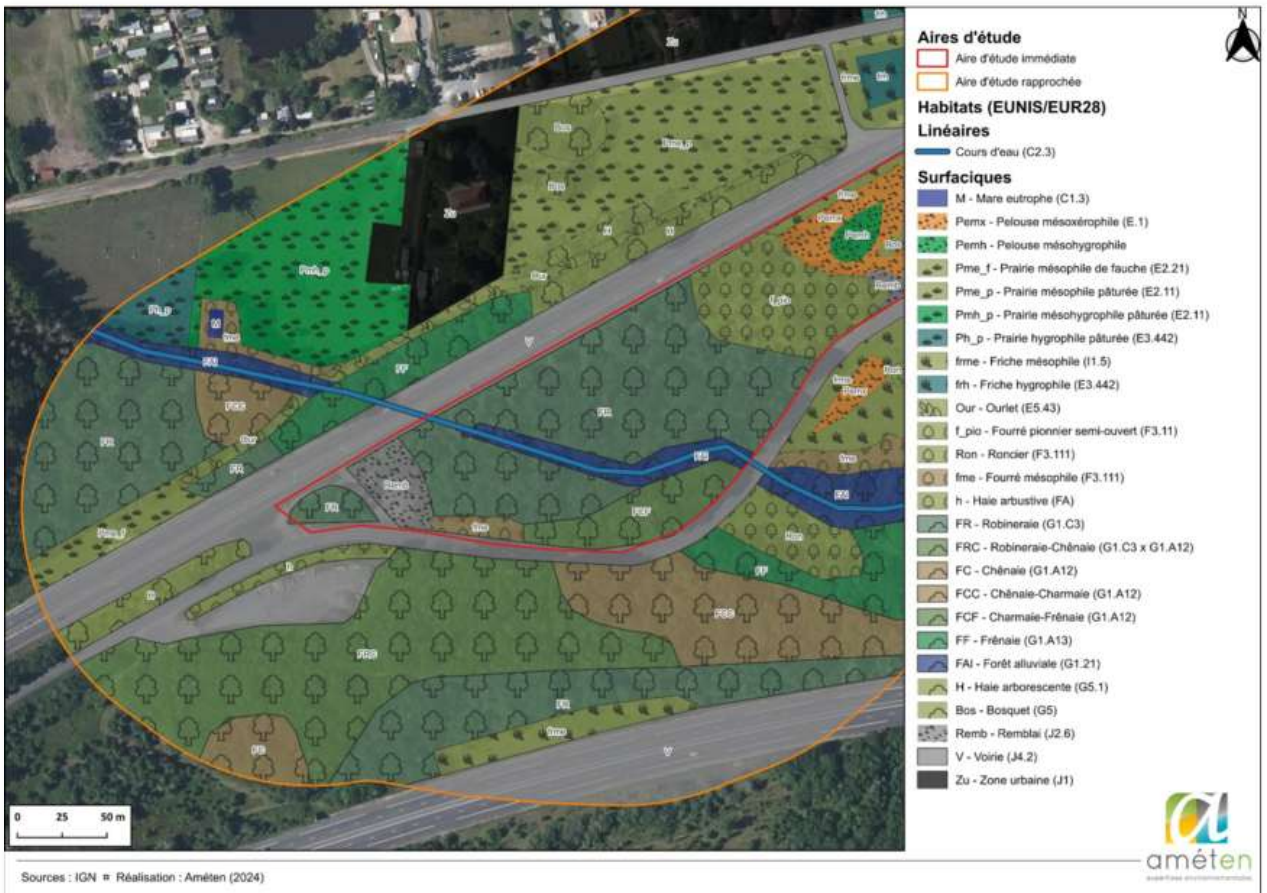


Illustration 79 : Localisation des habitats observés au niveau du délaissé et de sa périphérie (2/2) (Source : Améten)

✓ Flore

Les inventaires ont permis de mettre en évidence la présence de 242 taxons. Cette diversité peut être considérée comme faible à moyenne au regard de la diversité des habitats présents sur l'aire d'étude. Ces habitats sont cependant souvent dégradés et certains facteurs tendent à homogénéiser et à banaliser les végétations (eutrophisation induite par les Robiniers, enrichissement de prairies).

Huit espèces à enjeu de conservation ont été observées au sein de l'aire d'étude. Parmi celles-ci, cinq se retrouvent dans les emprises du délaissé : la Capillaire de Montpellier, la Jacinthe des bois, le Lotier grêle, le Lotier hispide et le Sérapias à labelle long.



Illustration 80 : Capillaire de Montpellier et Jacinthe des bois (Source : Améten)



Illustration 81 : Lotier grêle et Scille d'automne (Source : Améten)



Illustration 82 : Saxifrage granulée et Sérapias à labelle long (Source : Améten)

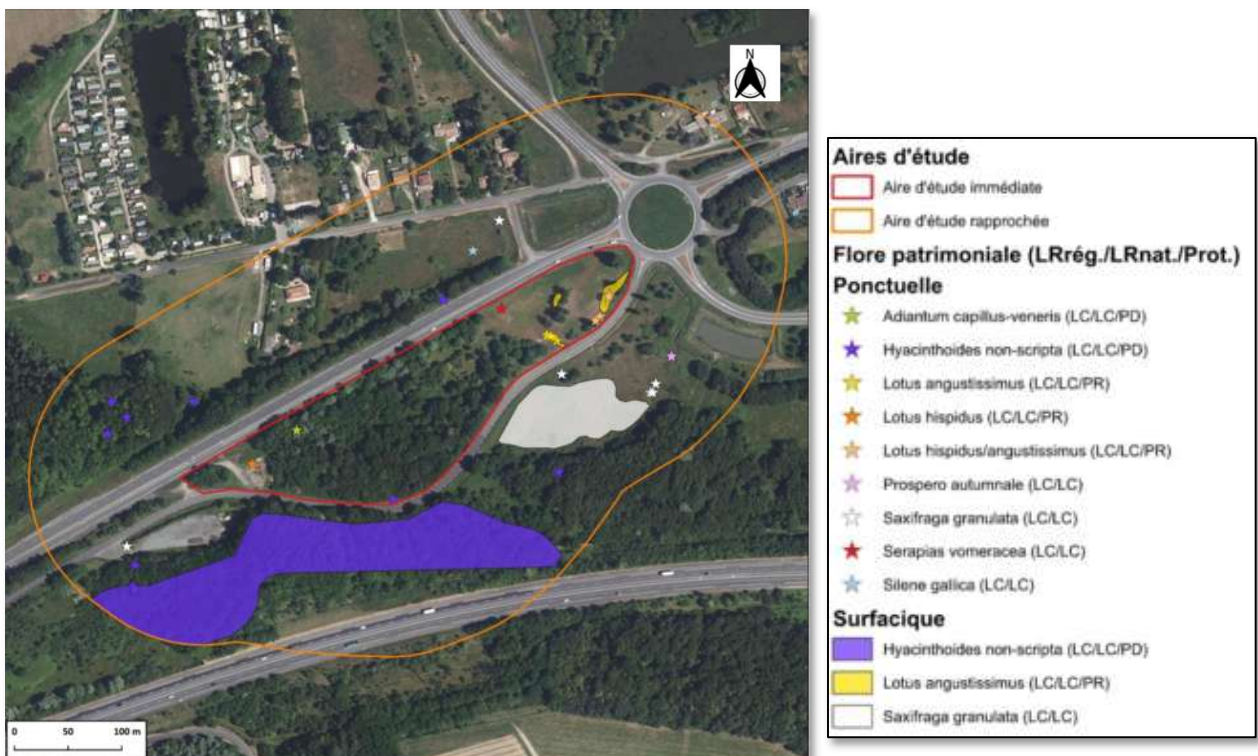


Illustration 83 : Localisation de la flore patrimoniale observée sur l'aire d'étude (Source : Améten, 2025)

Les plantes exotiques envahissantes sont très présentes au niveau du délaissé et de ses abords (21 taxons observés). Le Robinier faux-acacia est la plus abondante d'entre-elles : il a rapidement colonisé les espaces remaniés suite aux travaux de la RD 1089 et de l'A89 formant des boisements pionniers monospécifiques. L'Erable negundo est quant à lui très présent au niveau du fourré pionnier situé vers l'est du délaissé. Le Sporobole tenace est abondant dans les pelouses à l'est du délaissé. Enfin, la zone de remblai de l'ouest du délaissé, utilisée auparavant, entre autres comme zone de décharge de déchets verts, présente une diversité particulièrement élevée en plantes exotiques envahissantes.

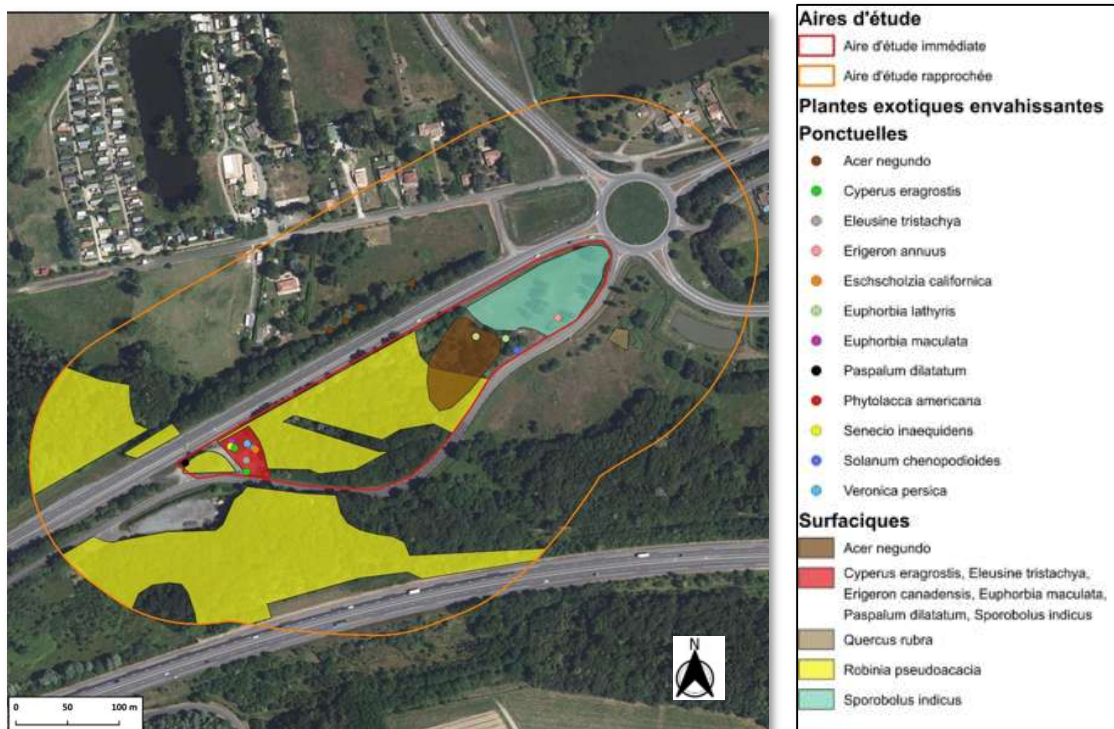


Illustration 84 : Localisation des plantes exotiques envahissantes observées sur l'aire d'étude (Source : Améten 2025)

✓ Zone humide

La délimitation des zones humides réalisée sur les critères « végétation » et « sols » a permis de mettre en évidence la présence 2,06 ha de zones humides sur l'ensemble de l'aire d'étude.

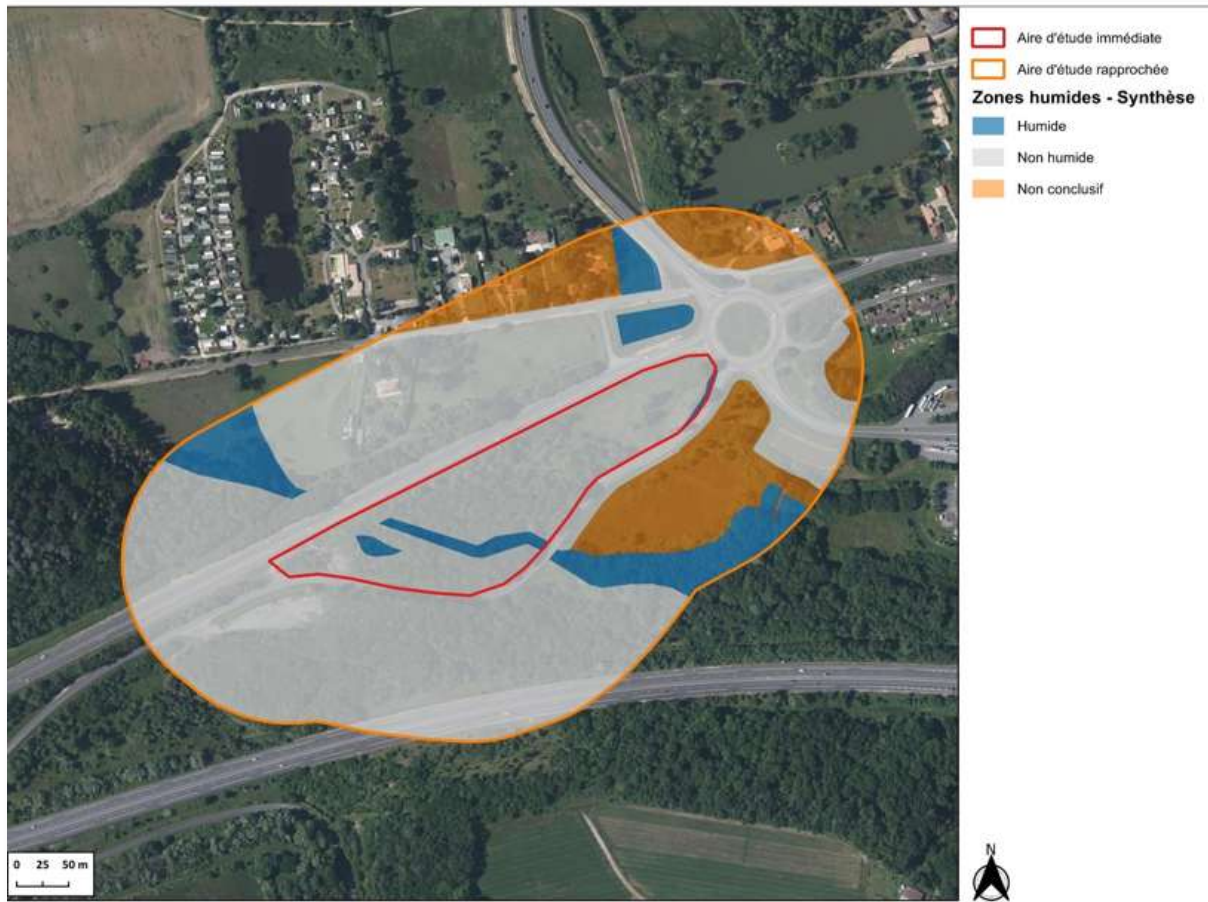


Illustration 85 : Synthèse des zones humides identifiées au niveau du délaissé et de sa zone tampon (Source : Améten, 2025)

### 2.5.4.3 Espèces faunistiques

L'ensemble des groupes faunistiques ont été prospectés. Les enjeux ont été établis en premier lieu à partir du statut de menace des espèces à l'échelle régionale puis modulés en fonction du contexte local.

- Entomofaune : aucune espèce protégée n'a été recensée. 16 espèces de lépidoptères et zygènes, 9 espèces de criquets, grillons et sauterelles, 2 espèces d'odonate et 6 espèces de coléoptères ont été observées dans l'aire d'étude rapprochée et sa périphérie. L'intérêt fonctionnel de l'aire d'étude pour le cycle biologique des espèces entomologiques est jugé assez fort au regard de la diversité spécifique et des enjeux associés.
- Reptiles : les deux espèces recensées dans l'aire d'étude, le Lézard des murailles et la Couleuvre verte et jaune, sont protégées au niveau national. Néanmoins, elles sont relativement communes et bien représentées dans leur zone biogéographique. L'enjeu pour les reptiles est donc globalement faible sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée. Au regard des habitats présents au sein de l'aire d'étude, certains sont susceptibles d'être favorables à la Couleuvre helvétique et à l'Orvet fragile, au cours de leur cycle biologique. Cette dernière présente un enjeu de conservation assez fort à l'échelle régionale.
- Amphibiens : les espèces d'amphibiens recensées sur l'aire d'étude, sont communes à très communes à l'échelle nationale et/ou régionale et/ou départementale. L'intérêt fonctionnel de l'aire d'étude rapprochée est jugé modéré pour le cycle des espèces batrachologiques, au regard de l'intérêt fonctionnel, de la diversité spécifique et des enjeux spécifiques respectifs.

- Oiseaux : 3 espèces à enjeu de conservation assez fort (Pic noir, Martin-pêcheur, Milan noir) et 7 espèces à enjeu de conservation modéré, ont été recensées au sein de l'aire d'étude rapprochée. Hormis ces 10 taxons nicheurs certains, probables ou possibles à enjeu de conservation, les autres espèces d'oiseaux demeurent relativement communes à l'échelle du territoire étudié. Sur les 32 espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée en période de reproduction, 26 sont protégées au niveau national. L'enjeu de ce groupe est modéré.
- Mammifères : aucune espèce protégée à l'échelle nationale n'a été observée sur l'aire d'étude rapprochée et sa périphérie proche. Néanmoins, l'Ecureuil roux, le Hérisson d'Europe, la Loutre d'Europe et la Genette d'Europe sont susceptibles, au regard des habitats présents, d'utiliser l'aire d'étude au cours de leur cycle biologique. Il est à noter la présence d'une espèce à enjeu de conservation au sein de l'aire d'étude immédiate. Il s'agit du Lapin de garenne. Les autres espèces recensées sont considérées comme relativement communes à l'échelle du territoire d'étude.
- Chiroptères : 10 espèces protégées ont été contactées au sein de l'aire d'étude rapprochée, dont au moins 4 présentent de par leur statut de protection, leur répartition et leur utilisation fonctionnelle de l'aire d'étude, un enjeu intrinsèque significatif. Les enjeux de conservation au sein de l'aire d'étude concernent principalement des habitats boisés, le cours d'eau et la ripisylve ainsi que les zones humides et les habitats semi-ouverts. Les milieux ouverts représentent des terrains de chasse de moindre qualité. Aucun gîte avéré n'a été recensé au sein de l'aire d'étude rapprochée.

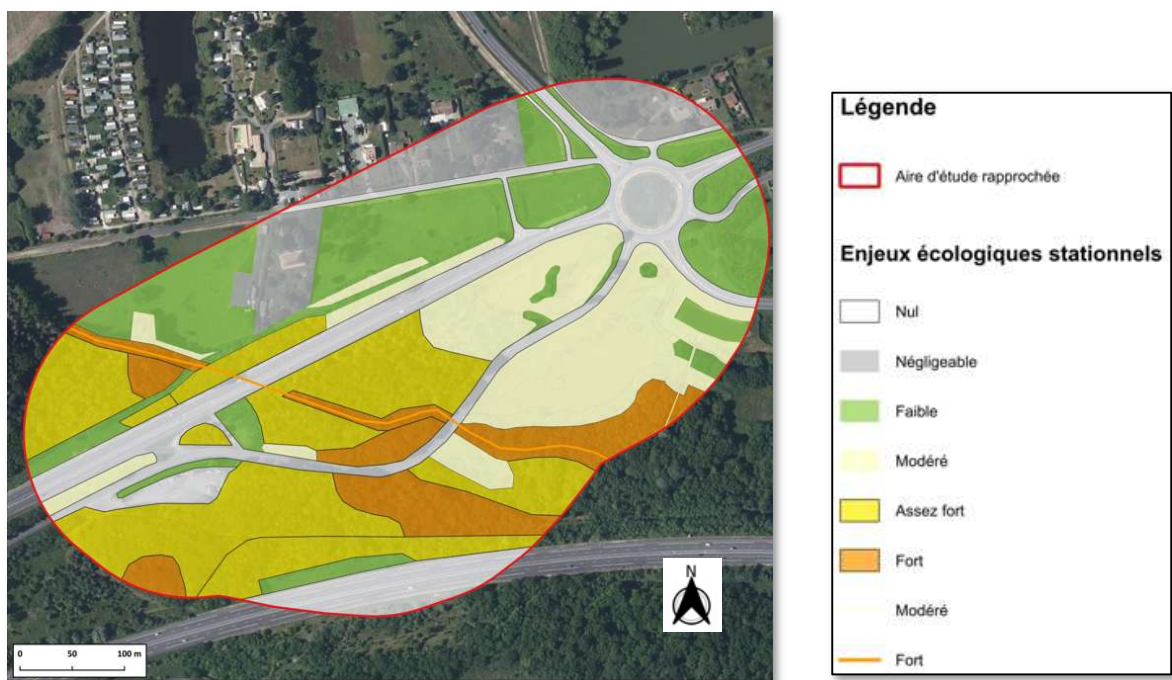


Illustration 86 : Enjeux écologiques stationnels au sein de l'aire d'étude rapprochée (Source : Améten, 2025)

Il convient également de noter que la continuité aquatique du ruisseau du Cabossin (zone 3) est rétablie sous la D1089, ainsi que sous la D247 via des banquettes en bois utilisables par la petite faune terrestre et semi-aquatique.



Illustration 87 : Banquettes en bois, rive droite et rive gauche le long du ruisseau du Cabossin sous la RD 247

#### 2.5.4.4 Conclusion

Globalement il n’y a pas d’enjeux écologiques majeurs qui ressortent des inventaires au niveau de l’aire immédiate d’étude si ce n’est le long du cours d’eau et de sa ripisylve.

Le délaissé constitue une zone de quiétude où la faune vient se réfugier. La connectivité reste difficile à établir au regard des infrastructures routières à proximité ou alors via un passage faune mais avec un coût élevé.

La gestion des espèces exotiques envahissantes est un sujet à traiter lors de l’opération de renaturation. Il faudra veiller à maintenir des milieux ouverts et semi-ouverts afin de garantir une mosaïque d’habitats à l’échelle du territoire.

Il conviendra également de prêter attention à la station botanique de Lotier grêle situé à l’est du délaissé.

#### 2.5.5 Résultats des analyses de chaussée

- ✓ Résultats amiante et HAP



Illustration 88 : Emplacement des sondages pour les analyses HAP et amiante

| N° carottage | Couche | Epaisseur (cm) | HAP (mg/kg) | Amiante |
|--------------|--------|----------------|-------------|---------|
| 1            | 1      | /              | Absence     | Absence |
|              | 2      | /              | Absence     | Absence |
| 2            | 1      | /              | Absence     | Absence |
|              | 2      | /              | Absence     | Absence |

/ : les épaisseurs n'ont pas été communiquées par l'entreprise en charge de l'analyse

Aucune pollution n'est détectée, ce qui pourrait faciliter la renaturation du délaissé dans les secteurs où l'enrobé est présent.

Il est à noter que quelques plaques d'enrobé subsistent dans la zone 3 (boisement) en limite de la zone 4. Cependant, aucun sondage de chaussée pour d'éventuelles pollutions en amiante ou en HPA n'a été réalisé sur ce secteur.

✓ Sondages carottés

Les sondages ont été confiés au laboratoire du département. Ils ont été réalisés en été mais sans succès car sur un sol très sec avec une pelle manuelle, la mini-pelle n'étant pas disponible. Afin de respecter les délais d'étude, il a été décidé de ne pas reporter ces sondages.

*Les relevés géotechniques sont intéressants dans le cadre d'un projet de renaturation visant à végétaliser un délaissé routier. Toutefois dans un souci de simplification du diagnostic, au vu des difficultés rencontrées, tant techniques que financières, cette donnée peut ne pas être systématiquement recherchée.*

## 3 PROPOSITION DE RENATURATION

### 3.1 Objectifs et principes de renaturation retenus

Les grands principes guidant la démarche de désartificialisation des délaissés, définis en concertation avec le CD 33, sont les suivants :

- Favoriser la biodiversité des espaces
- Planter des arbres
- Intervenir le moins possible (phase de gestion)
- Faciliter le travail des agents en charge de la gestion des dépendances vertes
- Prendre en compte les besoins des riverains et des usagers de la route
- Limiter les coûts
- Tester différentes modalités de renaturation

- Favoriser la transversalité entre les différents services du Département (agents des CRD, pépinière, DI, Laboratoire Départemental, ...)
- Limiter au maximum le remaniement des sols pendant la phase de travaux de renaturation
- Désimperméabiliser
- Rechercher la reconnexion entre corridors écologiques et réservoirs de biodiversité
- Rétablir les continuités écologiques et les fonctionnalités de tout élément du cycle de l'eau (ZH, ruisseau...).

*La définition de grands principes est nécessaire pour définir le projet de renaturation d'un délaissé. Des principes sont proposés ici mais peuvent être complétés et / ou modifiés pour les études à venir, et adaptés au cas par cas selon les délaissés considérés.*

## 3.2 Outil d'aide à la décision

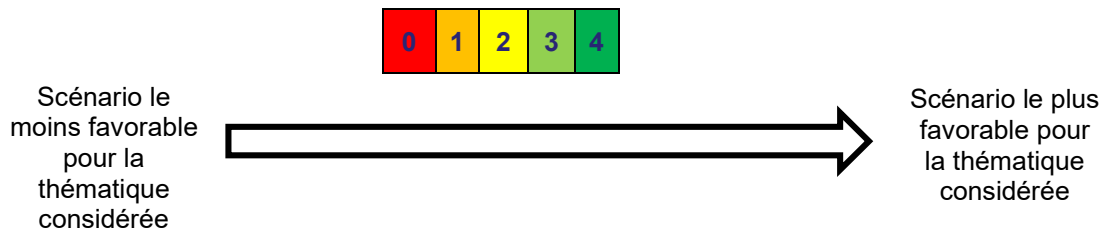
En respectant les objectifs et principes retenus avec le CD 33 sur la démarche de renaturation, plusieurs grandes catégories de scénarios sont proposées : délaissé laissé en état, concassage de l'enrobé et laissé sur place, concassage de la couche d'enrobé et enlèvement, renaturation partielle ou totale (création d'un boisement par exemple).

Une première approche consiste à considérer qu'en présence de fortes teneurs en HAP ( $\geq 500$  mg/kg), on s'orientera vers le scénario « laisser en l'état » ou celui « rabotage de la chaussée. » Il s'agit d'un premier niveau de décision en l'absence de financements ou des contraintes techniques trop fortes par exemple (niveau d'ambition 1).

Une seconde approche vise plutôt à faire abstraction de la présence ou l'absence en HAP et de s'orienter alors vers un scénario potentiellement plus ambitieux tel que le concassage et l'enlèvement de la chaussée, une renaturation partielle ou totale (niveau d'ambition 2). Dans ce cas, il est proposé de noter ces différents scénarios sur la base de trois critères permettant d'apprécier leur intérêt sur la désartificialisation des sols : le gain pour la biodiversité, la désimperméabilisation et la dépollution. Des notes sont attribuées de 0 à 4, dans le sens d'un intérêt croissant de chaque scénario pour le paramètre considéré. Plus la note est élevée, plus le scénario se révèle être pertinent au regard des différents paramètres retenus. La dimension « coût associé aux scénarios » est intégrée, permettant de comparer les scénarios les uns par rapport aux autres. Un tableau a été élaboré pour aider au choix d'un scénario. Un exemple est donné ci-dessous.

|            | Biodiversité | Désimperméabilisation | Dépollution | Coût |
|------------|--------------|-----------------------|-------------|------|
| Scénario 1 | 0            | 2                     | 1           | X €  |
| Scénario 2 | 1            | 2                     | 4           | X €  |
| Scénario 3 | 3            | 4                     | 3           | X €  |
| Scénario 4 | 4            | 3                     | 2           | X €  |

**NB : cas fictif, les notations sont données à titre d'exemple.**



*Illustration 89 : Exemple d'analyse comparative de plusieurs scénarios*

Il est à noter que sur un même délaissé, plusieurs scénarios peuvent être menés s'il est décomposé en différents secteurs distincts.

#### ➤ Cas particulier

Il peut exister des cas où le délaissé ne comporte pas de chaussée mais pour lequel une opération de renaturation peut être envisagée. Dans ce cas, le niveau d'ambition est considéré comme étant de niveau 2, car le site est déjà désimperméabilisé. Pour aider au choix d'un scénario, il est rajouté un autre critère : la présence /absence d'enjeux écologiques. Ainsi en présence d'enjeux, on s'orientera vers une renaturation (partielle ou totale) ; en l'absence d'enjeux écologiques, le scénario « laisser en l'état » pourra être privilégié.

Il est également considéré, compte tenu du retour d'expérience sur un délaissé dans le cadre de la présente étude, qu'en présence de déchets, et toujours en l'absence de chaussée, le niveau d'ambition dans le cadre d'une opération de renaturation sera de niveau 2 car associée à une dépollution du site (retrait des déchets).

Le schéma ci-dessous vient synthétiser tout ce qui a été détaillé précédemment.

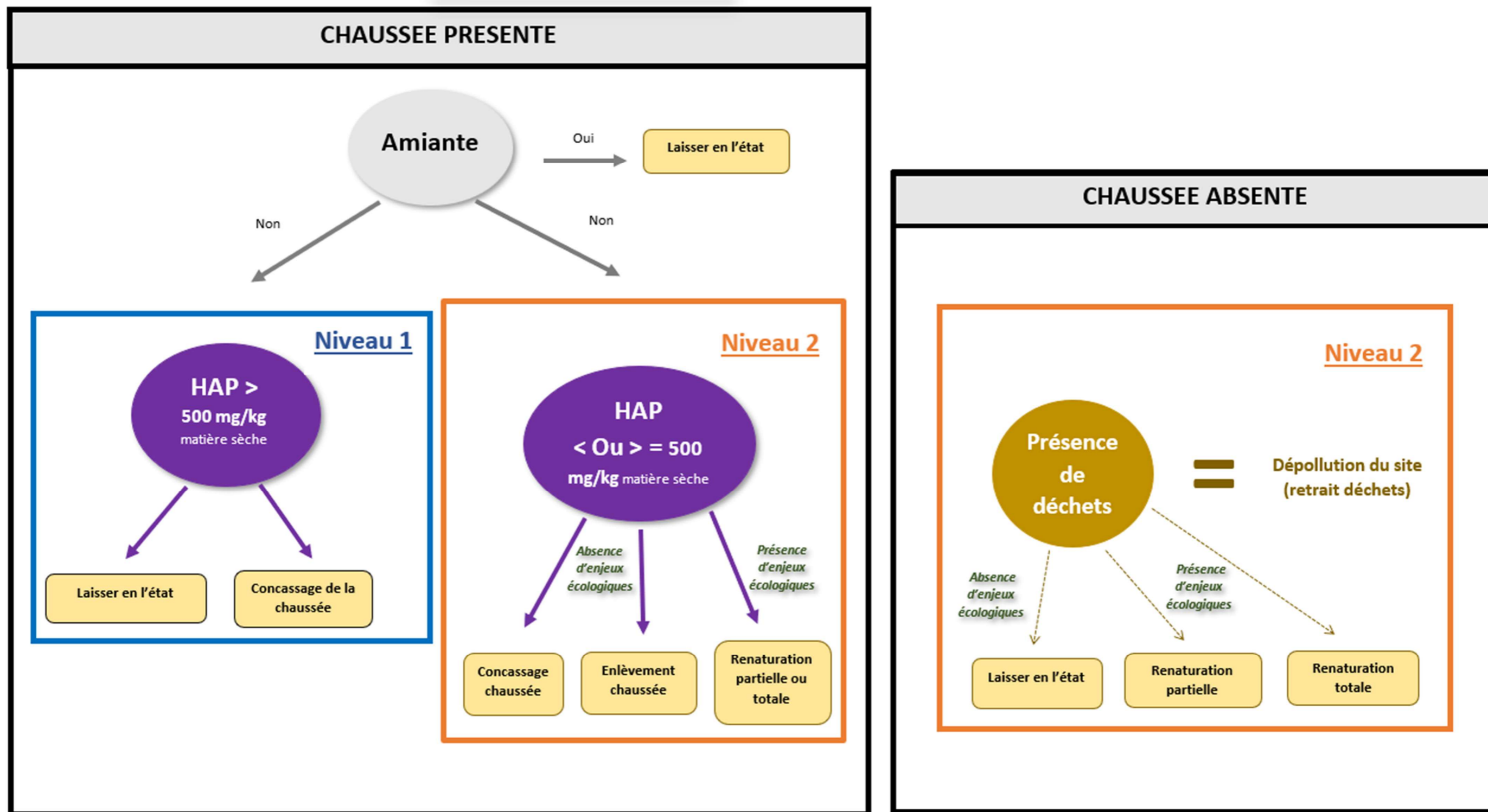


Illustration 90 : Les différents niveaux d'ambition et outil d'aide à la décision

La présence ou l'absence d'enjeux écologiques peut amener à favoriser un scénario de renaturation par rapport à un autre. Dans le cadre de la présente étude, il a été fait le choix de proposer parfois des scénarios de renaturation, et ce même en l'absence d'enjeux écologiques.

### 3.3 Des éléments de coûts

Les éléments de coûts utilisés ici (liste non exhaustive mais les coûts indiqués sont les plus significatifs) sont essentiellement issus de l'étude du Cerema Ouest sur la renaturation d'un délaissé du Département de Loire Atlantique (44) et d'échanges avec la cellule ouvrage d'art du Cerema SO. Ils ont été actualisés afin de refléter l'évolution des prix en 2025.

| Type de travaux  | Unité          | PU HT     |
|--|----------------|-----------|
| Démolition de chaussé : rabotage couche non polluée (fraisage)   | m <sup>2</sup> | 4 €       |
| Démolition de chaussé : rabotage couche polluée (fraisage)       | m <sup>2</sup> | 4 €       |
| Concassage (pour une épaisseur de 30 cm)                         | m <sup>2</sup> | 15 €      |
| Evacuation des enrobés pollués en décharge ISDD                  | T              | 200 €     |
| Evacuation des enrobés pollués en décharge ISDND                 | T              | 150 €     |
| Evacuation des enrobés non pollués en décharge ISDI              | T              | 15 €      |
| Démolition ouvrage hydraulique <sup>15</sup>                     | Unité          | 150 000 € |
| Travaux de terrassement : mare                                   | m <sup>2</sup> | 15 €      |
| Apport de terre végétale (fourniture et mise en œuvre sur 15 cm) | m <sup>3</sup> | 15 €      |
| Plantation avec préparation du sol                               | Plants         | 10 €      |
| Plantation d'une haie multi strates                              | Mètre linéaire | 45 €      |
| Restauration d'une zone humide <sup>16</sup>                     | ha             | 6 000 €   |
| Suivi écologie, notamment pour les EEE*                          | Forfait jour   | 650 €     |

\* EEE : espèces exotiques envahissantes

Pour l'extraction de la chaussée et le calcul éventuel des tonnages en enrobé pollué aux HAP, la densité à prendre en compte est de 0.022 tonnes, par m<sup>2</sup> et par cm (Source : Cerema Ouest, « Guide renaturation des délaissés routiers, 2023 »).

Exemple : pour la déconstruction d'une chaussée polluée de 1000 m<sup>2</sup> sur une épaisseur de 5 cm, le tonnage estimé sera de :  $(1000 \times 5 \times 0,022) = 110 \text{ T}$ .

La structure de la chaussée peut varier sensiblement sur des portions semblant homogènes. Il est donc préférable de prévoir une marge de sécurité pour s'assurer qu'il ne reste pas de surfaces polluées dans la chaussée de l'ordre de 1 cm pour une épaisseur d'enrobé pollué de moins de 10 cm, et de 2 cm au-delà (exemple : pour une épaisseur de 8 cm, retirer 9 cm. Pour une épaisseur de 13 cm, retirer 15 cm).

<sup>15</sup> Estimation faite au regard d'une recherche bibliographique et de la consultation d'experts « ouvrage d'art » du Cerema. Fourchette haute incluant la phase étude projet et les travaux. La phase travaux inclut des contraintes environnementales (dérivation du cours d'eau, restauration des continuités écologiques, terrassement, etc.).

<sup>16</sup> Pour des travaux hydrauliques ponctuels « simples » (ouvertures de drains, petits terrassements, remises en eau locales), certaines agences de l'eau retiennent des fourchettes de l'ordre de 500 à 1 000 €/ha, alors que des travaux hydrauliques lourds sur des surfaces plus importantes (reprofilage, création de noues, décaissement sur épaisseurs significatives) peuvent atteindre 12 000 à 15 000 €/ha, hors foncier et études.

Ces coûts sont à prendre avec précaution, ils sont à affiner, actualiser. Dans le cadre de la présente étude, ils ont pour objectif d'aider à comparer les scénarios les uns par rapport à un autre.

## 3.4 Scénarios de renaturation – Délaissé de Gajac-Bazas

### 3.4.1 Rappel sur les enjeux en présence

Malgré la faible superficie du délaissé, il est possible que des espèces viennent s'y installer. La présence de zones protégées et inventoriées (ZNIEFF, zone Natura 2000, ENS), de corridors écologiques « milieux humides » d'intérêt régional, du cours d'eau de la Petite Beuve et de boisements associés (frênaie et forêt alluviale notamment) à proximité rend cette zone intéressante car elle pourrait, si elle était renaturée, contribuer à renforcer les continuités écologiques. La gestion des espèces exotiques envahissantes constitue un point de vigilance à traiter.

Les analyses de chaussée ont montré l'absence d'amiante. La deuxième couche de la première carotte a une teneur élevée en HAP (780 mg/kg) et les déchets devront être exportés vers un lieu de stockage adapté. Sur la 2<sup>ème</sup> carotte de l'autre couche, les valeurs sont inférieures à 500 mg/kg, cependant dans ce cas, **par principe de précaution, il est considéré que toute la chaussée est polluée** et que compte tenu des teneurs, l'évacuation des matériaux se fera en ISDD<sup>17</sup> si le scénario de renaturation était amené à être retenu.

*Il est recommandé de réaliser plusieurs sondages, dits en quadrillage, afin de délimiter la zone d'enrobé avec des teneurs en HAP > 500 mg / kg matière sèche. Si cela contribue à augmenter le coût de la phase diagnostic, cela permet, lors de la renaturation d'un délaissé, de diminuer la quantité d'enrobé à évacuer et donc de diminuer les coûts associés.*

La déclaration de travaux a permis d'identifier la présence de divers réseaux qui devront être pris en compte en cas de projet de renaturation. Réalisée en amont, elle peut permettre de restreindre les scénarios possibles en fonction des contraintes liées à ces infrastructures. Étant valable seulement trois mois, cette déclaration devra être renouvelée.

### 3.4.2 Scénarios et analyse multicritères

Au regard des enjeux, les scénarios suivants sont proposés :

➤ Scénario 0 : laisser en l'état

- aucune intervention sur la chaussée ;  
- gestion des espèces exotiques envahissantes (à adapter spécifiquement à chaque type d'espèce présence – il existe de nombreux guides et retours d'expérience).

➤ Scénario 1 : Concassage<sup>18</sup>

- concassage de l'entièreté des couches d'enrobée (ESU et EB), laissées sur place sur la totalité de la surface imperméabilisée du délaissé ;  
- gestion des espèces exotiques envahissantes (à adapter spécifiquement à chaque type d'espèce présence – il existe de nombreux guides et retours d'expérience).

<sup>17</sup> Installation de stockage de déchets dangereux.

<sup>18</sup> Opération consistant à éclater, écraser l'enrobé.

➤ Scénario 2 : renaturation partielle

- rabotage<sup>19</sup> de l'entièreté des couches d'enrobée et exportation pour stockage en ISDD sauf au niveau de l'ouvrage hydraulique ;
- apport de terre végétale (s'assurer de l'absence de propagules<sup>20</sup> d'espèces exotiques envahissantes) ;
- gestion des espèces exotiques envahissantes (à adapter spécifiquement à chaque type d'espèce présence – il existe de nombreux guides et retours d'expérience).

➤ Scénario 2 bis : renaturation partielle et traitement de l'ouvrage hydraulique

- scénario 2 ;
- démolition de l'ouvrage hydraulique sous l'ancienne RD (projet déjà envisagé par le Département, études menées il y a quelques années).

➤ Scénario 3 : renaturation totale

- scénario 2 bis ;
- apport de terre végétale au niveau de l'ouvrage démoli ;
- plantation d'une ripisylve de part et d'autre du cours d'eau au niveau de l'ouvrage supprimé (prélèvement de plants situés à proximité du site).

➤ Scénario 4 : renaturation optimale

- scénario 2 bis ;
- décaissage de terre important de part et d'autre de l'ouvrage démoli et jusqu'aux limites du délaissé ;
- apport de terre végétale plus important que dans le scénario 3 et travail du sol pour créer un dénivelé en pente douce de part et d'autre du délaissé (point bas vers le cours) pour recréer une zone humide ;
- plantation d'aulnes et de frênes pour reconstituer un boisement alluvial (prélèvement de plants situés à proximité du site).

Des études supplémentaires devront être réalisées pour ce scénario : hydromorphologique et pédologique.

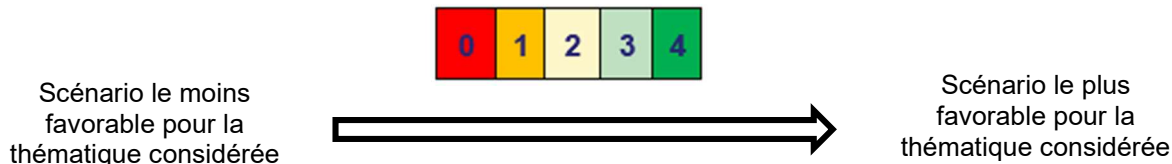
Le tableau ci-dessous permet d'éclairer le choix d'un scénario selon le niveau d'ambition souhaité.

---

<sup>19</sup> Opération visant à supprimer les couches d'enrobé

<sup>20</sup> Tout germe, partie ou structure d'un organisme, produit sexuellement ou asexuellement, capable de se développer séparément pour donner naissance à un nouvel organisme identique à celui qui l'a formé.

| Scénario   | Gain pour la biodiversité | Désimperméabilisation | Dépollution | Coût*               |
|--|---------------------------|-----------------------|-------------|---------------------|
| <b>Niveau 1 d'ambition</b>                                       |                           |                       |             |                     |
| Scénario 0 :<br>laisser en l'état                                | 0                         | 0                     | 0           | 5 000 à 7 000 €     |
| Scénario 1 :<br>concassage                                       | 1                         | 3                     | 0           | 20 000 à 30 000 €   |
| <b>Niveau 2 d'ambition</b>                                       |                           |                       |             |                     |
| Scénario 2 :<br>renaturation<br>partielle                        | 2                         | 3                     | 3           | 60 000 – 90 000 €   |
| Scénario 2 bis :<br>renaturation<br>partielle +<br>démolition OH | 2                         | 4                     | 4           | 200 000 – 250 000 € |
| Scénario 3 :<br>renaturation<br>totale                           | 3                         | 4                     | 4           | 200 000 – 250 000 € |
| Scénario 4 :<br>renaturation<br>optimale                         | 4                         | 4                     | 4           | 200 000 – 250 000 € |



\* : reflète une estimation, à affiner.

## 3.5 Scénarios de renaturation – Délaissé de Sainte-Foy-la-Longue

### 3.5.1 Rappel sur les enjeux en présence

Il n'y a pas d'enjeu écologique **majeur** qui ressort des inventaires faune / flore même si les talus routiers, en limite du délaissé, constituent un refuge pour des espèces de prairies (Glaïeul d'Italie, Rinanthe nain). Un point de vigilance est à noter sur la gestion d'espèces exotiques envahissantes.

Les analyses de chaussée ont montré l'absence d'amiante. Sur les 2 carottes et les 4 couches, seules 2 comportent des HAP : la deuxième couche de la première carotte : 2 200 mg/kg et la première couche de la deuxième carotte : 82 mg/kg. Cependant, dans ce cas **par principe de précaution, il est considéré que toute la chaussée est polluée** et que compte tenu des teneurs, l'évacuation des matériaux se fera en ISDD<sup>21</sup> si le scénario de renaturation était amené à être retenu.

La déclaration de travaux a permis d'identifier la présence de divers réseaux qui devront être pris en compte en cas de projet de renaturation. Réalisée en amont, elle peut permettre de restreindre les

<sup>21</sup> Installation de stockage de déchets dangereux

scénarios possibles en fonction des contraintes liées à ces infrastructures. Étant valable seulement trois mois, cette déclaration devra être renouvelée.

### 3.5.2 Scénarios et analyse multicritères

Au regard des enjeux, les scénarios suivants sont proposés :

➤ Scénario 0 : laisser en l'état

- aucune intervention sur la chaussée ;
- gestion des espèces exotiques envahissantes (à adapter spécifiquement à chaque type d'espèce présence – il existe de nombreux guides et retours d'expérience).

➤ Scénario 1 : concassage<sup>22</sup>

- concassage de l'entièreté des couches d'enrobé, laissées sur place sur la totalité de la surface imperméabilisée du délaissé,
- gestion des espèces exotiques envahissantes (à adapter spécifiquement à chaque type d'espèce présence – il existe de nombreux guides et retours d'expérience).

➤ Scénario 2 : renaturation partielle

- rabotage<sup>23</sup> de l'entièreté des couches d'enrobé et exportation pour stockage en ISDD ;
- apport de terre végétale (s'assurer de l'absence de propagules d'espèces exotiques envahissantes) ;
- gestion des espèces exotiques envahissantes (à adapter spécifiquement à chaque type d'espèce présence – il existe de nombreux guides et retours d'expérience).

➤ Scénario 3 : renaturation totale

- scénario 2 ;
- plantation d'un bosquet avec des espèces locales et adaptées (en rapport avec les espèces présentes aux alentours) qui contribuerait à limiter la prolifération d'espèces exotiques envahissantes (notamment Paspale dilaté) et permettrait de restaurer en partie la trame verte, en créant un boisement en continuité avec le corridor écologique régional de boisements de feuillus et mixtes. Il constituerait également un patch « pas japonais » situé à plus de 4 km du réservoir de biodiversité situé plus à l'ouest, pour cette même sous-trame boisée. Sous réserve, au regard de la distance entre ces deux éléments, de planter des arbres ou des haies pour les relier.

Et/ ou

- maintien et gestion différenciée de la prairie mésophile pour favoriser la diversification floristique avec, en option, le transfert de pieds de Rinanthe nain (situé de l'autre côté de la route, sur le talus) et des pieds de Glaïeul nain (étudier la faisabilité et les chances de succès avec voir avec CBN, Améten et/ou le CBN). Cette option nécessitera un peu d'entretien, mais une gestion extensive (fauche limitée et tardive) pourra être mise en place.

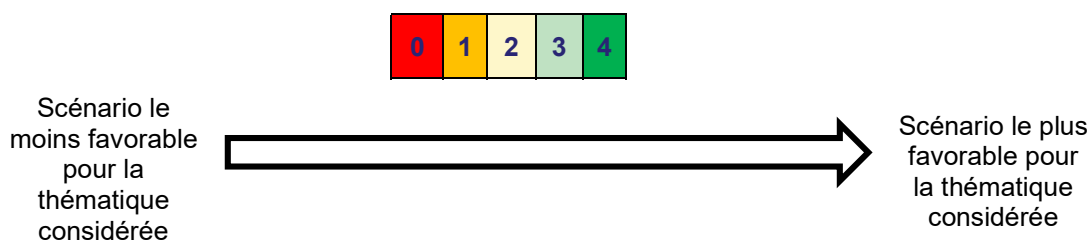
Le tableau ci-dessous permet d'éclairer le choix d'un scénario selon le niveau d'ambition souhaité.

---

<sup>22</sup> Opération consistant à éclater, écraser l'enrobé.

<sup>23</sup> Opération visant à supprimer les couches d'enrobé.

| Scénario                                  | Gain pour la biodiversité | Désimperméabilisation | Dépollution | Coût *             |
|---|---------------------------|-----------------------|-------------|--------------------|
| <b>Niveau d'ambition 1</b>                |                           |                       |             |                    |
| Scénario 0 :<br>laisser en l'état         | 0                         | 0                     | 0           | 5 000 – 7 000 €    |
| Scénario 1 :<br>concassage                | 1                         | 3                     | 0           | 20 000 – 30 000 €  |
| <b>Niveau d'ambition 2</b>                |                           |                       |             |                    |
| Scénario 2 :<br>renaturation<br>partielle | 2                         | 4                     | 4           | 80 000 – 95 000 €  |
| Scénario 3 :<br>renaturation<br>totale    | 4                         | 4                     | 4           | 90 000 – 110 000 € |



\* : reflète une estimation, à affiner.

## 3.6 Scénarios de renaturation – Délaissé de Savignac-de-l'Isle

### 3.6.1 Rappel sur les enjeux en présence

Rappelons que la municipalité n'a pas de projet de renaturation de ce délaissé à ce jour, mais il a cependant été choisi pour sa situation en contexte urbain et la mise au point d'une méthode potentiellement répliquable à d'autres sites de même nature.

Aucun enjeu écologique **spécifique** n'est à relever sur ce site, au regard du contexte urbain et de sa typologie (parking).

Les analyses de chaussée ont montré l'absence d'amiante et de HAP.

La déclaration de travaux a permis d'identifier la présence de divers réseaux qui devront être pris en compte en cas de projet de renaturation. Réalisée en amont, elle peut permettre de restreindre les scénarios possibles en fonction des contraintes liées à ces infrastructures. Étant valable seulement trois mois, cette déclaration devra être renouvelée.

### 3.6.2 Les scénarios et analyse multicritères

Au regard des enjeux, les scénarios suivants sont proposés :

- Scénario 0 : laisser en l'état

- aucune intervention.

➤ Scénario 1 : renaturation partielle

- rabotage<sup>24</sup> de la chaussée (partie rouge sur la photographie ci-contre), sauf la zone d'accès à la mairie et exportation pour recyclage en ISDI<sup>25</sup> (soit environ 200 m<sup>2</sup>) ;
- apport de terre végétale (s'assurer de l'absence de propagules d'espèces exotiques envahissantes...) ;
- création d'habitats naturels ou semi-naturels : plantation d'arbres en alignement (essences à adapter au contexte (sol, usage du site...) et en lien avec les boisements aux alentours), ou en bosquet, et/ou création d'une prairie mésophile avec mise en place d'une gestion extensive (fauche tardive et limitée).

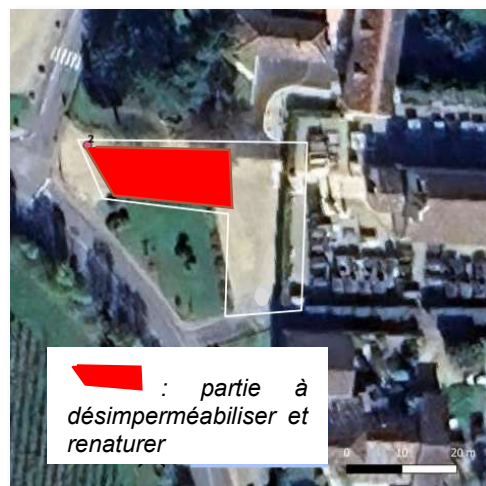


Illustration 91 : Emprise du délaissé à désimperméabiliser

➤ Scénario 2 : renaturation partielle et désimperméabilisation supplémentaire

- scénario 1 ;
- désimperméabilisation d'une bande supplémentaire devant la mairie (voir schéma ci-dessous) pour créer des places de parking avec des pavés enherbés (soit environ 100 m<sup>2</sup>).

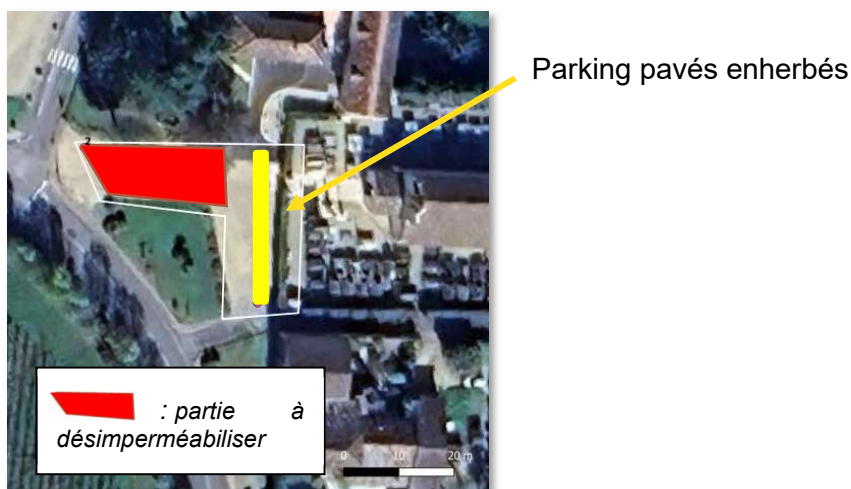


Illustration 92 : Emprise du délaissé à désimperméabiliser pour des places de parking sur pavés enherbés

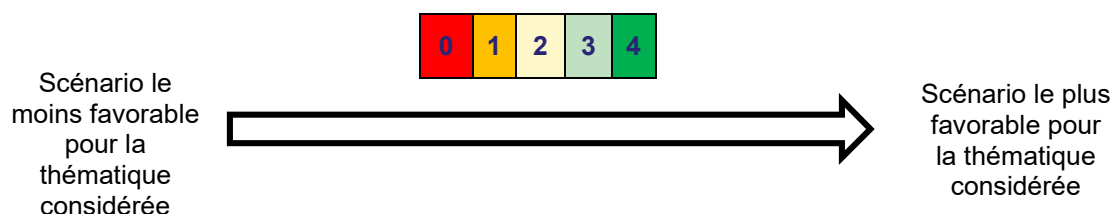
Le tableau ci-dessous permet d'éclairer le choix d'un scénario selon le niveau d'ambition souhaité.

<sup>24</sup> Opération visant à supprimer les couches d'enrobé

<sup>25</sup> Installation de stockage de déchets inertes

| Scénario  | Gain pour la biodiversité | Désimperméabilisation | Dépollution | Coût *          |
|---|---------------------------|-----------------------|-------------|-----------------|
| <b>Niveau d'ambition 1</b>  |                           |                       |             |                 |
| Scénario 0 : laisser en l'état  | 0                         | 0                     | NC          | 0 €             |
| <b>Niveau d'ambition 2</b>  |                           |                       |             |                 |
| Scénario 1 : renaturation partielle   | 2                         | 2                     | NC          | 1 000 – 2 000 € |
| Scénario 2 : renaturation partielle et désimperméabilisation supplémentaire | 2                         | 3                     | NC          | 3 000 – 5 000 € |

NC : non concerné



\* : reflète une estimation, à affiner

## 3.7 Scénarios de renaturation – Délaié d'Abzac

### 3.7.1 Rappel sur les enjeux en présence

Globalement il n'y a pas d'enjeu écologique **majeur** qui ressort au niveau de l'air d'étude immédiate, si ce n'est la présence d'une station botanique (Lotier grêle) à l'est (zone 4) et la présence de chiroptères liée à la diversité des milieux environnants (boisés, ouverts et semi-ouverts, ripisylve, cours d'eau). Le délaié constitue une zone de quiétude pour certaines espèces qui viennent s'y réfugier. Concernant les continuités écologiques, il ne sera pas proposé de scénario visant à les restaurer au regard du contexte (infrastructures routières fragmentantes à proximité pouvant être accidentogènes pour la faune). Certes des aménagements (passages faune) auraient pu être envisagés mais le coût serait trop important dans le cadre d'un tel projet visant en premier lieu à renaturer, et non justifié en l'absence d'enjeu écologique majeur. Le site est également caractérisé par la présence de nombreuses espèces exotiques envahissantes (Robinier faux-acacia au niveau du boisement à l'ouest, zone 3 ; Erable negundo et Sporobole tenace à l'est).

Les analyses de chaussée ont montré l'absence d'amiante et de HAP sur les prélèvements réalisés à l'est et à l'ouest du délaié.

La déclaration de travaux a permis d'identifier la présence de divers réseaux qui devront être pris en compte en cas de projet de renaturation. Réalisée en amont, elle peut permettre de restreindre les scénarios possibles en fonction des contraintes liées à ces infrastructures. Étant valable seulement trois mois, cette déclaration devra être renouvelée.

### 3.7.2 Les scénarios et analyse multicritères

Ce site est assez particulier de par ses dimensions (grand site) et la présence de 4 secteurs de nature différente : un bosquet, une zone de dépôt et de stockage de déchets, un boisement avec milieux semi-ouverts en périphérie est et un milieu ouvert (voir carte ci-dessous).



- Zone 1 : Bosquet
- Zone 2 : Zone de dépôt et de stockage
- Zone 3 : Boisement
- Zone 4 : Milieu ouvert

Illustration 93 : Les différents secteurs du délaissé d'Abzac

Du fait de cette configuration particulière, il peut être proposé un ou plusieurs scénarios pour chacune de ces zones. Mais **pour les 4 zones, il existe une option commune : laisser en l'état le délaissé (scénario 0). Ce scénario correspond à un niveau d'ambition 1.**

| Scénario                          | Gain pour la biodiversité | Désimperméabilisation | Dépollution | Coût |
|-----------------------------------|---------------------------|-----------------------|-------------|------|
| Scénario 0 :<br>laisser en l'état | <b>0</b>                  | <b>0</b>              | <b>0</b>    | -    |

Ci-après des scénarios d'ambition supérieure, de niveau 2, sont présentés pour chaque zone.

#### a) Zone 1 : Bosquet de robiniers

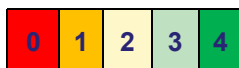
Au regard des enjeux, le scénario suivant est proposé :

➤ Scénario 1 : gestion et replantation

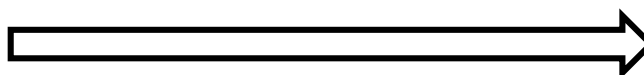
- gestion des espèces exotiques envahissantes (à adapter spécifiquement à chaque type d'espèce présence – il existe de nombreux guides et retours d'expérience) ;
- coupe sélective de certains robiniers et plantation d'autres essences d'arbres autochtones (chêne, charme) (plants à prélever sur les habitats présents aux alentours).

| Scénario                                | Gain pour la biodiversité | Désimperméabilisation | Dépollution | Coût *          |
|---|---------------------------|-----------------------|-------------|-----------------|
| Scénario 1 :<br>gestion<br>replantation | 1                         | NC*                   | NC*         | 6 000 – 8 000 € |

NC : non concerné (pas de surface imperméabilisée, absence de déchet)



Scénario le  
moins favorable  
pour la  
thématique  
considérée



Scénario le plus  
favorable pour  
la thématique  
considérée

\* : reflète une estimation, à affiner

## b) Zone 2 : Dépôt et de stockage de déchets

### ➤ Scénario 1 : dépollution et gestion

- stopper le dépôt de déchets (matériaux inertes et végétaux) ;
- mener une étude sur la nature des déchets (présence d'amiante ?) afin d'évaluer les risques associés à une dépollution ou à une non-intervention (évacuation ou non) ;
- gestion différenciée des espèces exotiques envahissantes (à adapter spécifiquement à chaque type d'espèce présence – il existe de nombreux guides et retours d'expérience).

### ➤ Scénario 2 : dépollution, gestion et désimperméabilisation

- scénario 1 ;
- rabotage<sup>26</sup> de la chaussée et export (à voir selon la nature des déchets).

### ➤ Scénario 2 bis : renaturation

- scénario 2 ;
- apport de terre végétale (s'assurer de l'absence de propagules d'espèces exotiques envahissantes...);
- création d'un bosquet : plantation d'arbres autochtones (chêne, charme ; plants à prélever sur les habitats présents aux alentours).

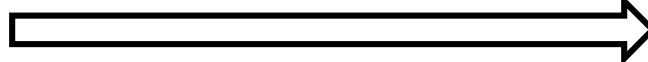
Il n'a pas été possible de disposer de références financières fiables pour la dépollution du site (notamment l'estimation des tonnages de déchets à évacuer et le coût de traitement par tonne). En conséquence, le scénario « dépollution–gestion » n'a pas pu être évalué au regard du critère coût. Seuls les coûts associés aux opérations de désimperméabilisation et de renaturation sont évalués et apparaissent dans le tableau ci-dessous qui permet d'éclairer le choix d'un scénario.

<sup>26</sup> Opération visant à supprimer les couches d'enrobé

| Scénario  | Gain pour la biodiversité | Désimperméabilisation | Dépollution                     | Coût *           |
|---|---------------------------|-----------------------|---------------------------------|------------------|
| Scénario 1 :<br>dépollution et gestion                        | 1                         | 1                     | 1 (arrêt des dépôts de déchets) | //               |
|   |                           |                       | 3 (évacuation des déchets)      | //               |
| Scénario 2 :<br>dépollution, gestion et désimperméabilisation | 2                         | 4                     | 4                               | 8 000-12 000 €   |
| Scénario 2 bis :<br>renaturation                              | 4                         | 4                     | 4                               | 12 000- 18 000 € |



Scénario le moins favorable pour la thématique considérée



Scénario le plus favorable pour la thématique considérée

\* : reflète une estimation, à affiner

### c) Zone 3 : Boisement de robiniers et Erable negundo

Pour rappel il subsiste quelques plaques d'enrobé dans la zone 3 (boisement) en limite de la zone 4. Dans un souci de simplification, il a été considéré que cette zone 3 ne serait pas concernée par un scénario de désimperméabilisation au regard de la faible surface en enrobé.

➤ Scénario 1 : dépollution

- nettoyage des déchets le long de la RD247 et mise en place de dispositifs visant à limiter leur dépôt par les riverains (plantation de haies) ;

➤ Scénario 2 : restauration de milieux

- scénario 1 ;

- restauration des zones humides : étréper<sup>27</sup>/décaisser les terres le long du ruisseau du Cabossin pour étendre la superficie de ZH (mener une étude de faisabilité plus approfondie, notamment pour évaluer la profondeur de sol à enlever et revégétaliser ou pas – porter une attention particulière sur la recolonisation des terres nues par les espèces exotiques envahissantes).

<sup>27</sup> Retourner la couche superficielle du sol

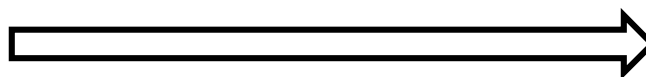
| Scénario                                   | Gain pour la biodiversité | Désimperméabilisation | Dépollution | Coût *            |
|--|---------------------------|-----------------------|-------------|-------------------|
| Scénario 1 :<br>dépollution                | 1                         | NC                    | 4           | 7 000 à 10 000 €  |
| Scénario 2 :<br>restauration de<br>milieux | 3**                       | NC                    | 4           | 20 000 à 35 000 € |

NC : non concerné (pas de surface imperméabilisée)

\*\* : le milieu boisé restant un boisement d'espèces exotiques envahissantes, la note de 4 ne peut être attribuée



Scénario le  
moins favorable  
pour la  
thématique  
considérée



Scénario le plus  
favorable pour  
la thématique  
considérée

\* : reflète une estimation, à affiner

#### d) Zone 4 : Milieu ouvert

##### ➤ Scénario 1 : gestion adaptée

- gestion des espèces exotiques envahissantes (principalement Sporobole tenace) ;
- gestion des ronciers et du bosquet présent dans le milieu ouvert abritant la station botanique du Lotier grêle pour éviter leur développement.

Il n'est pas proposé de retirer l'enrobé, même si celui-ci n'est pas pollué en amiante et en HAP, afin de préserver la station botanique d'intérêt identifiée. En effet, le Lotier grêle est une espèce pionnière inféodée aux pelouses herbacées annuelles sur sols pauvres plutôt siliceux et qui peut aussi se développer sur les milieux remaniés qui ont pu se développer sur des restes de chaussée.

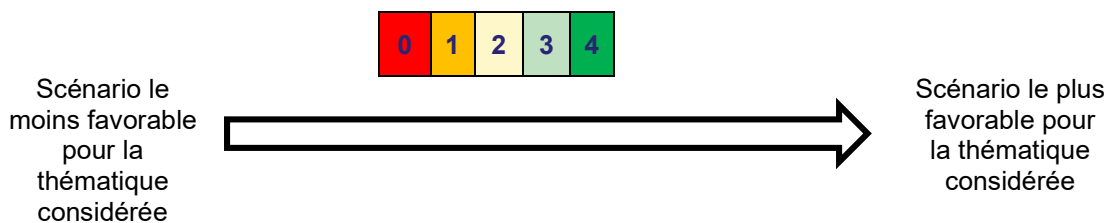
##### ➤ Scénario 2 : désimperméabilisation et restauration spontanée d'habitats

- suppression du petit remblai (voir cercle blanc sur la carte ci-dessous) pour étendre la superficie de pelouses mésoxérophiles, par colonisation spontanée de la végétation.



| Scénario  | Gain pour la biodiversité | Désimperméabilisation | Dépollution | Coût *          |
|---|---------------------------|-----------------------|-------------|-----------------|
| Scénario 1 : gestion adaptée  | 1                         | NC                    | 0           | 6 000 – 7 000 € |
| Scénario 2 : désimperméabilisation et restauration spontanée d'habitats | 3                         | NC                    | NC*         | 7 000 – 8 000 € |

NC : non concerné (pas de surface imperméabilisée, absence de déchet)



\* : reflète une estimation, à affiner

## 4 SUIVI ET GESTION POST RENATURATION

Des recommandations et des points d'attention peuvent être énoncés pour la gestion et le suivi d'un site renaturé. Dans le cadre de la présente étude, ce volet n'est pas détaillé car il est à préciser pour un scénario de renaturation validé. Des grands principes de suivi et de gestion pour évaluer et garantir le succès écologique des opérations sont toutefois développés ci-dessous.

### ➤ Mise en place d'un plan de gestion

L'enjeu majeur d'un tel plan est de l'adapter à l'évolution de la végétation sur le terrain, en tenant compte du caractère imprévisible du « vivant » une fois le chantier achevé.

La date et la fréquence de fauche doivent être réajustées suivant la réponse aux enjeux de sol et de climat. Si une colonisation rapide d'espèces ligneuses (comme le genêt, l'ajonc, la ronce, ou l'acacia) est constatée, cela peut nécessiter de passer d'une fauche tous les deux ans à une fauche annuelle. Inversement, une faible recolonisation sur une zone renaturée pourrait impliquer une absence de gestion, voire l'application de techniques comme le semis ou la fleur de foin.

Sur des sites où une prairie mésophile est créée (comme envisagé à Sainte-Foy-la-Longue ou Savignac-de-l'Isle), une gestion extensive (fauche limitée et tardive) peut être mise en place pour favoriser la diversification floristique.

Au-delà de la garantie de reprise immédiate, une surveillance sur le long terme doit être réalisée pour les plantations (comme envisagé à Gajac-Bazas ou à Sainte-Foy-la-Longue), notamment en raison des conditions de sol potentiellement peu favorables et fortement remaniées des anciennes zones enrobées.

### ➤ Points d'attention et protocole de suivi

Le suivi post-renaturation a pour objectif de vérifier la réussite écologique et fonctionnelle du projet : conformité avec les objectifs initiaux (désimperméabilisation, progression de la végétation, réapparition de fonctions hydrologiques, recolonisation faunistique, absence de pollution résiduelle, etc.). Il s'agit d'une phase essentielle du cycle de vie du projet, inscrite dans une logique adaptative, c'est-à-dire où les enseignements du suivi orientent les ajustements de la gestion.

Il est suggéré d'établir un protocole de surveillance de 3 à 5 ans minimum pour les prairies, pelouses et friches à dynamique rapide ; de 8 à 10 ans pour les zones humides ou boisements alluviaux.

Le suivi ne doit pas être exhaustif mais ciblé sur des éléments clés pour évaluer la recolonisation du site :

- mesure de la reprise de la végétation sur les zones renaturées (par exemple, le taux de recouvrement) ;
- surveillance des espèces invasives (comme le Robinier faux-acacia et l'Érable negundos présents à Abzac), car leur gestion demande un plan à long terme indispensable. Il est nécessaire de prêter une attention particulière à la recolonisation des terres nues par ces espèces si un décaissage est réalisé ;
- suivi des stations d'espèces patrimoniales (comme le Lotier grêle à Abzac ou le Glaïeul d'Italie à Sainte-Foy-la-Longue) ;
- suivi de la faune : suivre certains groupes faunistiques aisés à identifier, tels que les amphibiens et les papillons de jour ;
- réaliser un suivi de la mortalité par collision ;
- suivi technique/physique : si des décaissages importants sont réalisés pour restaurer des zones humides (comme dans le scénario optimal à Gajac-Bazas ou la restauration de milieux à Abzac), un suivi hydromorphologique/pédologique est nécessaire.

En synthèse, la réussite d'une opération de renaturation ne s'arrête pas à la fin des travaux de désimperméabilisation et de plantation ; elle repose sur un engagement de l'autorité gestionnaire à observer, évaluer, et ajuster la gestion écologique idéalement sur plusieurs années, afin de maîtriser les espèces invasives et de favoriser l'établissement durable des espèces patrimoniales et des habitats

naturels restaurés. Les coûts liés à la gestion et au suivi doivent être anticipés dès l'amont et intégrés au coût global de l'opération de renaturation.

*NB : Les coûts liés à la gestion et au suivi n'ont pas été intégrés dans l'évaluation financière des différents scénarios dans le cadre de la présente étude.*

## 5 CONCLUSION

Ce rapport présente la méthodologie opérationnelle dans le but d'évaluer la faisabilité et de définir les scénarios de désimperméabilisation-renaturation de délaissés routiers. Cette démarche visait à réaliser une opération test sur quatre sites pour établir une méthode qui pourrait être étendue à d'autres zones du département, en cohérence avec la politique ENS et l'objectif de zéro artificialisation nette du conseil départemental de la Gironde.

L'outil d'aide à la décision, conçu pour accompagner le choix du scénario le plus pertinent à l'échelle de chaque site, repose sur une analyse multicritère. Il permet d'évaluer de manière structurée les gains potentiels en matière de biodiversité, de désimperméabilisation et de dépollution, tout en intégrant les coûts associés.

Pour assurer le succès de l'essaimage de cette politique de renaturation, il est crucial de s'assurer de la maîtrise foncière des délaissés et de l'adhésion des communes concernées, deux aspects qui ont rendu difficile la sélection initiale des sites tests. Un diagnostic précis et détaillé de la chaussée (y compris par quadrillage) est essentiel pour circonscrire les zones polluées aux HAP et limiter les volumes de matériaux à évacuer vers des installations de stockage de déchets dangereux (ISDD), permettant ainsi de maîtriser les coûts. Enfin, la pérennité des opérations nécessite l'élaboration d'un plan de gestion et de suivis post-travaux sur le long terme afin d'adapter la gestion (fréquence de fauche, gestion des invasives) aux résultats constatés sur la biodiversité et la recolonisation du site.

Cette étude fournit les outils et la méthode structurée pour transformer des délaissés routiers en atouts écologiques, tout en intégrant les contraintes techniques et financières liées à la dépollution et à l'aménagement.

Enfin, pour conclure, la capitalisation est un enjeu majeur pour diffuser et améliorer les méthodologies de renaturation de délaissés routiers :

- documenter les projets par des fiches de sites (contexte, scénarios retenus, indicateurs suivis, résultats, coûts, difficultés, leviers) ;
- intégrer les résultats dans des dispositifs de partage d'expérience (réseaux routiers, réseaux nature, observatoires de la renaturation et de la désimperméabilisation) ;
- contribuer aux retours d'expérience nationaux sur la restauration des écosystèmes.

Les sites tests comme Gajac-Bazas, Sainte-Foy-la-Longue, Savignac-de-l'Isle et Abzac peuvent ainsi constituer un socle de références transférables à d'autres délaissés, en particulier pour relier niveau d'ambition, coûts, trajectoires écologiques observées et modalités de gestion.

## 5.1 Table des illustrations

|   |           |
|---|-----------|
| Illustration 1 : Exemple d'un délaissé type « rural » .....   | 8         |
| Illustration 2 : Exemple d'un délaissé type « urbain ».....   | 8         |
| Illustration 3 : Exemple d'un délaissé type « pont » .....  | 9         |
| Illustration 4 ; Exemple d'un délaissé type « aire de repos ».....  | 9         |
| Illustration 5 : Exemple d'un délaissé type « à enjeu paysager » .....  | 9         |
| Illustration 6 : Grille de critères utilisés.....   | 10        |
| Illustration 7 : Délaissé retenus.....  | 12        |
| Illustration 8 : Aires d'étude pour le délaissé Bazas-Gajac (Source : Améten 2025) .....  | 13        |
| Illustration 9 : Aires d'étude pour le délaissé de Sainte Foy la Longue (Source : Améten, 2025) .....   | 13        |
| Illustration 10 : Aires d'étude, délaissé d'Abzac (Source : Améten, 2025).....  | 14        |
| Illustration 11 : Possibilité de recyclage en technique routière et type d'installation de stockage concernée.....  | 15        |
| Illustration 12 : Localisation du site de Gajac-Bazas .....   | 16        |
| Illustration 13 : Evolution du site de Gajac-Bazas en 1991 (à gauche) et 2023 (à droite) (Source : IGN, Remonter le temps) .....                              | 16        |
| Illustration 14 : Site de Gajac-Bazas .....   | 17        |
| Illustration 15 : Merlon au milieu du délaissé de Gajac .....   | 17        |
| Illustration 16 : Banquettes petite faune aménagées dans l'ouvrage hydraulique le long de la Petite Beuve .....   | 18        |
| Illustration 17 : Peupleraie à proximité du délaissé de Gajac-Bazas .....   | 18        |
| Illustration 18 : Emplacement du réseau de télécommunication (Source : DICT).....   | 19        |
| Illustration 19 : Emplacement RTE, ligne souterraine HTB (haute tension) (Source : DICT) .....  | 19        |
| Illustration 20 : Emplacement du réseau électrique (Source : DICT).....   | 20        |
| Illustration 21 : Réseau eau et irrigation (Source : DICT).....   | 20        |
| Illustration 22 : Topographie du délaissé (Source : Améten).....  | 21        |
| <i>Illustration 23 : Exposition au retrait gonflement des argiles (Source : BRGM <a href="https://infoterre.brgm.fr">https://infoterre.brgm.fr</a>) .....</i> | <i>21</i> |
| Illustration 24 : Réseau hydrographique aux abords de l'aire d'étude rapprochée (Source : IGN, réalisation : Améten).....                                     | 22        |
| Illustration 25 : Occupation du sol autour du site (Source : OCS NvA).....  | 23        |
| Illustration 26 : Zonages de protection/d'inventaire les plus proches du site (Source : INPN, réalisation Cerema) .....                                       | 23        |
| Illustration 27 : Continuités écologiques à proximité du délaissé (Source : Améten) .....   | 24        |
| Illustration 28 : Localisation des habitats observés au niveau du délaissé et de sa périphérie (Source : Améten).....   | 25        |
| Illustration 29 : Localisation des plantes exotiques envahissantes observées sur l'aire d'étude (Source : Améten).....  | 26        |
| Illustration 30 : Synthèse des zones humides identifiées au niveau du délaissé et de sa zone tampon (Source : Améten) .....                                   | 26        |

|  |    |
|--|----|
| Illustration 31 : Enjeux écologiques stationnels au sein de l'aire d'étude rapprochée (Source : Améten)  | 28 |
| Illustration 32 : Emplacement des sondages pour analyses HAP et amiante  | 28 |
| Illustration 33 : Résultats des analyses de chaussées, délaissé Bazas-Gajac  | 29 |
| Illustration 34 : Carotte n°1 (Source : LRD)   | 30 |
| Illustration 35 : Carotte n°2 (Source : LRD)   | 31 |
| Illustration 36 : Localisation du délaissé de Sainte-Foy-la-Longue   | 32 |
| Illustration 37 : Délaissé de Sainte Foy la Longue en 1985 et 2023 (Source : IGN, Remonter le temps)   | 33 |
| Illustration 38 : Délaissé de Sainte-Foy-la-Longue   | 33 |
| Illustration 39 : Réseau eau (alimentation en eau potable) (Source : DICT)   | 34 |
| Illustration 40 : Réseau télécommunication (fibre) (Source : DICT)   | 34 |
| Illustration 41 : Topographie au niveau du délaissé  | 35 |
| Illustration 42 : Exposition au retrait gonflement des argiles (Sources : BRGM <a href="https://infoterre.brgm.fr">https://infoterre.brgm.fr</a> ) | 36 |
| Illustration 43 : Réseau hydrographique aux abords de l'aire d'étude rapprochée (Source : IGN, réalisation : Améten)                               | 36 |
| Illustration 44 : Occupation du sol autour du site (Source : OCS NvA)  | 37 |
| Illustration 45 : Continuités écologiques au niveau du délaissé et de sa périphérie (Source : IGN, réalisation : Améten)                           | 38 |
| Illustration 46 : Enjeux « habitats » définis au niveau du délaissé et de sa périphérie (Source : Améten)  | 39 |
| Illustration 47 : Rhinanthé nain (Source : Améten)   | 40 |
| Illustration 48 : Localisation de la flore patrimoniale observée sur l'aire d'étude (Source : Améten)  | 40 |
| Illustration 49 : Localisation des plantes exotiques envahissantes observées sur l'aire d'étude (Source : Améten)                                  | 41 |
| Illustration 50 : Localisation des zones humides identifiées (Source IGN, réalisation : Améten)  | 41 |
| Illustration 51 : Enjeux écologiques stationnels au sein de l'aire d'étude rapprochée (Source : Améten)  | 43 |
| Illustration 52 : Emplacement des prélèvements pour analyses HAP et amiante  | 44 |
| Illustration 53 : Carotte n°1 (Source : LRD)   | 45 |
| Illustration 54 : Carotte n°2 (Source : LRD)   | 46 |
| Illustration 55 : Localisation du site de Savignac-de-l'Isle   | 47 |
| Illustration 56 : Site de de Savignac-de-l'Isle en 1970 et 2023 (Source : IGN, Remonter le temps)  | 47 |
| Illustration 57 : Site de Savignac-de-l'Isle   | 48 |
| Illustration 58 : Réseau télécommunication (Source : DICT)   | 49 |
| Illustration 59 : Réseau électrique (Source : DICT)  | 49 |
| Illustration 60 : Topographie au niveau de l'aire d'étude immédiate (Source : IGN, RGE Alti, réalisation : Cerema)                                 | 50 |
| Illustration 61 : Exposition au retrait gonflement des argiles (Source : BRGM, <a href="https://infoterre.brgm.fr">https://infoterre.brgm.fr</a> ) | 50 |

|  |    |
|--|----|
| Illustration 62 : Réseau hydrographique aux abords de l'aire d'étude rapprochée (Source : IGN, BD Topo).....   | 51 |
| Illustration 63 : Occupation du sol autour du site (Source : OCS NvA).....   | 52 |
| Illustration 64 : Zonages de protection/d'inventaire les plus proches du site (Source : INPN, réalisation : Cerema) .....                                      | 52 |
| Illustration 65 : Continuités écologiques au niveau du délaissé et de sa périphérie (Source : Cerema) .....  | 53 |
| Illustration 66 : Emplacement des prélèvements pour analyses HAP et amiante .....  | 53 |
| Illustration 67 : Localisation du délaissé d'Abzac .....   | 54 |
| Illustration 68 : Site entre 1979 et 2012 (Source : IGN, Remonter le temps).....   | 56 |
| Illustration 69 : Délaissé d'Abzac et ses différents secteurs.....   | 58 |
| Illustration 70 : Réseau de télécommunication (Source : DICT).....   | 59 |
| Illustration 71 : Emprise partielle transmise pour la demande de DICT .....  | 59 |
| Illustration 72 : Topographie au niveau du délaissé (Source : IGN, réalisation : Améten) .....   | 60 |
| Illustration 73 : <i>Exposition au retrait gonflement des argiles</i> (Source : BRGM <a href="https://infoterre.brgm.fr">https://infoterre.brgm.fr</a> ) ..... | 61 |
| Illustration 74 : Réseau hydrographique aux abords de l'aire d'étude rapprochée (Source : IGN, réalisation : Améten).....                                      | 61 |
| Illustration 75 : Occupation du sol autour du site (Source : OCS NvA).....   | 62 |
| Illustration 76 : Zonages de protection/d'inventaire les plus proches du site (Source : INPN, IGN, réalisation : Cerema) .....                                 | 62 |
| Illustration 77 : Localisation des continuités écologiques à proximité du délaissé (Source : IGN, réalisation : Améten).....                                   | 63 |
| Illustration 78 : Localisation des habitats observés au niveau du délaissé et de sa périphérie (1/2) (Source : Améten) .....                                   | 64 |
| Illustration 79 : Localisation des habitats observés au niveau du délaissé et de sa périphérie (2/2) (Source : Améten) .....                                   | 65 |
| Illustration 80 : Capillaire de Montpellier et Jacinthe des bois (Source : Améten).....  | 65 |
| Illustration 81 : Lotier grêle et Scille d'automne (Source : Améten) .....   | 66 |
| Illustration 82 : Saxifrage granulée et Sérapias à labelle long (Source : Améten) .....  | 66 |
| Illustration 83 : Localisation de la flore patrimoniale observée sur l'aire d'étude (Source : Améten, 2025) .....  | 66 |
| Illustration 84 : Localisation des plantes exotiques envahissantes observées sur l'aire d'étude (Source : Améten 2025).....                                    | 67 |
| Illustration 85 : Synthèse des zones humides identifiées au niveau du délaissé et de sa zone tampon (Source : Améten,2025).....                                | 68 |
| Illustration 86 : Enjeux écologiques stationnels au sein de l'aire d'étude rapprochée (Source : Améten, 2025).....   | 69 |
| Illustration 87 : Banquettes en bois, rive droite et rive gauche le long du ruisseau du Cabossin sous la RD 247 .....  | 70 |
| Illustration 88 : Emplacement des sondages pour les analyses HAP et amiante.....   | 70 |
| Illustration 89 : Exemple d'analyse comparative de plusieurs scénarios .....   | 73 |
| Illustration 90 : Les différents niveaux d'ambition et outil d'aide à la décision .....  | 74 |

|  |    |
|--|----|
| Illustration 91 : Emprise du délaissé à désimperméabiliser .....   | 81 |
| Illustration 92 : Emprise du délaissé à désimperméabiliser pour des places de parking sur pavés enherbés ..... | 81 |
| Illustration 93 : Les différents secteurs du délaissé d'Abzac .....  | 83 |



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Cerema**

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN